B. Gal.
L
1129

DE
LA LÉGISLATION.

PREMIERE PARTIE.

-610325 SEN

DE LA
LÉGISLATION,
OU
PRINCIPES DES LOIX.

Par M. l'Abbé DE MABLY.

Ad Reſpublicas firmandas, & ad ſtabiliendas vires, ſanandos populos, omnis noſtra pergit oratio.

CIC. *de Leg.* Lib. I. Cap. 17.

PREMIERE PARTIE.

A AMSTERDAM.

M. DCC. LXXVII.

AVERTISSEMENT.

Nobis ita complectenda in hac disputatione tota causa est universi Juris, ac Legum, ut hoc, civile quod dicimus, in parvum quemdam & angustum locum concludatur : natura enim Juris explicanda est nobis, eaque ab hominis repetenda natura : considerandæ Leges, quibus civitates regi debeant . . . . . Lex est Ratio summa, insita in natura, quæ jubet ea quæ facienda sunt, prohibetque contraria. Eadem ratio, quum est in hominis mente confirmata & confecta, Lex est. Cic. de Leg. Lib. I. Cap. 17 & 18.

Video Legem neque hominum ingeniis excogitatam, nec scitum aliquod esse populorum, sed æternum quiddam, quod universum mundum regeret, imperandi, prohibendique sapientia. Ita, principem Legem illam & ultimam, Mentem esse dicebant, omnia Ratione aut cogentis, aut vetantis Dei; ex qua illa Lex, quam Dii humano generi dederunt, recte

eſt laudata : eſt enim Ratio, Menſque ſapientis, ad jubendum & ad deterrendum idonea. Ibid. Lib. II. Cap. 8.

Eſt enim Ratio profecta a rerum natura, & ad recte faciendum impellens, & a delicto avocans ; quæ non tum denique incipit Lex eſſe, quum ſcripta eſt, ſed tum, quum orta eſt ; orta autem ſimul eſt cum mente divina : quamobrem Lex vera, atque princeps, apta ad jubendum, & ad vetandum, ratio eſt recta ſummi Jovis. Ibid. Cap. 10.

Quid, quod multa pernicioſe, multa peſtifere ſciſcuntur in populis, quæ non magis Legis nomen attingunt, quam ſi latrones aliqua conſeſſu ſuo ſanxerint. Nam neque medicorum præcepta dici vera poſſent, ſi quæ inſcii imperitique pro ſalutaribus mortifera conſcripſerint ; neque in populo Lex, cuicuimodi fuerit illa, etiamſi pernicioſum aliquid populus acceperit. Ergo eſt Lex juſtorum injuſtorumque diſtinctio, ad illam antiquiſſimam, & rerum omnium principem expreſſa naturam, ad quam Leges hominum diriguntur, quæ ſupplicio improbos afficiunt, defendunt ac tuentur bonos. Ibid. Cap. 13.

DE LA LÉGISLATION, OU PRINCIPES DES LOIX.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il faut connoître le bonheur auquel l'homme eſt appellé par la nature, & les conditions auxquelles elle lui permet d'être heureux, pour juger des Loix les plus utiles à la Société. Le devoir du Législateur eſt de faire fleurir les qualités ſociales par leſquelles nous ſommes invités à nous unir en ſociété.

Je me ſuis trouvé en ſociété avec deux hommes d'un mérite rare; l'un, Suédois; & l'autre, An-

glois : tous deux ſe ſont diſtingués dans les aſſemblées de leurs nations ; & je vais rendre, avec toute l'exactitude dont je ſuis capable, les entretiens auxquels ils ont eu la complaiſance de m'admettre. Si je réuſſis, je croirai ne pas rendre un ſervice médiocre aux perſonnes qui, étant perſuadées que le bonheur ou le malheur des hommes tient à une bonne ou à une mauvaiſe législation, aiment à s'occuper de cet objet intéreſſant. L'Anglois, prévenu en faveur du gouvernement de ſon pays, & de la politique qui agite, trouble & déchire l'Europe, ne doutoit point de la ſageſſe des loix Angloiſes, & ne vouloit point d'autre bonheur que celui auquel ſes compatriotes aſpirent. Pour le Suédois, un peu plus difficile à contenter, & plein des idées des anciens philoſophes ſur l'art de régler une république, il croyoit tous les états, dont nous admirons la ſageſſe, prodigieuſement éloignés des principes d'une ſage politique. Nous nous trompons, diſoit-il ſouvent à l'Anglois : je crains que nous ne nous ſoyions accoutumés à prendre nos préjugés & nos erreurs pour autant de vérités. Avant que de chercher le bonheur, ne ſeroit-il pas à propos de ſavoir ce que c'eſt ? Ne faudroit-il pas s'inſtruire des conditions auxquelles la nature nous le promet ? N'aurions-nous pas dû commencer prudemment par nous informer du lieu où l'on peut le trou-

ver ? En marchant à tâtons, eſpérons-nous de ne pas nous égarer ? Si nous cherchons ridiculement le bonheur où il n'eſt pas, nous nous fatiguerons inutilement ; & l'ombre vaine que nous voulons embraſſer, nous échappera ſans ceſſe. Mes deux philoſophes ſe rencontrerent à Paris, & l'eſtime qu'ils conçurent l'un pour l'autre, ne tarda pas à les unir par la plus étroite amitié. Ils s'entretenoient ſouvent de leur gouvernement, de leurs loix, des partis qui diviſent leurs nations, de l'équilibre de l'Europe, des forces des principales puiſſances, de leurs richeſſes, de leurs reſſources, des traités qui les uniſſent ; & quoiqu'ils ne fuſſent preſque jamais d'accord, ils aimoient trop ſincérement la vérité, & étoient trop capables de la trouver, pour ne pas ſe rechercher.

Par je ne ſais quelle fatalité, on diroit qu'il n'eſt pas permis de rien approfondir à Paris ; on n'a pas le temps de penſer dans cette grande ville où il y a tant d'eſprit, d'oiſiveté & d'amuſement, & par conſéquent ſi peu de raiſon. Nous ne communiquons pas notre frivolité aux étrangers qui ſont raiſonnables ; mais toujours preſſés de tout voir, tout obſerver, tout connoître, on diroit que la diſſipation continuelle à laquelle ils ſont condamnés, leur fait perdre en quelque ſorte leur caractere pour prendre le

nôtre. Mes deux amis, emportés par leur curioſité, & obligés de remplir mille devoirs de bienſéance, ne pouvoient jamais ſe voir aſſez long-temps de ſuite pour remonter, avec méthode, juſqu'aux premiers principes des queſtions qu'ils entamoient. Leurs converſations, quoique toujours interrompues, avoient cependant piqué ma curioſité. J'entrevoyois déjà quelques vérités éparſes & découſues, & je deſirois, avec paſſion, de tenir cette chaîne qui les lie, qui les rend utiles, & ſans laquelle l'eſprit, toujours flottant & toujours incertain, ne manque jamais de s'égarer.

Heureuſement pour moi, ils furent invités à venir dans un château où je ſuis accoutumé à paſſer les plus beaux moments de ma vie; & j'eſpérai que le loiſir dont ils jouiroient à la campagne, ne ſeroit pas inutile à mon inſtruction. Je ne me trompai pas; à peine étions-nous arrivés que les nouvelles qui vinrent de Suede, engagerent le combat que je deſirois. Quelle lenteur dans les opérations de votre diete, dit l'Anglois au Suédois, & quand commencera-t-elle à agir d'une maniere digne de l'éclat avec lequel elle a été convoquée? Vos compatriotes ne veulent donc pas ſortir de ce cercle étroit de minuties dans lequel ils ſont renfermés. Vous ſavez combien je m'intéreſſe à la gloire & aux

ſuccès d'un peuple qui a été aſſez courageux pour rompre ſa chaîne & ſe rendre libre ; mais enfin, il devroit profiter de ſa liberté pour ſe rendre heureux. Il y a quarante ans que vous avez réformé votre conſtitution, & la Suede n'eſt pas encore floriſſante. Des banqueroutes multipliées, les finances ruinées, le commerce anéanti, la confiance perdue, tous les reſſorts de l'adminiſtration dérangés, vous ont forcés à convoquer une diete extraordinaire ; elle eſt aſſemblée, on raiſonne, on agit, on veut réparer les maux dont tout le monde ſe plaint, & perſonne ne voit que ces maux ſont le fruit de votre pauvreté. Voilà les ſuites de vos dernieres loix ſomptuaires dont vous vous êtes entêtés mal-à-propos, & qui ne ſont propres qu'à étouffer votre induſtrie. Je vous le prédis, ſi vous ne corrigez pas vos loix, ſi vous n'adoptez pas des principes oppoſés à vos maximes Platoniciennes, vous manquerez toujours des manufactures qui vous ſont néceſſaires ; vos campagnes déſertes languiront ſans culture, & la ſecouſſe, portée aux fortunes des particuliers, ébranlera votre gouvernement.

Le ſingulier projet, continua-t-il, de vouloir vous réduire aux productions de votre climat ; & pour vous rendre heureux, de proſcrire impitoyablement les arts, le commerce & l'induſ-

trie, tandis que toute l'Europe vous apprend que les états leur doivent leur proſpérité. Paſſe encore ſi la nature, moins marâtre à votre égard, vous prodiguoit des bienfaits qu'elle eût refuſés au reſte du monde; nous ſerions dans la néceſſité de recourir à vous, & vos fautes ne vous porteroient qu'un préjudice médiocre. Vos triſtes réformateurs, qui ne connoiſſent pas les hommes, ſe ſont conduits par je ne ſais quelles idées, qui, peut-être, pouvoient convenir autrefois à quelque petit peuple de la Grece, qui n'avoient qu'un bourg & les champs néceſſaires pour les nourrir avec beaucoup de frugalité; mais c'eſt bien la peine de deſirer un pareil bonheur: qu'il ſeroit inſipide & laborieux! Pour peu que cette politique bizarre faſſe des progrès parmi vous, je m'attends à voir bientôt tirer vos ſauvages ſénateurs de la charrue. Quand propoſerez-vous une récompenſe pour qui retrouvera la délicieuſe invention du broüet noir? Il faudra porter une loi pour ordonner de le trouver excellent. Savez-vous qu'avec vos groſſes monnoies de cuivre, & votre dégoût pour l'argent, on pourroit déjà vous comparer avec les vénérables Spartiates? Mais je ne veux pas faire de mauvaiſes plaiſanteries, & vous ſavez combien je reſpecte une nation jalouſe de ſa liberté, féconde en grands hommes, & qui a joué pendant un

ſiecle, un rôle ſi conſidérable dans les affaires de l'Europe. Pourquoi ne jouiſſez-vous plus de la même conſidération ? Pourquoi n'êtes-vous plus les arbitres du Nord ? Pourquoi abandonnez-vous cet honneur à cette cour de Ruſſie, qui ne regne que ſur des eſclaves ? Ce n'eſt que par une ſuite de leurs anciens préjugés que les puiſſances du Midi recherchent encore votre amitié ; mais déſabuſées enfin de leur erreur, pourquoi commenceront-elles bientôt à vous négliger ? C'eſt que les richeſſes ſont le nerf de la politique dans la paix comme dans la guerre, & que vous vous êtes appauvris. Enrichiſſez-vous donc, ſi vous voulez recouvrer votre ancienne réputation. Votre pauvreté vous lie les mains ; elle vous contient, malgré vous, dans vos limites, elle vous a arraché vos conquêtes, elle continue à vous rendre impraticables au dehors les entrepriſes les plus aiſées ; commencez par devenir riches pour devenir puiſſants.

Ce ſont d'étranges gens que vos légiſlateurs, ennemis du commerce, des arts & du luxe. S'ils ne ſentent pas cette vérité, comment auront-ils aſſez de lumiere pour affermir les loix de votre gouvernement ? S'ils la ſentent, pourquoi tardent-ils à vous débarraſſer de l'auſtérité de vos loix ſomptuaires ? Peut-être que, n'étant pas auſſi philoſophes que je l'ai d'abord dit, ils penſent

qu'une étroite parcimonie peut faire la fortune d'un état, comme elle fait quelquefois celle d'un particulier ; peut-être ſe ſont-ils flattés que leurs loix empêcheroient que le peu d'argent qui circule parmi vous, ne paſſât chez les étrangers pour y acheter les choſes qui vous ſont néceſſaires ; peut-être croyent-ils qu'on peut faire le commerce en vendant beaucoup & en n'achetant rien : mais j'ai déjà pris la liberté de vous le dire pluſieurs fois, c'eſt ſe repaître d'une vaine chimere. Ce n'eſt point avec ſes mâtures & ſon gaudron que la Suede s'enrichira. Le commerce ne s'étend & ne fleurit qu'à proportion qu'un peuple multiplie ſes beſoins, & donne un libre accès à toutes les productions étrangeres. Malgré quelques erreurs qu'on peut encore nous reprocher, voyez, je vous prie, par quels moyens l'Angleterre, pays en lui-même ſi peu puiſſant, eſt parvenue, avec le ſecours d'un commerce lucratif, à ſe rendre l'arbitre de l'Europe, & ſe faire craindre & reſpecter dans toutes les parties du monde.

En nous faiſant ſans ceſſe de nouveaux beſoins, nous avons encouragé tous les arts, nous les multiplions, & nous nourriſſons, aux dépens des étrangers, un peuple innombrable qui fait notre force. Nos manufactures ſont connues de tout l'univers, & nous ne nous étudions qu'à les rendre agréables & néceſſaires à toutes les na-

tions. Par-tout où il y a des hommes, nous ſommes sûrs de trouver quelque choſe qui nous eſt utile. En portant de tous côtés notre ſuperflu, nous raſſemblons à Londres les délices & les richeſſes du monde entier; tandis que le tribut, que nos plaiſirs & notre travail paient à l'état, lui fournit une marine puiſſante & des alliés dont il diſpoſe à ſon gré. Des loix ſomptuaires auroient étrangement dérangé cette proſpérité. Renfermés triſtement dans nôtre isle, inconnus, pauvres & néceſſiteux, à peine y aurions-nous trouvé de quoi équiper quelques vaiſſeaux néceſſaires à notre sûreté. Nous aurions peur des peuples qui nous craignent, & qui cherchent à pénétrer nos intentions pour s'y conformer. Si la politique de vos réformateurs eût été ſi funeſte à l'Angleterre, pourquoi eſpérez-vous qu'elle ſera avantageuſe à la Suede? Car, enfin, mon pays eſt traité par la nature avec moins de rigueur que le vôtre; & pour nous égaler en richeſſes, vous avez beaucoup plus beſoin que nous d'encourager le commerce & l'induſtrie.

Milord, lui répondit ſon adverſaire, en ſouriant, voilà donc nos diſputes éternelles qui vont recommencer; & cependant il ſeroit bien plus doux de ſe livrer tout entier au plaiſir de la promenade. Vous en revenez toujours aux avantages que vous retirez de votre commerce, &

vous ſavez ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous répondre cent fois. Faut-il le répéter ? Vous penſez qu'il eſt très-agréable de multiplier ſes jouiſſances, & en raſſemblant chez ſoi les richeſſes & les voluptés des quatre parties du monde, de ſe faire, pour ainſi dire, une exiſtence nouvelle & plus étendue ; j'y conſens, & je crois que vous n'avez pas tort, quand je ne fais attention qu'aux plaiſirs qui accompagnent les richeſſes & les voluptés. Mais quand, j'en conſidere les ſuites fâcheuſes, quand je vois qu'elles tiennent néceſſairement à pluſieurs vices très-pernicieux, qu'elles dégradent l'homme, & contrarient les vues de la nature, je penſe qu'il eſt bon, d'apprendre à ſe contenter des plaiſirs qui ſont ſous nos mains, & que pour être véritablement heureux, les états, comme les particuliers, doivent ſavoir l'être avec ſobriété. Ne nous accoutumons pas, je vous prie, à traiter la nature de marâtre, ce ſeroit être ingrat, ou ne la pas connoître. Par-tout où elle a placé des hommes, elle a placé, à côté d'eux, le bonheur, & il ne tient qu'à nous d'en jouir ; c'eſt que le bonheur eſt bien plus dans nous-mêmes que dans les objets qui nous entourent. Il naît de notre maniere de penſer ; & ce n'eſt point, croyez-moi, une denrée que les marchands vendent aux peuples chez leſquels ils trafiquent, ou qu'ils rapportent

pêle-

pêle-mêle avec de la canelle & de la cochenille.

Peut-être y a-t-il pour les ſociétés, de même que pour les ſimples citoyens, de faux biens dont il faut ſe défier, & qui, ſous une apparence ſéduiſante, mais trompeuſe, cachent un malheur véritable; peut-être que le bonheur que vous imaginez, n'eſt pas celui que la nature nous deſtine; peut-être que pour être bon législateur, il ne ſuffit pas d'être bon financier ou bon commerçant; peut-être qu'un état ne doit pas ſe faire craindre, parce qu'il s'expoſe à ſe faire haïr; peut-être eſt-il nuiſible de faire des conquêtes. Que penſeriez-vous, Mylord, de vos maximes, ſi, par haſard, on vous prouvoit que la bonne politique n'eſt point diſtinguée de l'excellente morale? Quoi qu'il en ſoit, le bonheur n'eſt jamais ni triſte, ni laborieux. Tant pis pour vos compatriotes, s'ils croient qu'il entre tant de choſes dans ſa compoſition. Pour moi, je l'avoue, j'aurois de la peine à me perſuader qu'on le rencontre au milieu des inquiétudes, des alarmes & des agitations qui accompagnent l'avarice & l'ambition. Je n'irai point le chercher dans des banques ou dans des magaſins de marchandiſes étrangeres, puiſque je ſais qu'on le trouve parmi les privations qui vous paroiſſent les plus dures. J'en appelle aux Spartiates à qui les Suédois ſeroient trop heureux de reſſembler. Fiers de leur pau-

vreté, de leur tempérance, de leur frugalité & de leur courage, ils étoient heureux, parce qu'ils étoient juſtes, & ne craignoient rien. Ils regardoient en pitié les autres peuples de la Grece; ils croyoient voir des enfants à qui il falloit ſans ceſſe des jouets pour s'amuſer, & qui ſe fatiguoient inutilement à la pourſuite de je ne ſais quel bonheur qu'ils ne pouvoient atteindre.

Le philoſophe qui, en entrant dans le palais d'un riche voluptueux, s'écria : Que de choſes dont je n'ai pas beſoin! n'étoit-il pas plus près du bonheur, que le poſſeſſeur de ces inſipides & raſſaſiantes ſuperfluités? Pourquoi donc, Mylord, vous donnez-vous la peine de plaindre un peuple qui auroit la ſageſſe de ce philoſophe! Ne ſoupçonnez-vous point qu'il ſeroit étrange, ou plutôt qu'il eſt impoſſible, que la nature ait attaché le bonheur des nations à ce qui feroit le malheur des particuliers? S'il eſt plus doux, pour les Suédois, de ſe contenter de leur médiocrité, que de ſe tourmenter pour faire fortune, j'en conclurai que la Suede eſt moins à plaindre que l'Angleterre. On peut plaiſanter ſur nos monnoies de cuivre & notre pauvreté; nos auſteres réformateurs ſont gens de bonne compagnie, & ont aſſez de ſageſſe pour ne pas trouver mauvais qu'on en ait moins qu'eux.

Enfin, Mylord, vous faites beaucoup valoir

vos forces, vos reſſources & votre puiſſance; mais je ne me réſoudrai à faire quelque cas de ce que vous appellez jouer un grand rôle dans les tracaſſeries de l'Europe, ſe faire redouter, étendre ſes domaines & fonder un grand empire ſur les ruines de ſes voiſins, que quand vous m'aurez prouvé que l'auteur de la nature, qui paroît aimer les hommes, les a cependant deſtinés à ſe haïr, à ſe tromper, à ſe déchirer mutuellement. Pour vous dire ma penſée en deux mots, je ſuis convaincu qu'il n'y a de bonne politique & de bonnes loix dans une ſociété, qu'autant qu'elle ſe conforme aux intentions de la providence, qui, certainement, n'a pas attaché le bonheur aux injuſtices de l'ambition & de l'avarice. Tâchons donc de connoître ces intentions, au lieu de nous étudier à contenter nos paſſions. L'hiſtoire des peuples les plus célébres ne nous apprend-elle pas qu'il eſt pernicieux d'accumuler richeſſes ſur richeſſes, & de ſubjuguer ſes voiſins? Et pour m'en tenir à l'Angleterre, ſeroit-elle aujourd'hui moins heureuſe & moins puiſſante, ſi, depuis le commencement de ce ſiecle, elle n'avoit pas voulu décider du ſort de l'Europe? Quel a été le fruit de cette politique que vous voulez que j'admire? Vous vous êtes donné des peines infinies pour multiplier vos ennemis; au milieu de toutes ces ri-

cheſſes qui vous ont donné une ambition plus grande que vos forces, vous vous êtes vus réduits à contracter des dettes immenſes pour entreprendre & ſoutenir des guerres qui, dans le fond, devoient vous être indifférentes; après bien des ſuccès & des conquêtes, vous êtes un peu moins bien que vous n'étiez auparavant; vos ennemis vous craignent moins, & votre liberté n'en eſt pas plus ſolidement affermie: votre politique n'eſt donc pas ſage.

Je ſais ce qu'il en a coûté à la Suede pour complotter, avec des puiſſances ambitieuſes, l'aſſerviſſement de nos voiſins, & aller abaiſſer en Allemagne la maiſon d'Autriche, qui ne nous avoit fait aucun mal, & que ſes entrepriſes giganteſques auroient affoiblie & épuiſée avant qu'elle eût pu nous cauſer quelque alarme raiſonnable. On nous dit que la religion & la liberté de l'Europe étoient en danger; on nous offrit des ſubſides, on nous fit eſpérer de grandes conquêtes; en un mot, la France nous aſſocia à ſes projets ambitieux. Mais, quel fut le fruit de cette gloire dont nous nous couvrions, & que vous avez la bonté d'admirer? Nous fûmes diſtraits de l'attention que nous devions à nos affaires domeſtiques; & tandis que nous nous montrions comme les vengeurs de la liberté d'Allemagne, nous n'étions plus en état de

défendre la nôtre. Nous nous laiſſions enivrer par de fauſſes eſpérances, & nos rois jugerent que la conjoncture étoit favorable pour ſe débarraſſer des loix trop ſages qui les gênoient. Ils ne réuſſirent que trop à flatter notre avarice & notre ambition, &, c'étoit nous forger ſecrétement des chaînes. Les ordres de l'état, moins unis, ſe diviſerent, notre gouvernement ſe déforma peu à peu; & ſans que nous nous en apperçuſſions, les fondements de notre liberté s'écroulerent. C'eſt une vérité dont on ne peut douter; notre avarice & notre ambition avoient tellement affoibli l'autorité des loix, ou plutôt briſé les reſſorts qui entretenoient une certaine égalité entre toutes les parties de l'état, que dans une aſſemblée générale de la nation, nous conſentîmes à nous donner un maître. Nous ne tardâmes pas à éprouver tous les excès du deſpotiſme; & c'en étoit fait de la Suede, ſi nos rois avoient malheureuſement été aſſez riches de nos dépouilles, de celles de nos voiſins & des ſubſides de nos alliés, pour vivre nonchalamment en monarques voluptueux, pour nous corrompre par leur exemple, & nous avilir juſqu'au point de nous faire aimer notre ſervitude. Sans cette heureuſe pauvreté qui vous choque, & dont vous voulez que nous nous défaſſions, jamais nous n'aurions eu le courage, après la mort de

Charles XII, de ſecouer le joug qui nous accabloit, & dont il ne tiendroit qu'à moi de vous faire une peinture aſſez touchante. Enfin, Mylord, que nous reſte-t-il de toute cette grande conſidération que nos peres ont acquiſe ? Une petite province en Allemagne (que nous ſerions trop heureux d'avoir perdue, & qui peut nous expoſer à cent inconvénients fâcheux) & je ne ſais quelle réputation qui porte les puiſſances étrangeres à marchander notre alliance. Ce trafic honteux nous corrompt, nous diviſe, ſubſtitue des intérêts particuliers à ceux de la patrie, nous empêche de prendre les mœurs convenables à notre gouvernement, & de donner à nos loix la ſtabilité & la force dont elles ont beſoin.

Quoi qu'il en ſoit, je ne nie pas que votre commerce ne vous procure de grandes richeſſes, mais je nie que ces richeſſes ſoient un bien, ſi, en rendant les Anglois plus avides, elles les rendent injuſtes les uns à l'égard des autres. Ces richeſſes ſont un mal, ſi, à leur approche, l'amour de la gloire, de la patrie, de la liberté & des loix fait place à un vil intérêt; ſi elles portent dans votre parlement une corruption qui le rend le complice de l'injuſtice & de la tyrannie. Avec notre pauvreté, nous pouvons encore eſpérer de faire des citoyens, & en augmentant toujours vos richeſſes, vous ne ferez que des

mercenaires. De grandes richeſſes en rendent néceſſaires de plus grandes encore, parce que l'avarice eſt inſatiable; & voilà, à mon gré, ce qui en fera toujours un reſſort dangereux dans les mains de la politique. De l'argent, de l'argent, n'importe à quel prix, de l'argent! C'eſt là ce qui a perdu la république Romaine; & en vérité, Mylord, je ne devine point quel état cette maniere de penſer peut faire fleurir; car plus il ſera riche, plus il s'y formera de brigands pour le piller.

Vous me direz qu'en demandant des richeſſes, vous demandez auſſi des mœurs; mais, avec votre permiſſion, ne voulez-vous point aſſocier des choſes inſociables? Pour moi, je me contente de demander des mœurs & je ne ſuis point effrayé de la pauvreté, parce que je ſais que des citoyens pauvres, ſont plus diſpoſés à reſpecter la juſtice & les loix, que des citoyens riches; je ſais, qu'avec le ſecours des mœurs, on peut faire de grandes choſes; je ſais qu'avec toutes les richeſſes du monde, les Romains ne purent ſe défendre contre quelques hordes de Barbares. Il eſt vrai que les traités, les alliances, la paix & la guerre, ne ſont preſque en Europe qu'une affaire d'argent; mais ſi l'Europe a tort, la Suede n'a-t-elle pas raiſon de ne la point imiter? Avec votre argent, vous n'acheterez que des ſoldats

mercenaires ; avec des mœurs, il m'eſt aiſé d'imaginer un ordre & une diſcipline qui me feront des armées invincibles. Compterez-vous beaucoup ſur des alliés que vous avez achetés à prix d'argent ? Ils s'étudieront à vous tromper & à vous mal ſervir, pour que vous ayiez plus long-temps beſoin d'eux. Qu'importe une ſupériorité qu'on doit à ſes richeſſes ? Elle diſparoîtra en peu de temps, puiſque les richeſſes s'épuiſent beaucoup plus promptement qu'on ne les acquiert. Un état qui fait la guerre à force d'argent, & non pas, ſi je puis parler ainſi, à force de courage, de diſcipline & de talents, ſe trouve toujours plus mal à ſon aiſe, en la finiſſant qu'en la commençant ; & rien ne prouve mieux que les richeſſes ne ſont pas deſtinées à faire la proſpérité des nations. D'ailleurs, Mylord, quand vos tréſors ſeroient inépuiſables, quel avantage, même paſſager, en retireriez-vous, ſi, au lieu d'un ennemi, qui n'a ni de meilleures loix, ni une meilleure politique que vous, vous rencontriez ſur votre chemin quelque peuple qui eût le courage d'aimer la pauvreté, & de penſer comme les Spartiates & les Romains ? Ne craindriez-vous pas le ſort des Perſes & des Carthaginois ?

Au reſte, ce n'eſt point pour conſerver notre argent, que, nous bornant à nos productions, nous ne voulons rien acheter des étrangers ; c'eſt

que nous craignons de nous faire des beſoins inutiles & que nous n'en avons déjà que trop ; (que nous ſommes loin de la ſimplicité qu'exige la nature !) c'eſt que les promoteurs de nos loix ſomptuaires ont eu le bon ſens de s'appercevoir que les ſuperfluités nous ſont déjà plus cheres que le gouvernement que nous aimons, & que nous avons raiſon d'aimer. Ils ſavent que la liberté n'eſt pas long-temps le premier des biens pour des hommes toujours expoſés à la tentation de s'enrichir : ils ſavent que l'argent des étrangers n'a malheureuſement que trop de pouvoir dans nos dietes & notre ſénat ; & c'eſt pour nous donner des mœurs convenables à un peuple libre, qu'ils font tous leurs efforts pour nous rendre les richeſſes moins néceſſaires.

Vous prétendez que notre pauvreté nous fera mépriſer ; & moi, ſi rien ne dérange notre politique, & que nous puiſſions parvenir à mépriſer l'argent & les beſoins du luxe, je crois que cette même pauvreté, à force de nous donner des vertus, nous vaudra, dans l'Europe, cette conſidération, cette eſtime, cette autorité que les Spartiates mériterent autrefois dans la Grece. N'en riez pas, Mylord, je parle très-ſérieuſement ; ſi nous n'y prenions garde, ſi nous ne cherchions à nous prémunir contre cette vanité & cette confiance qui accompagnent toujours les fragiles

vertus des hommes, je craindrois que la proſpérité ne réuſſît enfin à nous gâter : la conſidération n'eſt que trop ſouvent l'écueil du mérite. Peut-être qu'en nous accoutumant trop à être craints, aimés & reſpectés, nous perdrions inſenſiblement les qualités auxquelles nous devrions l'eſpece d'empire que nous aurions ſur nos voiſins. Peut-être qu'à la premiere inquiétude qu'on nous donneroit, nous voudrions parler en maîtres, & conſerver par la force, une autorité que nous n'aurions acquiſe que par notre juſtice, notre modération & notre généroſité.

Vous voyez, Mylord, pourſuivit notre philoſophe, que nous raiſonnons ſur des principes trop différents & trop oppoſés pour nous entendre; après vingt diſputes, nous ne ſommes & nous ne devons pas être plus avancés qu'après la premiere. On diroit, ajouta-t-il, ſur un ton de badinage, & en me regardant, que depuis que nous ſommes en France, Mylord & moi, nous avons pris le tour & la maniere des converſations Françoiſes. On y parle pour paſſer le temps, on y entame bruſquement & ſans aucun préliminaire, les ſujets les plus importants par l'article qui auroit dû les terminer; jamais on n'établit l'état de la queſtion, jamais on ne remonte au point dont la déciſion devoit réſoudre toutes les difficultés : auſſi, Dieu ſait ce qu'on a dit après avoir

beaucoup parlé ! Avant que de raiſonner ſur tels ou tels principes qu'on regarde comme autant d'axiomes, il faudroit, ſi je ne me trompe, examiner ſi ces prétendus axiomes ne ſont pas autant d'erreurs. Pour juger de la ſageſſe ou des vices de vos loix & des nôtres, ne faudroit-il pas auparavant, tâcher de pénétrer les intentions de la nature à notre égard ? Il peut ſe faire que par une ſuite de l'arrangement général des choſes, le bonheur qu'elle nous deſtine ne s'achette point à prix d'argent. Tel arrangement feroit fleurir le commerce, tel autre enrichiroit le fiſc, & doubleroit les revenus de l'état ; j'en conviens, mais convenez à votre tour, qu'avec toutes ces belles loix, nous ne ſerions guere avancés, ſi ce n'eſt point par un grand commerce & de grands revenus que nous pouvons nous rendre heureux.

Avant que d'employer tels ou tels moyens pour arriver à une fin, il me ſemble qu'il ne ſeroit pas inſenſé de ſe demander, d'abord, ſi la fin qu'on ſe propoſe, eſt celle qu'on doit ſe propoſer. C'eſt pour avoir négligé de marcher avec cette précaution, que les légiſlateurs, toujours incertains & flottants au gré des paſſions & des préjugés des citoyens, n'ont jamais ſu ſur quel fondement ils devoient établir le bonheur des états. Ils ſe ſont égarés dès le premier pas, & faiſant ainſi leurs

loix ſans regle & ſans méthode, des erreurs ont éternellement ſuccédé à d'autres erreurs. De là cette monſtrueuſe variété de gouvernements, de loix, d'uſages, de coutumes que préſente la terre; ſpectacle qui peut amuſer des eſprits frivoles, mais effrayant pour les perſonnes qui penſent, & qui voient, à la honte de notre raiſon, qu'une fortune aveugle & capricieuſe, a gouverné le genre humain. Chacun a voulu ſe compoſer à ſa fantaiſie un bonheur de faſte, de luxe, de volupté, d'avarice, de molleſſe, de tyrannie, de ſervitude & de cent autres folies pareilles; mais la nature, qui n'a pas ainſi ordonné les choſes; s'eſt joué de nos ridicules prétentions. Elle nous a punis de nos erreurs; preſque tous les peuples ont été les victimes des loix inſenſées qu'ils ſe ſont faites. La ſociété n'a preſque offert par-tout qu'un aſſemblage d'oppreſſeurs & d'opprimés. Mille révolutions cruelles ont déjà changé mille fois la face de la terre, & fait diſparoître les empires les plus conſidérables; &, cependant, tant d'expériences réitérées, n'ont pas même pu nous faire ſoupçonner que nous cherchons le bonheur où il n'eſt pas.

Au contraire, une prétendue philoſophie prenant ce qui ſe fait d'inſenſé dans le monde pour la regle de ce qui doit ſe faire, eſt venue au ſecours de nos préjugés, & leur a donné je ne

ſais quel air de raiſon, propre à éterniſer leur empire. Des charlatans ont flatté nos caprices; & voulant nous inſtruire avant que d'être eux-mêmes ſortis de leur ignorance, leur bel eſprit n'a pu leur fournir que des ſophiſmes que nous avons pris pour des vérités, & nous nous égarons avec méthode. Ils ne ſont point deſcendus dans notre cœur, ils n'ont point étudié nos paſſions, & c'eſt dans des choſes, pour ainſi dire, étrangeres à l'homme qu'ils ont cherché les loix & les établiſſements qui devoient faire le bonheur de la ſociété. S'il faut les en croire, la providence a fait des bonheurs différents pour les anciens & pour nous; pour l'Aſie, l'Afrique, l'Amérique & l'Europe. Ils vous diront gravement, que des loix bonnes au dixieme degré de latitude, ne valent plus rien ſous le trentieme; en vérité, un légiſlateur ne devroit-il pas plutôt conſulter les affections de notre cœur qu'un thermometre, pour ſavoir ce qu'il doit ordonner ou défendre? Qu'importent des plaines, des montagnes, un ſol plus ſec, plus humide, plus ou moins fertile, le voiſinage de la mer ou d'une grande riviere, & cent autres pareils accidents, pour décider des loix les plus propres à faire le bonheur de l'homme? La nature des climats change-t-elle la nature de ſon cœur? N'a-t-il pas par-tout les mêmes beſoins, les mêmes

organes, les mêmes ſens, les mêmes penchants, les mêmes paſſions & la même raiſon? Par-tout l'attrait du plaiſir, & la crainte de la douleur, ne ſont-ils pas les mobiles de nos penſées & de nos actions? Par-tout ne ſont-ils pas également ſujets à tromper le deſir que nous avons d'être heureux? Sous l'équateur comme ſous le pole, dans des plaines & des vallées, comme ſur des montagnes, chacun de nos ſens n'ouvre-t-il pas notre ame à cent paſſions différentes? Quelles ſont les terres, favoriſées du ciel, où l'avarice, l'ambition, la pareſſe & la volupté ne puiſſent pas germer? Dans quels climats ces plantes empoiſonnées ſe produiront-elles impunément? Dans un lieu, ſi l'on veut, nos paſſions ſeront plus impérieuſes, & dans l'autre plus diſciplinables; là, elles ſeront expoſées à des tentations plus fréquentes; ici, des accidents particuliers en retarderont le développement & le progrès; & je conſens à tout ce que vous voudrez dire du pouvoir des climats. Mais, par-tout, ces paſſions ne ſont-elles pas la ſource de notre bonheur ou de notre malheur, ſuivant qu'elles ſont bien ou mal réglées? Par-tout, elles ont donc beſoin d'un frein & d'un conducteur; la loi doit donc commencer par les rendre droites.

Mais ce grand art de gouverner nos paſſions qui me l'apprendra? Où en puiſerai-je les ſecrets?

Dans l'étude du cœur humain. Je ſuis d'abord effrayé en découvrant cet amour de nous-mêmes que nous appellons amour-propre, paſſion impérieuſe dont aucun homme ne peut ſe ſéparer ſans s'anéantir, & qui eſt le mobile de toutes nos penſées, de tous nos mouvements & de toutes nos actions : elle ſemble élever une barriere entre chacun de nous, ou ne nous rapprocher que pour nous armer les uns contre les autres. Si je ne ſais pas apprivoiſer ce monſtre farouche, il rompra ſa chaîne ; ſi je permets à des paſſions, telles que l'avarice, la volupté & l'ambition, d'être, pour ainſi dire, les miniſtres de ſes plaiſirs, quels ravages ne dois-je pas craindre de ſa fureur ? Mais je commence à me raſſurer, dès que, réfléchiſſant ſur la ſageſſe de la nature, je ſoupçonne qu'elle ne nous a pas condamnés à nous aimer pour nous rendre malheureux.

Je deſcends dans les abymes du cœur humain, je découvre que l'amour-propre eſt le lien qui doit nous unir en ſociété ; ſi je ne m'aimois pas, comment ſerois-je capable d'aimer mon ſemblable ? Je vois, avec quel artifice admirable, l'auteur de notre exiſtence diſpoſe les différents beſoins auxquels il nous aſſujettit, pour nous rendre néceſſaires les uns aux autres, & préparer notre amour-propre à une bienveillance mutuelle. Ce n'eſt pas tout, il a placé dans notre ame plu-

ſieurs qualités ſociales, qui ne ſont, pour ainſi dire, qu'autant d'inſtincts involontaires qui préviennent toute réflexion, qui nous rendent cher le bonheur de nos pareils, & nous invitent par l'attrait du plaiſir, ou par la crainte de la douleur, à nous rapprocher, à nous unir, à nous aimer, à nous ſoulager, à nous ſervir & à nous faire des ſacrifices réciproques : j'apperçois en moi la pitié, la reconnoiſſance, le beſoin d'aimer, la crainte, l'eſpérance, l'amour de la gloire, l'émulation, &c. Que de freins pour notre amour-propre ! mais à peine me livrerai-je à la joie que me donne cette découverte, que je retombe dans la crainte, en voyant combien ces qualités ſociales, dont je m'applaudis, peuvent produire de maux, ſi elles ne ſont pas conduites & dirigées avec une extrême circonſpection.

En effet, elles peuvent ſe changer en autant de vices, elles peuvent s'éteindre en quelque ſorte, & s'anéantir ſi elles ne ſont pas cultivées. Que me ſert d'avoir reçu de la nature un cœur ſenſible à la pitié, ſi, par les beſoins ſans nombre que je me fais chaque jour, je ne travaille qu'à m'endurcir ? Y a-t-il quelque bonheur à attendre pour les hommes, quand un vil intérêt & de déteſtables bienfaits, corrompront la reconnoiſſance, & abuſeront du penchant que j'ai à aimer ? Tout eſt perdu, ſi la crainte qui doit me détour-

ner

ner du mal, m'empêche d'oſer être homme de bien. Offrez-moi des plaiſirs trompeurs, préſentez-moi une fauſſe conſidération, & dès-lors, les deux reſſorts puiſſants de l'eſpérance & de l'amour de la gloire ſeront auſſi funeſtes, pour la ſociété, qu'ils auroient pu lui être avantageux; & l'émulation, dégénérée en envie & en jalouſie, portera par-tout la haine, la diſcorde & le trouble.

Voilà, ſi je ne me trompe, Mylord, les obſervations que les légiſlateurs des nations ne doivent jamais perdre de vue en faiſant leurs loix. Ils devoient ſe regarder comme les coopérateurs de la providence; ils devoient penſer qu'elle ne nous invite à nous unir en ſociété, que pour donner plus d'énergie à nos qualités ſociales, & empêcher qu'elles ne ſe détournent de la fin pour laquelle elles nous ont été données. Les loix devoient nous guider ſelon les vues de la nature, & les magiſtrats devoient nous faire reſpecter ces guides.

Or, je vous le demande actuellement, Mylord, eſt-ce en Angleterre que la politique s'eſt plus rapprochée qu'en Suede, de ces principes dont vous ne pouvez douter? Je vois à quelle immenſe diſtance nous ſommes du point de perfection où la ſociété doit aſpirer, & combien nous aurons de peine à nous débarraſſer d'une foule de

vices groſſiers. Mais enfin, en réglant & modérant nos beſoins, nos loix ſomptuaires ne travaillent-elles pas à nous empêcher d'être incommodes les uns aux autres? Ce luxe, ce commerce, cette avarice, cette ambition dont vous voulez faire les reſſorts de votre gouvernement, ſont-ils bien propres à faire naître entre les citoyens, cette bienveillance mutuelle qui les ſoulage des miſeres & de la foibleſſe de l'humanité? Il eſt certain que plus les loix nous apprendront à nous contenter de peu, plus elles reſſerreront les liens de la ſociété, parce qu'elles développeront & entretiendront nos qualités ſociales. La terre ne nous offre qu'une quantité bornée de richeſſes; pourquoi voulons-nous donc avoir des beſoins ſans bornes? Si les légiſlateurs n'ont voulu être que des brigands, je n'ai rien à dire; mais s'ils ont voulu être juſtes, s'ils ont voulu faire le bonheur de la ſociété, comment n'ont-ils pas eu l'eſprit de ſoupçonner, qu'en rendant le ſuperflu néceſſaire, ils dérangeroient l'ordre de la providence, & qu'une partie des hommes ne pourroit plus ſatisfaire ſes véritables beſoins, dès que l'autre s'en feroit d'imaginaires? Nos beſoins qui, dans l'ordre de la nature, devoient nous unir, ne ſerviront, dans l'ordre ou le déſordre de votre politique, qu'à nous diviſer. Quand la ſociété n'eſt plus qu'un aſſemblage

de citoyens envieux, avides, jaloux & ardents à ſe nuire, parce qu'ils ne peuvent ſe ſatisfaire qu'aux dépens les uns des autres, le légiſlateur eſpérera-t-il d'y ramener l'union, la paix & le bonheur, en ne faiſant que des loix propres à irriter nos paſſions.

Vos compatriotes, Mylord, ſont de grands calculateurs; je voudrois qu'ils me diſent aux dépens de combien de citoyens, ou plutôt de provinces, eſt fait le bonheur de votre roi. Croyez-vous qu'un Anglois, qui n'a pas de quoi vivre, n'ait aucun reproche à faire aux loix qui ont établi une liſte civile d'un million, & permis à quelques citoyens de poſſéder des fortunes immenſes? Pour tâcher inutilement de contenter les fantaiſies déréglées d'une douzaine d'hommes, il faut dévaſter l'Aſie entiere. Quel eſt cet animal monſtrueux qu'on appelle un *Sultan* ou un *Sophi*? Il dévore tous les fruits de la terre; & ſa faim, toujours renouvellée, n'eſt jamais raſſaſiée. Je ne finirois point, Mylord, ſi je voulois vous faire voir en détail, comment la politique, que vous louez, ne tend qu'à nous dépraver, & rendre funeſtes les dons les plus précieux de la nature. Si on tolere les beſoins inutiles dans un état, ſoyez sûr qu'on ne tardera pas à les favoriſer, parce que les uns voudront tout avoir, les autres n'auront rien. A meſure que les beſoins

des citoyens ſe multiplieront & s'agrandiront, attendez-vous à voir nos qualités ſociales s'affoiblir, s'éteindre ou ſe dénaturer, & les vices ſe montrer avec plus d'imprudence, & bientôt même exiger des ménagements & des reſpects. Vous connoiſſez les déſaſtres dont parle l'hiſtoire; mépris des loix, ruine des mœurs, guerres civiles, guerres étrangeres, chûte des empires, tous ces maux n'ont point d'autre origine que notre négligence à nous conformer aux vues & aux regles de la nature. J'ai de la peine à croire qu'en imitant les légiſlateurs qui ne ſe ſont propoſé que de faux biens & des avantages chimériques, nous parvinſſions à réparer leurs fautes. A force de nous écarter de ce que la nature exige de nous, croyons-nous acquérir le droit de nous en écarter chaque jour davantage? Nous flattons-nous de la contraindre par notre perſévérance dans le mal, à ſe prêter enfin à nos caprices? Elle ne manquera pas à ſes loix, parce que nous y manquons. Il n'en eſt pas de ces loix éternelles qui ont précédé la naiſſance des villes & des ſociétés, & qui, pour me ſervir de l'expreſſion de Cicéron, ne ſont que la ſuprême raiſon de Dieu même, comme de celles qu'on publie tous les jours en Europe, & qu'il ſuffit de mépriſer pour les faire rentrer dans le néant.

Je vous demande encore, Mylord, ſi l'auſtérité

pédanteſque de nos réformateurs n'eſt pas plus propre à nous rapprocher des vues & des intentions de la nature ; & par conſéquent, à nous mettre ſur la route du bonheur, que les loix par leſquelles vous voudriez que nous augmentaſſions nos beſoins, nos fortunes, nos vices & nos préjugés ? Eſt-ce un ſi grand tort de croire que, pour rendre la Suede floriſſante, nous devons, autant que le permettent les circonſtances préſentes, rétablir les loix de la nature ? &, pour les rétablir, commencer par lever, ou du moins diminuer les obſtacles qui s'y oppoſent ? Pour être homme de bien ſans effort, diſoit Agéſilas, j'évite de m'expoſer à la tentation. Rappellez-vous la noble ſimplicité avec laquelle le Scythe Anacharſis refuſa les riches préſents de Hannon : Une peau groſſiere me ſert de vêtement, je marche pieds nuds, je couche ſur la terre, la faim me fait trouver délicieuſe la nourriture la plus commune & la plus frugale : ainſi, garde tes dons pour tes citoyens ou pour les dieux. Un homme qui avoit ſi peu de beſoins, pouvoit-il manquer de quelque vertu ? Pour ranimer le germe preſque anéanti de nos qualités ſociales, & nous faire aimer notre patrie, nos loix & notre liberté, eſt-il ſi abſurde de nous inviter à mépriſer l'argent ? Et pour préparer cette heureuſe révolution, eſt-il ſi déraiſonnable de nous

ôter les raiſons & les prétextes que nous avons d'eſtimer les richeſſes ? Platon approuveroit notre politique, & vous me permettrez de préférer ſon approbation à celle des banquiers de Londres.

Vos compatriotes, Mylord, trahiront les intérêts de la patrie, & ſe proſtitueront à la faveur, tant qu'appauvris par leurs beſoins, ils ignoreront l'art de ſe contenter d'une fortune médiocre. Multipliez vos loix, elles ſeront toujours moins puiſſantes que la cupidité que vous avez miſe en honneur, ſi vous ne commencez par rendre les richeſſes inutiles. Puiſque vous voulez que l'argent faſſe tout parmi vous, pourquoi voulez-vous qu'il ne puiſſe pas corrompre les membres de votre parlement ? On diroit que vous croyez que toutes les vertus, juſqu'au déſintéreſſement même, s'achettent à prix d'argent. Dès que nous avons vu que cette malheureuſe corruption dont vous vous plaignez, s'introduiſoit parmi nous, nous avons jugé que l'avarice éluderoit la force des loix, tant que nous permettrions aux beſoins tyranniques du luxe de regarder l'argent comme un bien préférable à la vertu.

Pour juſtifier complettement la ſévérité de nos légiſlateurs, il faudroit faire voir qu'on peut leur reprocher trop de molleſſe & de condeſcendance. Il faudroit approfondir les idées que je n'ai fait

qu'ébaucher ; il faudroit, pour ainſi dire, arracher à la nature ſes ſecrets ; & en examinant comment nous ſommes parvenus à étouffer & corrompre nos qualités ſociales, rechercher les moyens qu'elle nous a donnés pour les conſerver dans toute leur pureté. Mais en voilà aſſez, & vous n'exigerez pas que je faſſe un traité complet des loix. Laiſſons-là nos réformateurs miſanthropes, & permettons à vos vaiſſeaux de naviger dans toutes les mers, de faire redouter chez toutes les nations le nom Anglois, & d'en rapporter les tréſors immenſes, qui, cependant, ne vous ſuffiront jamais, & qui, peut-être, vous précipiteront un jour dans cette pauvreté que vous redoutez tant. Que ſert aujourd'hui de raiſonner ? Il eſt plus ſage, ou du moins plus court, de laiſſer aller le monde comme il va. Je ſuis effrayé de l'intervalle immenſe que les hommes ont mis entre le bonheur & eux ; & certainement nous ne ſommes pas diſpoſés à le franchir. Au lieu de nous entretenir de nos ſottiſes & de nos malheurs, nous ferons beaucoup mieux de jouir d'une promenade qui nous préſente le ſpectacle le plus agréable. La nature expirante, & comme épuiſée par les productions de l'été, ſemble renaître dans les beaux jours de l'automne. On oublie qu'on touche au temps des frimats, ou, ſi l'on s'en ſouvient, c'eſt pour jouir avec plus

d'empreſſement de la beauté du ciel. En vérité, Mylord, c'eſt un grand bonheur que l'empire de nos caprices ne s'étende par ſur l'ordre des ſaiſons ; nous n'aurions pas manqué de tout gâter ; & Dieu ſait ſi, à force de tout arranger à notre fantaiſie, le monde ne ſeroit pas rentré dans le chaos. Cette double vue m'enchante ; à droite, ſuivez la Seine qui, toujours ſous vos yeux dans le vaſte demi-cercle qu'elle parcourt, ſe partage & ſe diviſe entre ces prairies, & vient baigner inutilement les pieds arides de cette chaîne de montagnes. A gauche, parcourez des yeux cette vallée riante où une riviere moins orgueilleuſe, & bordée de ſaules, porte en ſerpentant, la fécondité & l'abondance.

Je ne ſais quel calme ſe répand dans l'ame, à la vue de ces hameaux que les paſſions des villes ſemblent reſpecter. Malheur à qui n'éprouve pas ce plaiſir. L'imagination s'abandonne à de douces rêveries, & paroît nous dire que c'eſt là le bonheur auquel nous ſommes appellés. Pour moi, continua notre philoſophe, je ſerois tenté de croire que les peuples ne jouiront de tous les avantages de la ſociété, que quand leur modeſtes magiſtrats ſeront tirés de la charrue. C'eſt alors que les loix ſeroient juſtes & impartiales, & les campagnes floriſſantes. Aujourd'hui les inſatiables beſoins de notre luxe & de notre oiſiveté ne

ceſſent de tyranniſer les malheureux, que nous avons condamnés à cultiver la terre. N'approchons pas de ces habitations, ſi nous voulons conſerver l'illuſion qui nous plaît. Le travail qui accable les laboureurs, ne ſeroit qu'un amuſement délicieux, ſi tous les hommes le partageoient. Notre avarice les tient dans la miſere; au milieu des fruits qu'ils font naître pour nous à la ſueur de leur front, il leur reſte, à peine, une vile pâture; ils ont tous les vices de la pauvreté, & la crainte de l'avenir eſt peut-être pire pour eux, que leur indigence préſente. Qu'on vante après cela la politique de l'Europe. Je vous demande pardon, Mylord, & ſans m'en appercevoir, j'allois en revenir à nos loix ſomptuaires & à nos réformateurs.

C'eſt ce que je deſire, répartit Mylord avec vivacité, & nous ne pouvons nous entretenir d'une matiere plus intéreſſante. Me voilà un peu familiariſé avec vos idées, depuis que vous me les avez développées avec plus d'étendue; & quand votre doctrine ſeroit pire que celle de Platon, je vous l'avoue, je ſuis aſſez diſpoſé à ne vous pas contredire. Vos premieres réflexions m'ont déjà fort ébranlé. Accoutumé à ne conſidérer la politique & les loix que relativement aux débats du parlement, aux intrigues de nos miniſtres, aux progrès de notre commerce, à la

sûreté de notre banque, au produit de nos douanes, à nos colonies qui ſe mutinent, à l'équilibre de l'Europe qui a beſoin de notre ſecours, & à notre marine; vous m'avez tranſporté dans des régions toutes nouvelles, & ce que j'ai déjà vu me donne envie de connoître le reſte. Je n'enviſageois les richeſſes que par le côté qui peut les faire eſtimer. De la magnificence, des plaiſirs, du luxe, des eſcadres nombreuſes, des ennemis qui nous craignent, des alliés qui nous reſpectent, des princes d'Allemagne & d'Italie qui ſe diſputent l'honneur utile d'être nos penſionnaires; tout cela, ſans doute, eſt fort bon; mais après vous avoir entendu, j'ai peur que les inconvénients ne ſoient plus grands que les avantages.

J'ai fait l'application de tout ce que vous nous avez dit, à ce que j'ai vu ſe paſſer en Angleterre, & je crois déjà entrevoir pourquoi un gouvernement établi ſur les principes les plus ſages, & qui donne les eſpérances les plus agréables, ne peut cependant prévenir les abus multipliés dont nous ne ceſſons de nous plaindre. Nous avons trouvé le malheureux ſecret d'éluder la force de toutes les loix qui gênent nos paſſions. Admirez ma pénétration; je commence à concevoir qu'un état ne peut être heureux qu'en donnant des mœurs aux citoyens, & qu'il eſt inutile

de faire des loix pour leur ordonner d'être juſtes, déſintéreſſés & bienfaiſants, quand on en fait en même temps qui excitent en eux l'avarice, & rendent les vices néceſſaires. La politique, que je regardois comme la ſcience la plus conjecturale & la plus incertaine, j'ai un vif plaiſir à voir que ce n'eſt plus le manege adroit d'un intrigant ſouple & ruſé, qui cherche à tromper en prodiguant les eſpérances agréables, ou qui prend cent formes différentes, ſelon les occurences ou le beſoin des circonſtances, pour ſortir d'un embarras & ſe jetter dans un autre. En me faiſant connoître les vues & les intentions de la nature à notre égard; en me montrant à quelles conditions elle nous promet le bonheur, & les moyens qu'elle nous a donnés pour le trouver, vous m'avez appris que la légiſlation eſt ſoumiſe à des regles auſſi sûres que ſimples : mais peut-être en faut-il conclure que notre mal eſt ſans remede. Puiſque le légiſlateur doit conformer ſa conduite à celle de la nature, comment pourrions-nous encore eſpérer d'avoir de bonnes loix ? N'importe; continuez, je vous prie, à me communiquer vos lumieres; il eſt curieux de connoître la route que nos peres auroient dû tenir, & ſi nous étions perſuadés que la ſociété n'eſt malheureuſe que par notre faute, peut-être ferions-nous quelques efforts utiles pour nous corriger. Je joi-

gnis mes prieres à celles de Mylord, & en entrant dans une des toutes les plus agréables du bois, notre philoſophe continua à nous entretenir.

CHAPITRE II.

La Nature a voulu que l'égalité dans la fortune & la condition des Citoyens, fût une condition néceſſaire à la proſpérité des États.

Je conſens avec d'autant plus de plaiſir, reprit notre philoſophe, à vous expoſer mes idées, que vous m'y confirmerez, ſi vous les approuvez, ou que vos réflexions me retireront de l'erreur, ſi je me trompe. Je vous ai parlé, Mylord, de nos qualités ſociales, & quelque prévenu que vous fuſſiez en faveur de la fauſſe politique que les hommes ont ſubſtituée à celle de la nature, vous n'avez pu vous empêcher de ſentir combien il importe aux états que ces qualités détournées de leur deſtination, ne ſe dégradent ou ne dégénerent en des paſſions dangereuſes. Ce que j'ai dit juſqu'à préſent ne ſuffit point pour guider un légiſlateur; s'il veut ne point s'égarer, il doit examiner ſi la nature ne nous a point fourni elle-même les moyens de conſerver nos qualités ſociales dans leur pureté. Elle eſt trop ſage, ſans doute, & trop bienfaiſante pour y avoir manqué; & nous devons, de notre côté, être aſſez raiſonnables pour nous ſoumettre ſans peine aux

conditions qu'elle nous a impoſées. Ce n'eſt point dans les loix d'Angleterre, de Suede, de France ou d'Allemagne, que j'étudie les devoirs du légiſlateur : je deſcends encore, Mylord, dans les abymes de mon cœur; j'étudie mes divers ſentiments, j'examine leurs rapports, leur liaiſon, & je crois découvrir que la nature deſtine les hommes à être égaux. Il me ſemble que c'eſt à l'égalité qu'elle a attaché & la conſervation de nos qualités ſociales & le bonheur; & j'en conclus que le légiſlateur ne ſe donnera que des peines inutiles, ſi toute ſon attention ne ſe porte d'abord à établir l'égalité dans la fortune & la condition des citoyens.

Plus j'y réfléchis, & plus je ſuis convaincu que l'inégalité des fortunes & des conditions décompoſe, pour ainſi dire, l'homme; & altere les ſentiments naturels de ſon cœur; parce que des beſoins ſuperflus lui donnent alors des deſirs inutiles pour ſon bonheur véritable, & rempliſſent ſon eſprit des préjugés ou des erreurs les plus injuſtes & les plus abſurdes. Je crois que l'égalité, en entretenant la modeſtie de nos beſoins, conſerve dans mon ame une paix qui s'oppoſe à la naiſſance & au progrès des paſſions. Par quelle étrange folie mettrions-nous de la recherche, de l'étude & du raffinement dans nos beſoins, ſi l'inégalité des fortunes ne nous avoit accoutumés

à regarder cette délicateſſe ridicule comme une preuve de ſupériorité, & n'eût valu par-là une ſorte de conſidération ? Pourquoi m'aviſerois-je de regarder comme au deſſous de moi, un homme qui m'eſt peut-être ſupérieur en mérite ; pourquoi affecterois-je quelque préférence ; pourquoi prétendrois-je avoir quelque autorité ſur lui, & ouvrirois-je ainſi la porte à la tyrannie, à la ſervitude & à tous les vices les plus funeſtes à la ſociété, ſi l'inégalité des conditions n'avoit ouvert mon ame à l'ambition, comme l'inégalité des fortunes l'a ouverte à l'avarice ? Il me ſemble que c'eſt l'inégalité ſeule qui a appris aux hommes à préférer aux vertus bien des choſes inutiles & pernicieuſes. Je crois qu'il eſt démontré que, dans l'état d'égalité, rien ne ſeroit plus aiſé que de prévenir les abus, & d'affermir ſolidement les loix. L'égalité doit produire tous les biens, parce qu'elle unit les hommes, leur éleve l'ame & les prépare à des ſentiments mutuels de bienveillance & d'amitié ; j'en conclus que l'inégalité produit tous les maux, parce qu'elle les dégrade, les humilie & ſeme entre eux la diviſion & la haine. Si j'établis des citoyens égaux, qui ne conſiderent, dans les hommes que les vertus & les talents, l'émulation ſe tiendra dans de juſtes bornes. Détruiſez cette égalité, & ſur le champ l'émulation ſe changera en

envie & en jalouſie, parce qu'elle ne ſe propoſera plus une fin honnête.

Pour ſe convaincre de la vérité de ces réflexions, il ſuffit d'étudier le jeu de nos paſſions, d'examiner avec quelle adreſſe & quelle diligence elles profitent de tous leurs avantages; & comment, en ſe heurtant, ſe choquant, s'irritant, elles parviennent à nous dominer. Voyons enſuite ce qui ſe paſſe autour de nous; moins il ſubſiſte d'égalité dans un état, & plus j'y découvre de vanité, de baſſeſſe, de dureté, d'avarice & de tyrannie. L'éducation a beau nous apprendre à déguiſer ces ſentiments, ils tranſpirent de toutes parts, je les reconnois tous les jours ſous le maſque dont ils ſe couvrent, & ils n'attendent qu'une occaſion importante pour ſe montrer ſans pudeur. Il y a, Mylord, quelques ames privilégiées à qui la nature ſemble avoir imprimé d'une maniere plus forte, les qualités ſociales. Comment ſont-elles parvenues à ſe préſerver de la contagion générale? Je voudrois que la perſonne chez qui nous nous trouvons nous dît ſon ſecret; mais je le devine: c'eſt par le ſecours d'une raiſon cultivée & éclairée, qui lui fait mépriſer tous les préjugés que donnent de grandes richeſſes, de grands titres & une haute naiſſance. L'égalité lui eſt chere, parce qu'elle n'a pas beſoin des miſérables diſtinctions que nous avons imaginées, pour être diſtinguée. Mais

Mais quelques exceptions dont on eſt étonné, ne détruiſent point une regle générale ; & le genre humain ſe livrera toujours aux vices que doit produire l'inégalité. Dès qu'on ſuppoſe des richeſſes inégalement partagées, peut-il ſe faire que les plus riches ne s'abandonnent pas au conſeil d'une pareſſe enchantereſſe ? Sera-t-on oiſif ſans imaginer de nouveaux plaiſirs & de nouvelles commodités ? Aura-t-on une délicateſſe un peu recherchée, ſans y mettre un certain prix, une certaine valeur ? Et commencera-t-on à s'eſtimer ſi follement, ſans commencer à mépriſer ceux qui ſeront reſtés dans leur premiere ſimplicité ? Remarquez qu'il ne peut point y avoir d'inégalité dans la fortune, ſans qu'il n'y ait des riches, & par conſéquent des pauvres. Ceux-ci ne vendront-ils pas leurs ſervices aux autres, & leur ame ne ſera-t-elle pas humiliée ? Ne jugeons pas de ce commencement de corruption par les abus médiocres qu'il produit d'abord, mais par l'avenir malheureux qu'il annonce. Vouloir donner des bornes à ce qui eſt mal, dit un des plus grands hommes de l'antiquité, c'eſt prétendre qu'un fou qui ſe précipite du rocher de Leucade, ſera le maître, s'il le veut, de ſe retenir au milieu de ſa chûte. Pour peu qu'on s'écarte de la raiſon, les paſſions ſe pouſſent & s'avancent avec une extrême vîteſſe. Dès qu'on commence à leur

obéir, on ſe plaît à ne leur point réſiſter : Cicéron a raiſon, & nos maux ſont ſans remede.

Suivez, je vous prie, cette chaîne de tous nos vices, dont le premier anneau tient à l'inégalité des fortunes. Dès que les richeſſes donneront quelque conſidération, il faut que les riches s'eſſayent à uſurper l'autorité publique. Comment voudriez-vous que la pauvreté ſi humble & ſi vile, pût les retenir ? Si l'ambition ſe conduit à l'égard des pauvres, avec quelques ménagements, ſon ſuccès eſt certain. L'état ſe trouve dans le deſpotiſme avant que de s'en appercevoir, & l'imbécillité du peuple éterniſera ſa ſervitude. Si l'inégalité des fortunes eſt aſſez grande pour que les riches, plus entreprenants & plus audacieux, aſpirent ouvertement à la tyrannie ; vous verrez que les pauvres, ſoit parce qu'ils ne ſont pas encore familiariſés avec le joug, ſoit parce qu'ils ſont révoltés par une injure nouvelle, ſe ſouleveront & feront un effort en faveur des droits de l'humanité. De là cette foule de diſſenſions, de querelles, de conjurations, de guerres civiles & de révolutions, qui, après avoir déchiré la république, cauſent ſa ruine.

Si quelque haſard favorable ſuſpend ces agitations, & que les partis ennemis paroiſſent ſe réconcilier ; l'état ſera plus ou moins heureux, ſuivant que les loix, dont on ſera convenu, rap-

procheront plus ou moins les citoyens de l'égalité. Si cette égalité n'eſt pas entiere, le feu n'eſt point éteint, il n'eſt que caché ſous la cendre, & vous devez vous attendre à de nouveaux incendies. Les richeſſes ſont-elles enfin parvenues à établir l'ariſtocratie? Ce gouvernement ne ſubſiſtera qu'autant que la fortune des tyrans du peuple ſera égale. Si les uns acquierent de grandes richeſſes, tandis que les autres reſteront dans leur premiere médiocrité, les mêmes troubles qui ont détruit le pouvoir du peuple, détruiront l'autorité des ariſtocrates. Chaque jour le gouvernement ſera confié à un moins grand nombre de mains. Il ſe forme des complots, des partis & des ligues. Déjà l'oligarchie eſt établie; & les paſſions, qui ont uni quelques tyrans, ne tarderont pas à les diviſer. Après avoir ſoumis de concert la république, chacun d'eux voudra ſoumettre ſes collegues. Celui qui prendra l'aſcendant, va établir ſa puiſſance en faiſant périr tout ce qui lui porte ombrage. Aux loix détruites, ſuccede une volonté aveugle & arbitraire, & des hommes qui s'étoient réunis en ſociété pour être heureux, ſont pouſſés, par degrés, de malheurs en malheurs toujours plus grands, & ſubiſſent enfin, ſous des empereurs, tantôt inſenſés, tantôt imbécilles, tantôt cruels, tantôt injuſtes, & toujours accablés du poids de leur pouvoir,

le châtiment qu'ils ont mérité en s'écartant des vues de la nature.

Tels ſont en partie les maux que nous avons raſſemblés ſur nos têtes, depuis que l'inégalité des fortunes ne nous a plus permis d'avoir des loix impartiales. Vous êtes trop inſtruit, Mylord, pour qu'il ſoit néceſſaire d'entrer dans des détails. Vous parlerai-je de la mendicité, qui déshonore aujourd'hui l'Europe, comme l'eſclavage a autrefois déshonoré les républiques des Grecs & des Romains? Ce n'étoit pas, ſans doute, aſſez des malheurs domeſtiques que nous nous ſommes faits; les nations ſe ſont armées les unes contre les autres, & tous les droits de l'humanité ont été violés. Des terres, dit Platon, qui ſuffiſoient à des citoyens qui ne connoiſſoient, dans l'égalité, que les beſoins ſimples & peu nombreux de la nature, ne purent plus ſuffire à l'entretien d'une ſociété, à qui l'inégalité des fortunes avoit appris à eſtimer les richeſſes, le luxe & les voluptés. Il parut avantageux de piller ſes voiſins, & parce que le pillage étoit utile, il fut bientôt plus honoré que la juſtice dont on n'eut dès-lors que des idées fauſſes. Nous nous fîmes deux poids & deux meſures; & à la honte de notre raiſon, les riches infligerent peine de mort contre le vol, parce qu'ils pouvoient être volés; & approuverent les conquêtes, parce qu'ils étoient eux-mêmes les voleurs des nations.

Mais de grace, Mylord, je vous demande encore un moment d'audience, & vous me ferez enſuite toutes les objections qu'il vous plaira. Permettez-moi d'ajouter que ce n'eſt point en faiſant un tableau des déſordres que l'inégalité a cauſés, que je me borne à prouver que l'égalité eſt néceſſaire aux hommes. La nature en avoit fait une loi à nos premiers peres, & elle avoit déclaré ſes intentions d'une maniere ſi claire, qu'il étoit impoſſible de les ignorer. En effet, qui peut nier qu'en ſortant de ſes mains, nous ne nous ſoyions point trouvés dans la plus parfaite égalité ? N'a-t-elle pas donné à tous les hommes les mêmes organes, les mêmes beſoins, la même raiſon ? Les biens qu'elle avoit répandus ſur la terre, ne leur appartenoient-ils pas en commun ? Où trouverez-vous un principe d'inégalité ? Avoit-elle établi à chacun un patrimoine particulier ? Avoit-elle placé des bornes dans les champs ? Elle n'avoit donc pas fait des riches & des pauvres. Avoit-elle privilégié quelques races par des bienfaits particuliers, comme nous voyons que pour établir l'empire des hommes ſur les animaux, elle nous a doués de pluſieurs qualités ſupérieures ? Elle n'a donc pas fait des grands & des petits : elle n'a donc pas deſtiné les uns à être les maîtres des autres.

Ce n'eſt pas tout, pour affermir cette précieu-

ſe égalité, la nature n'avoit-elle pas placé dans le cœur humain un ſentiment de nobleſſe, d'élévation & de liberté, qui devoit la défendre & la protéger? Avec quelle énergie ce penchant de l'ame ne ſe montre-t-il pas encore chez les nations libres? Quoique émouſſé & expirant dans les pays deſpotiques, les eſclaves eux-mêmes ne le retrouvent-ils pas en quelque ſorte dans le fond de leur cœur, quand on leur fait une injure à laquelle l'habitude de leur miſere ne les a pas accoutumés? Avec quelle force ce ſentiment, que pluſieurs ſiecles de ſervitude & de tyrannie n'ont pu détruire, devoit-il ſe montrer à la naiſſance des choſes? Plus l'égalité étoit néceſſaire pour rendre les hommes heureux, plus il étoit digne de la ſageſſe de la nature de prendre des précautions pour la conſerver. Tandis qu'il eſt ſi aiſé d'abuſer, comme je l'ai dit, de nos qualités ſociales; tandis que toujours voiſines de quelque vice, elles peuvent ſi facilement ſe dénaturer; je vois, au contraire, que la providence n'a pas permis que le ſentiment de l'égalité pût être outré. Plus il ſera vif, plus il contribuera au bonheur. Jamais il ne peut dégénérer & devenir un vice, parce qu'il ne peut jamais être injuſte; & que, ne nous éloignant pas moins de la tyrannie que de la ſervitude, il unit les hommes & ne leur donne qu'un même intétêt.

Le ſentiment de l'égalité n'eſt pas autre choſe que le ſentiment de notre dignité ; c'eſt en le laiſſant affoiblir que les hommes ſont devenus eſclaves, & ce n'eſt qu'en le ranimant qu'ils deviendront libres.

Si vous vous étiez borné, dit Mylord à notre philoſophe, à proſcrire la monſtrueuſe inégalité qui s'eſt introduite dans preſque tous les états de l'Europe, perſonne, je crois, n'auroit pu combattre vos réflexions ; mais vous demandez une égalité rigoureuſe, & vos arguments ne me perſuadent pas. Si la nature nous a donné d'une main l'égalité, il me paroît qu'elle l'a retirée de l'autre. Il eſt difficile de ſe perſuader que la providence, ſi elle avoit eu ſi fort à cœur la conſervation de notre prétendue égalité, n'eût pas trouvé, dans les tréſors de ſa bonté, de ſa ſageſſe & de ſa puiſſance infinies, des moyens certains de la conſerver. Vous me parlez de nos mêmes organes, de nos mêmes beſoins, de nos mêmes droits aux productions ſpontanées de la terre, & j'en conviens ; mais nous avons des inclinations différentes, & des forces & des talents inégaux. N'en faut-il pas conclure que cette égalité dans laquelle le genre humain a été créé, n'étoit, & ne pouvoit être, qu'un état de paſſage ? Tout ſort brut & informe des mains de la nature, & c'eſt à l'art des hommes qu'il appartient de per-

fectionner ſes ouvrages. Si l'état dans lequel nous ſommes nés, eſt un état dont nous ne puiſſions nous écarter ſans contrarier les vues de la providence ; pourquoi n'en eſt-il pas de notre indépendance comme de notre égalité ? Toutes deux ſont des préſents de la nature ; pourquoi puis-je renoncer à l'un, pourquoi faut-il que je conſerve l'autre ? Si nous ſommes deſtinés à former des ſociétés ; ſi nous devons faire des loix pour ajouter une nouvelle force à celles de la nature ; s'il faut créer des magiſtrats pour veiller à l'obſervation de ces loix : je conclurai de toutes ces vérités, qui ſont certaines, que nous ne ſommes pas appellés par la nature à vivre dans l'égalité ; car il eſt évident que l'état de ſociété ſuppoſe néceſſairement une ſubordination qui ne peut s'allier avec l'égalité que vous deſirez entre les citoyens. Il faut établir une autorité réprimante, & à laquelle rien ne puiſſe réſiſter, pour prévenir les abus ; mais comment établirez-vous cette autorité ſans détruire l'égalité ?

Courage, Mylord, répondit notre philoſophe en badinant, je vois qu'il n'eſt pas aiſé de vous contenter. Mais pourquoi, me faiſant l'honneur de croire que j'aie aſſiſté aux conſeils de la providence, exigez-vous que je vous explique comment les hommes ſi foibles, ſi bornés & ſi impuiſſants, ont pu réſiſter à leur vocation, & renoncer à l'égalité où ſa volonté toute puiſſante les

appelloit? Ce que je ne comprends pas, & ce qu'aucun philoſophe ne comprendra jamais, c'eſt par quel motif Dieu a voulu créer un être tel que l'homme, qui, par les beſoins de ſes ſens, eſt rabaiſſé à la condition humiliante des brutes, tandis que par ſon intelligence, il eſt, pour me ſervir de l'expreſſion de Cicéron, en commerce avec la divinité même. C'eſt un myſtere qui confond notre raiſon, que ce nœud qui aſſemble & lie des qualités ſi différentes, ou plutôt ſi oppoſées. Mais quelque incompréhenſible qu'en ſoit la cauſe, cet aſſemblage eſt fait, il doit en réſulter un être très-imparfait & ſujet à l'erreur; & c'eſt parce que l'homme eſt ſujet à l'erreur, qu'il a pu abuſer de ſa liberté, & ne pas ſuivre la vocation à laquelle il étoit appellé. Mais ne nous engageons pas, Mylord, dans une queſtion métaphyſique qui paſſe les bornes de notre intelligence; ce n'eſt pas dans cette vie que tombera le voile qui nous couvre les yeux. Tous vos raiſonnements ſe réduiroient à des plaintes de ce que l'homme eſt accablé d'infirmités; & je vous répondrois toujours que je vois ces infirmités, que j'en ſuis touché : mais que l'homme étant l'ouvrage d'un Dieu, qui fait néceſſairement tout pour le mieux, je ſuis perſuadé que nous avons toutes les perfections dont notre nature eſt ſuſceptible. Je voudrois que Dieu m'eût ôté la liber-

té de faire le mal, mais je vois tous les ſecours qu'il m'a donnés pour faire le bien.

Vous ne tirerez, je crois, aucun avantage des inclinations, des forces & des talents différents des hommes, pour prouver que l'égalité dans laquelle ils ſont nés, ne pouvoit ſubſiſter. Prenez garde, Mylord, de ne pas confondre notre état préſent, & celui de nos peres, quand ils ſortirent des mains de la nature. Combien l'inégalité, une fois introduite parmi les citoyens, n'a-t-elle pas produit de beſoins, d'arts, de profeſſions, de vices, de préjugés, d'habitudes & de paſſions, qui, n'étant que ſon ouvrage & venus après elle, n'ont pu, par conſéquent, contribuer à bannir l'égalité ? Les beſoins de nos premiers peres étoient trop ſimples pour que leurs inclinations fuſſent auſſi variées que vous le prétendez. Rappellez-vous ce qu'on a écrit ſur les mœurs des Sauvages d'Afrique & d'Amérique, vous verrez qu'ils ſont renfermés dans un cercle très-étroit d'occupations, & que leurs beſoins, qui ſont les mêmes dans leur égalité, leur donnent le même caractere.

Je dis la même choſe des talents; la nature ne les répand point avec aſſez d'inégalité, pour qu'ils puiſſent établir une grande différence dans la condition des hommes. C'eſt notre éducation, ſi capable d'abrutir les uns, & de développer dans les autres les facultés de leur ame, qui nous per-

ſuade que la providence a fait différentes claſſes d'hommes. Dans ces trous de rocher que nous avons vus en montant ſur cette montagne, la miſere y cache peut-être des Horace, des Ferſen, des Marlbourough, des Ariſtide, des Épaminondas & un Lycurgue. Dans la premiere ſituation des hommes, une éducation égale développoit à peu près les mêmes talents dans tous, & ſi quelques citoyens étoient diſtingués par leur mérite, ils étoient amplement récompenſés par l'eſtime publique, & par les magiſtratures auxquelles ils étoient élevés.

Pour l'inégalité des forces, il ne m'eſt pas moins difficile de concevoir comment elle a pu contribuer a bannir l'égalité. La nature a-t-elle créé des Briarées, des hommes à cent bras, pour aſſujettir mon eſpece ? Non; déſarmé, ſans les griffes & les dents d'un lion, comment voulez-vous que je contraigne mes pareils à reconnoître une ſupériorité que je n'ai pas ? Si j'abuſe de mes forces, ne ſe formera-t-il pas une ligue pour me punir, & ne ſuccomberai-je pas ſous les efforts de huit ou dix hommes plus foibles que moi ! Eſt-ce avant que l'établiſſement de la ſociété, que vous ſuppoſez que l'inégalité des forces ait détruit l'égalité dont nous parlons ? En ce cas, je dirai que vous faites un roman peu vraiſemblable. Au milieu de l'indépendance la plus entiere, quand on

n'a pas encore l'eſprit d'avoir des loix & des magiſtrats, quand on ne ſait encore ce que c'eſt qu'ordonner, défendre & dominer, comment voulez-vous qu'il ſe forme des projets de tyrannie? Vous bouleverſez toute la marche des idées & des paſſions humaines. Avant que de ſe ſoumettre à la volonté arbitraire d'un homme, on devoit s'accoutumer à la ſubordination, en commençant par ſe ſoumettre à des loix & à leurs miniſtres. N'eſt-ce qu'après l'établiſſement de la ſociété, que ſera arrivée cette funeſte révolution? Mais je vous réponds que la force peut bien avoir ſervi de titre pour mériter de la conſidération, & avoir du crédit chez un peuple groſſier & barbare, mais non pas pour bannir l'égalité, quand une fois il eſt aſſez éclairé pour avoir formé une ſociété. Puiſque la fin que ſe propoſent des hommes réunis par les loix, eſt de former une maſſe de puiſſance publique, pour arrêter & réprimer les violences & les injuſtices des particuliers, comment la force d'un citoyen lui ſervira-t-elle à faire reconnoître ſa ſupériorité & ſa tyrannie? Non, Mylord, ce n'eſt point la faute de la nature ſi les hommes ont perdu leur égalité, ils n'ont point abuſé des forces inégales qui leur étoient données, il faut recourir à d'autres cauſes. C'eſt a faute de la politique & des loix qui ont été aſſez imprudentes & aſſez inconſidérées pour per-

mettre que des magiſtrats s'accoutumaſſent dans l'exercice d'une trop longue magiſtrature, à la douceur de commander, euſſent l'adreſſe de tourner la puiſſance publique à leur avantage particulier, & s'en rendiſſent enfin les maîtres.

Je ne nie pas que la nature ne nous diſtribue inégalement ſes bienfaits, mais il me ſemble que ce n'eſt point avec une diſproportion égale à la monſtrueuſe différence que nous voyons dans la fortune des hommes. En nous donnant des goûts, des qualités, des forces & des talents différents, elle n'a point voulu nous tendre un piege, ni nous préparer à la plus légere inégalité; car, quelque petite que vous ſuppoſiez cette inégalité, elle ſeroit toujours un vice, qui ne manqueroit pas de prendre, en peu de temps, des forces, & de produire enfin les maux les plus extrêmes. La nature n'a recherché qu'à multiplier & reſſerrer les liens qui doivent nous unir ſous l'empire des loix. C'eſt par ce partage inégal dont notre amour-propre nous empêche de nous plaindre, qu'elle nous rend plus utiles les uns aux autres, ſuffit à tous nos beſoins, & nous invite à ce commerce de ſervices & de bienfaits qui nous eſt néceſſaire. Ces dons différents de la nature, qui contribuent à faire fleurir la ſociété, contribuerent, dans la naiſſance des choſes, à la former. Si tous les hommes avoient eu

dans le même degré, les mêmes qualités, les mêmes inclinations, les mêmes forces, les mêmes talents, ils ſe ſeroient rapprochés moins aiſément, & chacun auroit été moins diſpoſé à ſe mettre à la place qu'il devoit occuper.

Je vous prie, Mylord, de ne pas croire qu'il ait fallu conſerver l'indépendance comme l'égalité pour nous rendre heureux. Toutes deux, il eſt vrai, ſont des dons de la nature, mais ils ſont différents, & ils nous ont été faits pour une fin différente ; nous n'avons pas été créés égaux, parce qu'il nous importoit de reſter indépendants, mais nous ſommes nés indépendants, parce qu'il nous importoit de naître égaux & de reſter dans notre égalité. Cette vérité devient ſenſible, quand on fait attention que l'indépendance, qui conſiſte à ne rendre compte de ſa conduite à perſonne, & ne rélever, ſi je puis parler ainſi, que des lumieres de ſa raiſon, & des mouvements de ſa conſcience, ne peut ſubſiſter dans l'état de ſociété, où l'homme, devenu citoyen, voit au deſſus de lui des loix, des tribunaux & des magiſtrats. S'il nous a été utile de former des ſociétés, il nous a donc été utile de renoncer à notre indépendance. Il n'en eſt pas de même de notre égalité, & je vous ai déjà prouvé qu'elle eſt la ſource des plus grands biens, & qu'on ne peut la perdre ſans s'expoſer aux plus grands maux : il nous étoit donc utile de n'y pas renoncer.

Il me ſemble que ce n'eſt qu'en Turquie, ou dans quelque autre état deſpotique, qu'on peut croire que la ſubordination, néceſſaire dans la ſociété, ſoit incompatible avec l'égalité. Si ma raiſon particuliere eſt ſubordonnée à la raiſon publique de l'état, ſi je conſens d'obéir aux loix, ſi je reconnois un ſouverain dont je fais partie, de même que tous les autres citoyens, pourquoi ne ſerois-je plus l'égal de ceux qui n'ont que les mêmes droits que moi? Les magiſtrats, me direz-vous, ne ſont-ils pas au deſſus de vous? Non, vous répondrai-je, à moins que je n'aie été aſſez inſenſé pour me donner un maître, ou que je n'aie accordé à ce magiſtrat le droit de m'opprimer en lui abandonnant un trop grand pouvoir, ou des prérogatives qui ſéparent ſes intérêts des miens. Mais ſi, conſultant les regles les plus ſimples du ſens commun, ces magiſtrats, que j'ai placés dans leur tribunal, n'occupent qu'une place que je puis occuper à mon tour; s'ils ſont obligés d'obéir aux loix comme moi, ſi je puis les punir pour les avoir violées, s'ils ne ſont que chargés de la procuration de leurs concitoyens & de la mienne pour maintenir l'ordre, & n'ont qu'une autorité empruntée & paſſagere; pourquoi le reſpect que je dois à de pareils magiſtrats, m'aviliroit-il au lieu de m'honorer? Pourquoi une pareille ſubordination ſeroit-elle oppo-

ſée à l'égalité la plus entiere ? Je le ſais, Mylord, nous avons beſoin d'une puiſſance réprimante, mais je ſuis sûr que pour impoſer aux hommes, les magiſtrats n'ont point beſoin de tout cet appareil de faſte, de grandeur & de puiſſance qui les accompagne.

Je ne ſais par quelle fatalité, dit Mylord à notre philoſophe, les meilleures raiſons ne ſe préſentent jamais que les dernieres à notre eſprit. Je vous abandonne tous les raiſonnements que je viens de faire ; mais ce qui prouve invinciblement que les hommes ne ſont pas deſtinés à reſter égaux dans la ſociété, c'eſt qu'avec quelque égalité que le partage des terres ait été fait, il eſt impoſſible que la république n'ait bientôt des citoyens riches & des citoyens pauvres ; & cette inégalité des fortunes produira néceſſairement l'inégalité des conditions. C'eſt une deſtinée inévitable ; car il ſeroit inſenſé de porter des loix pour ordonner aux citoyens d'avoir la même intelligence, la même induſtrie, le même goût pour le travail, & le même nombre d'enfants. Ainſi les terres produiront plus dans de certaines mains & moins dans d'autres, & avec une égalité de partage, il y aura bientôt une inégalité de fortune. Laiſſez le temps de recueillir ou de partager les ſucceſſions & les héritages ; attendez la troiſieme génération, & je vous réponds que vous

ne

ne trouverez plus d'égalité dans votre république. La loi ordonnera-t-elle de faire tous les cent ans un nouveau partage des terres? Dans ce cas, je vous avertis que le remede ſera pire que le mal. A la fin de chaque ſiecle, on négligera de cultiver des terres qu'on n'eſpérera pas de conſerver. Il ſe formera, de tous côtés, des cabales & des partis, &, au lieu de réformer la république, vous la perdrez.

Je vous répondrai, dit notre philoſophe, qu'il n'eſt pas impoſſible de remédier à la plus grande partie de ces inconvénients, ou plutôt de les prévenir; puiſqu'il eſt prouvé que les Spartiates ont vécu pendant ſix cent ans dans la plus grande égalité; & que vous ne pouvez nier que des inſtitutions qui ont ſubſiſté pendant ſix ſiecles, ne tenoient point à une mode, à un enthouſiaſme, à un fanatiſme paſſager, & pouvoient, par conſéquent, ſe conſerver pendant un million d'années. Quel fut le ſecret de Lycurgue pour opérer ce prodige? Il ſentit la force de votre objection, & ne ſe contentant pas de partager également les terres, & de ne produire qu'un bien paſſager & très-court, il ôta à ſes concitoyens la propriété de leurs terres. Elles appartenoient à la république, qui en diſtribua une portion à chaque pere de famille, pour en jouir en qualité de ſimple uſufruitier. S'il ſe gliſſa différents abus chez

les Spartiates, s'ils furent enfin les maîtres de disposer à leur gré de leurs terres, & si cette révolution funeste perdit sans ressource la république & les loix de Lycurgue, il me semble qu'on en peut tirer les instructions les plus utiles sur la nature des propriétés; il me semble qu'on en doit conclure que nous ne pouvons trouver le bonheur que dans la communauté des biens. Je vous prie, Mylord, de ne pas perdre patience, & de m'écouter.

CHAPITRE III.

De l'établiſſement de la Propriété. Elle n'eſt point la cauſe de la réunion des hommes en Société. La Nature les invitoit à la communauté des biens.

Je vous ai parlé, continua notre philoſophe, des avantages de l'égalité; & votre dernier argument, pour prouver qu'elle ne peut ſubſiſter avec la propriété des biens, eſt d'une ſi grande force, que je ne balance point à regarder cette malheureuſe propriété comme la premiere cauſe de l'inégalité des fortunes & des conditions, & par conſéquent, de tous nos maux. Les poëtes, que Platon vouloit chaſſer de ſa république, ont mieux connu que les légiſlateurs & la plupart des philoſophes, l'origine, la marche & les progrès des ſentiments du cœur humain. Ils ont appellé ſiecle d'or, cet heureux temps où les propriétés étoient inconnues; & ils ont ſenti que la diſtinction du *Tien* & du *Mien* avoit produit tous les vices.

Quelle miſere, je vous prie, que des perſonnes qui paſſent pour philoſophes, répétent éternellement les uns après les autres, que ſans la propriété, il ne peut point y avoir de ſociété! Eſt-il vrai que ce ſoit pour s'aſſurer la jouiſſan-

ce de ſes poſſeſſions, qu'on ait fait des loix & des magiſtrats ? Les hommes ſe ſont rapprochés, parce qu'ils avoient des qualités ſociales, & que leurs beſoins les invitoient à s'aider & à ſe ſervir mutuellement. C'eſt parce qu'ils étoient ſujets à des mouvements d'impatience, de colère, d'emportement, de haine & de vengeance, c'eſt parce que tous n'étoient pas également dociles aux conſeils de leur raiſon, & que ſouvent on abuſoit du droit de ſe venger & de punir ſes ennemis, qu'on établit une puiſſance publique à qui on remit le ſoin de punir, de venger ou de réparer les injures & les injuſtices des particuliers. Certainement la ſociété s'eſt formée, avant que la terre fût aſſez peuplée, pour que ſes productions ſpontanées, la chaſſe & la pêche, ne puſſent plus ſuffire à la ſubſiſtance de ſes habitants. Pourquoi les hommes auroient-ils imaginé, dans cette ſituation, de cultiver les champs ? Ce n'eſt que le beſoin qui peut nous forcer à travailler. La terre n'avoit alors aucun prix, aucune valeur ; autant qu'on peut remonter à l'origine des nations, tous les monuments ne nous indiquent-ils pas qu'elles ont commencé par être errantes ? Comment donc pouvoient-elles avoir des propriétés ? Si les ſociétés ſe ſont formées ſans les connoître, pourquoi n'auroient-elles pu ſubſiſter ſans leur ſecours ?

Quand les hommes, en ſe multipliant, ſentirent enfin la néceſſité d'avoir des demeures fixes, & de cultiver la terre, je vous demande ſi la premiere idée qui ſe préſenta à leur eſprit, fut de faire un partage & d'établir des propriétés? En faiſant un établiſſement nouveau, il eſt de la nature de notre eſprit de ſe conduire encore par les idées avec leſquelles l'habitude l'a familiariſé. Il eſt donc raiſonnable de penſer que nos peres, obligés de travailler pour ſe procurer une ſubſiſtance plus commode, réunirent leur travail en commun, comme ils avoient déjà réuni leurs forces pour former une puiſſance publique. Après avoir uni leur travail, ils devoient recueillir en commun. Vous voyez avec quelle ſageſſe la nature avoit tout préparé pour nous conduire à la communauté des biens, & nous empêcher de tomber dans l'abyme où l'établiſſement de la propriété nous a jetés. Pour moi, je vous l'avoue, bien loin de regarder cette communauté comme une chimere impraticable, j'ai de la peine à deviner comment on eſt venu à établir des propriétés. Je n'ai là-deſſus que des conjectures qui ne me ſatisfont pas entiérement; & ſi je ne craignois de manquer de reſpect à nos peres, quels reproches ne leur ferois-je pas pour avoir fait une faute qu'il étoit preſque impoſſible de faire?

J'avois gardé juſqu'alors un profond ſilence;

mais ces dernieres paroles me parurent un paradoxe ſi extraordinaire, que je ne pus m'empêcher d'interrompre notre philoſophe. Ce qui m'étonne beaucoup, lui dis-je, c'eſt que vous ſoyiez embarraſſé d'une choſe qui ne m'embarraſſe nullement. Pourquoi nos peres ſont-ils ſi coupables, & quels grands obſtacles ont-ils eus à ſurmonter pour devenir méchants ? Il me ſemble que les ſottiſes ne ſont que trop naturelles aux hommes. N'eſt-il pas tout ſimple, que ce fond d'avarice & d'ambition que nous portons dans notre cœur, n'ait pas voulu ſe contenter de la communauté des biens ? Si ces deux paſſions, avant que d'être aiguillonnées par la propriété, étoient beaucoup moins actives qu'aujourd'hui, elles devoient cependant nous ſolliciter avec aſſez de conſtance & de force pour obtenir enfin tout ce qu'elles demanderoient ; & il auroit fallu une eſpece de miracle pour que nos peres n'euſſent pas fait la faute que vous leur reprochez.

Vous auriez raiſon, me répondit notre philoſophe, ſi la nature avoit fait l'homme avare & ambitieux, comme elle l'a fait ſenſible à la pitié, à la colere, à la reconnoiſſance, à l'amitié, &c. Mais puiſqu'elle vouloit le mettre à portée de ſe rendre heureux, elle s'eſt bien gardée de lui donner les deux vices qui contribuent le plus à ſon malheur. L'ambition & l'avarice ne

ſont pas meres, ſi je puis parler ainſi, mais filles de l'inégalité. Pour ſe convaincre que ces deux paſſions étoient inconnues à la naiſſance des choſes; & ont ſuivi & n'ont pas précédé la propriété, il ſuffit de faire attention qu'avant cet établiſſement, les richeſſes ne conſiſtant qu'en des fruits que le temps altéroit & corrompoit promptement, il étoit inutile d'en cueillir ou d'en cultiver plus qu'on n'en pouvoit conſumer. Puiſqu'il n'y avoit point de fortune, il ne devoit point y avoir d'avarice. Mais le germe de cette malheureuſe paſſion fut jeté parmi les hommes, dès que la propriété fut connue. Le citoyen ne regarda plus le champ qu'il cultivoit du même œil qu'il l'avoit vu juſqu'alors; il s'occupa davantage de lui-même dans ſon travail, il oublia le bien public, & fut dès-lors moins généreux. Il s'établit un commerce des denrées que chaque famille ne put conſumer. Le ſuperflu ne fut plus une choſe inutile depuis qu'on pouvoit l'échanger; les beſoins augmenterent, on ſentit l'avantage d'être riche. Voilà l'avarice; & elle ne tardera pas de s'accroître en inventant tous les jours de nouveaux moyens de ſe ſatisfaire.

Il en eſt de même de l'ambition. Je ſais que quelques philoſophes ont prétendu que nous naiſſons ennemis les uns des autres; & qu'en commençant à reſpirer, les hommes eurent le deſir

de ſe faire la guerre, de ſe déchirer & de s'aſſervir mutuellement; mais au lieu de m'arrêter à réfuter cette abſurde philoſophie, ne ſuffit-il pas de demander ſur quelle apparence de raiſon on imagine que la nature ait arrangé de telle ſorte notre condition, qu'un homme ne puiſſe être heureux qu'aux dépens d'un autre? Tout ne nous dit-il pas que le ſoin de notre conſervation a d'abord dû nous occuper entiérement? Pourquoi veut-on qu'un être qui penſe, s'expoſe au danger de la guerre ſans eſpérance d'un bien? Si on veut me perſuader que les hommes avoient de l'ambition avant la naiſſance de la ſociété, il faut me faire voir les avantages que cette paſſion pouvoit leur préſenter; il faut me démontrer qu'il n'y a point d'abſurdité à ſuppoſer que les hommes qui n'avoient que des idées d'égalité, de liberté & d'indépendance, pouvoient former des projets d'empire, de ſervitude & de tyrannie.

Paſſe encore, ſi on avoit rejeté la naiſſance de l'ambition, au temps où les ſociétés ſe formerent. On pourroit dire, avec quelque ombre de vraiſemblance, que les magiſtrats, flattés du plaiſir de commander, & fiers de ſe voir les miniſtres des loix, ſe livrerent à des eſpérances ambitieuſes; mais je vous avoue que j'aurois quelque peine à le croire. Comment ces eſpérances ambitieuſes pouvoient-elles s'aſſocier avec l'éga-

lité à laquelle on étoit accoutumé avant l'établiſſement des propriétés ? Remarquez, je vous prie, que chez tous les peuples dont nous connoiſſons l'hiſtoire, l'avarice a toujours précédé l'ambition. Plus une nation eſt pauvre, moins il doit s'y former de projets d'ambition & de tyrannie. Pourquoi cela ? C'eſt qu'il eſt infiniment aiſé à des hommes pauvres d'arranger de telle maniere les magiſtratures, qu'on n'ait rien à craindre de l'autorité des magiſtrats ; & qu'ils ſeroient des inſenſés, s'ils oſoient aſpirer à n'être pas les ſimples organes de la loi. C'eſt que rien n'eſt plus facile dans cette ſituation, que d'inſpirer à tous les citoyens l'amour du bien public ; & que cette vertu, qui étouffe l'ambition, ne laiſſe paroître que l'émulation & l'amour de la gloire. L'ambition ſuppoſe des propriétés. Avant qu'il y ait des ambitieux, il doit y avoir des riches qui jouiſſent de leurs avantages, & dont la fortune ſoit à la fois enviée & reſpectée. Sans cela l'homme ſe donneroit-il la peine d'être ambitieux ? Etouffant & corrompant la plupart de ſes qualités ſociales, par quel intérêt pourroit-il ſe réſoudre à commettre les injuſtices & les violences néceſſaires au ſuccès de l'ambition ?

Rien ne me paroît plus aiſé que de contenir les hommes dans le devoir, avant qu'on eût établi des propriétés ; car, rien n'étoit plus aiſé que

de pourvoir à leurs beſoins & de les ſatisfaire. Je crois voir les citoyens diſtribués en différentes claſſes; les plus robuſtes ſont deſtinés à cultiver la terre, les autres travaillent aux arts groſſiers dont la ſociété ne peut ſe paſſer; je vois par-tout des magaſins publics, où ſont renfermées les richeſſes de la république; & les magiſtrats, vraiment peres de la patrie, n'ont preſque point d'autre fonction que d'entretenir les mœurs, & de diſtribuer à chaque famille les choſes qui lui ſont néceſſaires.

C'eſt, ſelon les apparences, la pareſſe qui troubla le bonheur de cet âge d'or. Peut-être que des hommes plus indolents & moins actifs que les autres, & qui attendoient leur ſubſiſtance du travail commun de la ſociété, la ſervirent avec moins d'aſſiduité & de zèle. Leur nonchalance, comme tous les autres vices, augmenta en n'étant pas réprimée. Les pareſſeux furent à charge à leurs concitoyens qui ſe plaignirent, & la république commença à être agitée par ces diſſenſions. Si vous n'êtes pas content de ces conjectures, vous pouvez attribuer la naiſſance des premiers déſordres à l'injuſtice des magiſtrats, qui, dans la diſtribution des fruits ou des autres choſes néceſſaires, ſe firent à eux-mêmes une meilleure part, ou marquerent une préférence injuſte pour leurs parents & leurs amis.

Quoi qu'il en ſoit de ces premiers mécontentements qui préparoient une révolution funeſte, croyez-vous, ajouta notre philoſophe en me ſerrant la main, qu'il fût impoſſible d'y remédier ? Les paſſions, alors, n'avoient point l'opiniâtreté & la force qu'elles eurent depuis. Pour proſcrire la pareſſe, il ne s'agiſſoit que d'encourager au travail en portant des loix qui auroient réveillé, dans les citoyens, l'inſtinct naturel qui nous invite à rechercher l'eſtime de nos pareils, & à craindre leur mépris. Pour arrêter les plaintes des hommes laborieux qui trouvoient mauvais de travailler pour des citoyens inutiles à la ſociété; il ſuffiſoit de leur accorder des récompenſes & des diſtinctions qui les auroient fait regarder comme les bienfaiteurs & les peres de la patrie. Si le mal venoit des préférences injuſtes des magiſtrats dans la diſtribution des fruits; on pouvoit, ſans beaucoup de peine, les rappeller à leur devoir. Mille moyens, tous plus ſimples les uns que les autres, ſe préſentoient à la politique de nos peres, & tous étoient également propres à maintenir l'ordre. Il ſeroit inutile de vous en parler, & il eſt aiſé de les imaginer, puiſque pluſieurs peuples, malgré l'emportement de nos paſſions, ont encore trouvé le ſecret de preſcrire des regles aux magiſtrats, & de les contraindre à obéir aux loix.

On se livra sans réflexion à des mouvements de colere, d'indignation & de vengeance. Puisque nous ne vivons plus, dirent les citoyens les plus laborieux, des fruits spontanés de la terre, & que le travail de nos bras est nécessaire à la société, il est juste que chaque citoyen y contribue également. Il n'y a qu'un moyen pour bannir la paresse & châtier les paresseux; que, désormais, les fruits de la terre n'appartiennent qu'à ceux qui les auront cultivés, & aux ouvriers qui leur donnent, pour ainsi dire, une nouvelle existence. Nous espérons en vain que les magistrats mettront dans nos distributions la justice & l'impartialité que nous desirons. Pour arrêter le cours des maux dont nous nous plaignons, que tardons-nous donc à porter une loi qui attribue & donne à chaque citoyen la récolte que ses soins auront produite ? Faisons un partage égal de nos terres, la nécessité la plus puissante des loix, bannira la paresse; le besoin donnera de la force, de l'activité & de l'industrie, & nos magistrats seront débarrassés d'un emploi qu'ils ne peuvent remplir. On ne découvrit point l'abyme qu'on creusoit sous ses pas, & on porta la loi funeste qui ordonnoit le partage des terres.

Croyez-vous, dit Mylord en badinant, m'avoir convaincu avec vos idées poétiques ? Il ne manque à la description de votre siecle d'or que

des ruiſſeaux de lait qui ſerpentent dans les plaines; & ſi vous ne m'aviez déjà prouvé qu'on n'abandonne point impunément les regles étroites de la nature, je ne ſerois point trop fâché qu'on nous eût fait paſſer du ſiecle d'or au ſiecle d'argent. Si je vous dis qu'une pointe d'avarice eſt peut-être néceſſaire aux hommes pour les faire agir; vous me répondrez qu'ils ſe porteront inſenſiblement aux derniers excès, & j'ai peur que vous n'ayiez raiſon. Quoi qu'il en ſoit, la communauté des biens répand une extrême langueur dans la ſociété. Quel engourdiſſement! Vous avez bien raiſon de craindre que la pareſſe, la plus paiſible des paſſions, ne trouble cependant vos citoyens. Pourquoi travailleroient-ils? La culture de la terre doit être négligée, & les campagnes ne produiront que des moiſſons ſtériles ſous des mains qui ne ſeront pas animées par la propriété, car on ne travaille pas pour les autres avec la même ardeur que pour ſoi. Quel chétif ſpectacle auroient d'ailleurs préſenté les ſociétés, qui, pour ſe gouverner par vos principes, auroient été obligées d'être extrêmement petites? Quelle occupation faſtidieuſe pour des magiſtrats, que l'unique ſoin de raſſembler les productions de la terre, de viſiter les atteliers des artiſans, & de diſtribuer triſtement aux citoyens les denrées & les vêtements dont ils ont

beſoin ! Enfin, ſi tous les hommes ne reſtoient pas dans ce premier état, ne voyez-vous pas que ceux qui ſe ſeroient opiniâtrés à ne point changer de ſituation, auroient été bientôt envahis par quelque voiſin dont l'avarice & l'ambition auroient fait une puiſſance formidable ?

Mylord, répondit notre philoſophe, ſi les hommes n'ont pas beſoin d'avoir des propriétés pour être ſenſibles au plaiſir & à la douleur, ſoyez sûr que la communauté des biens ne les jettera pas dans cet engourdiſſement que vous redoutez. Je ne conviendrai point qu'on doive être avide & avare, pour que la terre ſoit bien cultivée. Votre objection n'eſt pas nouvelle pour moi, on me l'a propoſée cent fois ; &, cent fois, j'ai prié mes adverſaires d'obſerver qu'en ne ſe faiſant pas une idée nette de la différence qu'il doit y avoir entre des hommes qui ne ſe ſont point écartés des inſtitutions de la nature, & des hommes qui en ſont monſtrueuſement éloignés, il eſt preſque impoſſible de s'entendre en raiſonnant avec eux. Par une erreur étrange, ils confondent les ſentiments de notre éducation & ceux de la nature ; parce que dès l'enfance notre ame eſt ouverte aux erreurs & aux paſſions que nos peres ſe ſont faites, & qu'elles ſeules ſont capables de nous donner de l'action & du mouvement ; nous nous ſommes accoutumés à les appeller abuſivement

l'inſtinct de la nature. N'ayant aujourd'hui, pour toute politique, que l'art de nous ſervir de nos vices pour nous remuer & nous donner de la vie; ſans doute nous reſterions immobiles & ſans action à la vue des motifs qui détermineroient & entraîneroient les citoyens de mon âge d'or. Nous peſons tout au poids d'un vil intérêt, nos plaiſirs & nos douleurs dépendent de nos gains & de nos pertes; mais des hommes qui ne ſont pas avares, ont d'autres ſources de plaiſir & de peine.

On ne travaille point, dites-vous, avec la même ardeur pour les autres que pour ſoi; cette vérité eſt inconteſtable pour tous les temps. Mais qui vous à dit que ce cultivateur infatigable, qui fait des récoltes beaucoup plus abondantes que ne l'exigent ſes beſoins & ceux de ſa famille, ne travaille pas pour lui! Il travaillera véritablement pour lui, Mylord, ſi les loix ont ſu attacher de la gloire & de la conſidération à ſon travail. Au milieu de notre corruption, nous voyons encore des hommes qui, conduits par l'eſtime de leurs pareils & l'approbation de leur propre conſcience, croient travailler pour leur bien particulier, en s'immolant au bien public. Pourquoi donc la communauté des biens ne produiroit-elle pas des héros? Nous ſommes actifs & laborieux par avarice: en nous conformant aux intentions de la nature, nous l'aurions été

par devoir, pour éviter le mépris & goûter le plaiſir qui accompagne la conſidération. Raſſurez-vous donc, Mylord; mais quand je ſerois obligé de convenir que dans la communauté des biens, les récoltes ſeroient moins abondantes que dans l'état de propriété qui dévaſte tant de provinces; qu'en concluriez-vous? Il me ſemble que ſans tomber dans une trop lourde abſurdité, je pourrois croire qu'il eſt plus avantageux pour le genre-humain d'avoir quelques vertus, que beaucoup de fruits. Que deviendra, dira-t-on, la population? Je réponds qu'il vaudroit mieux ne compter qu'un million d'hommes heureux ſur la terre entiere, que d'y voir cette multitude innombrable de miſérables & d'eſclaves qui ne vit qu'à moitié dans l'abrutiſſement & la miſere. Mais j'ajoute que ſi les hommes n'avoient jamais établi la propriété, la terre ſeroit auſſi cultivée & auſſi peuplée qu'elle peut l'être. Le bonheur ne multiplie-t-il pas les hommes? On n'auroit point vu de ces gouvernements qui dévorent les habitants.

Vous m'avez demandé quel chétif ſpectacle préſenteroient des ſociétés néceſſairement bornées à un petit nombre de familles; pour moi, je vous demande, à mon tour, quel ſpectacle ſi admirable offrent ces grands états, dont les parties, mal unies, ſe choquent, ſe heurtent, & ne peuvent

peuvent former un corps régulier. Tandis qu'une portion des citoyens s'abrutit dans la misere, l'autre s'abrutit dans l'abondance. Tout languit, tout végete à peine, tout meurt faute d'action ; on ne connoît que des mouvements momentanés & convulsifs ; on veut essayer ses forces, & on ne sent que sa foiblesse ; enfin, une longue décadence annonce une ruine certaine. En nous donnant de si foibles lumieres, en mettant des bornes si étroites à notre attention & à notre vigilance, la nature ne nous instruit-elle pas que nous ne sommes point destinés à former de grands empires ? Je vous en demande pardon, Mylord, des hommes vertueux & heureux, quelque petit que soit leur nombre, ne sont point une chose si chétive aux yeux d'un philosophe. Ce qui me paroît ridicule, ce sont ces grandes sociétés qui s'égarent avec méthode, que l'expérience n'éclaire jamais, & qui font préciſément tout ce qui peut augmenter leurs maux, en espérant toujours de les guérir.

Quelle occupation, dites-vous, pour des magistrats, que le soin d'examiner si chaque citoyen s'acquitte avec exactitude du travail dont il est chargé, de rassembler dans des magasins, de conserver & de distribuer, par égales portions, les fruits de la terre & les autres choses dont les familles auront besoin ? En effet, rien n'est si plat

que des magiſtrats convertis en piqueurs d'ouvriers, en régiſſeurs de terre & en maîtres-d'hôtel : ſans doute il eſt bien plus ſage d'avoir épargné aux nôtres de ſi fades emplois ; &, pour ennoblir leurs fonctions, de les mettre dans la néceſſité de ne rien faire ou de ne faire, que des ſottiſes ; en effet, parlez-moi d'un magiſtrat occupé à marchander les membres du parlement, qui étudie le prix de chacun, & qui ne l'achetera que ce qu'il vaut préciſément : voilà des talents qui honorent un être raiſonnable. Nourrir & vêtir des hommes ; quelle miſere ! Il eſt bien plus beau d'imaginer des banqueroutes ou des tours de paſſe-paſſe pour piller les citoyens, & acheter des voluptés à leurs dépens ; c'eſt dans ces heureuſes inventions que l'eſprit ſe déploie. Pardonnez-moi, Mylord, mes mauvaiſes plaiſanteries ; & je vous demande ſérieuſement, à mon tour, s'il eſt une occupation plus digne des magiſtrats, que de veiller à la ſubſiſtance des hommes ; de façon que cette vile pâture, dont nous avons beſoin tous les jours, ne devienne pas un principe de trouble & de diſcorde.

Mais enfin, il n'eſt pas vrai que dans la communauté des biens, les fonctions de la magiſtrature fuſſent bornées à la ſimple diſtribution des fruits & des vêtements. Nous éprouvions des déſordres, puiſque nous avons été forcés, pour

les réprimer, de créer une puiſſance publique, des loix & des magiſtrats. Nos qualités ſociales tiennent de bien près à quelque vice : la pitié à la foibleſſe, l'émulation à l'envie, l'amour du plaiſir à la volupté, l'orgueil à la vanité, l'amour du repos à la pareſſe, &c. Toujours prêts à nous égarer, toujours entourés de pieges, nous avons continuellement beſoin que les loix nous gardent. Des magiſtrats ſans ceſſe occupés du ſoin de les faire obſerver, d'épier nos beſoins pour ſolliciter des réglements favorables, ou faire révoquer ceux qui ont été faits avec négligence ou trop de précipitation, ne penſent-ils qu'à des puérilités ? Dans les moindres abus, il faut démêler le principe des plus grands maux, & l'étouffer avant qu'il ait le temps de ſe développer. Puiſque les loix ſont néceſſaires pour étayer notre raiſon chancellante & nos fragiles vertus, ſoyez sûr que les magiſtrats ne manqueront jamais d'affaires importantes. Mais quand ils ſeroient réduits à n'être exactement que les économes de leurs concitoyens, de quoi vous plaindriez-vous ? Seroit-ce un ſi grand malheur qu'une ſociété eût une conſtitution aſſez ſage pour que ſes magiſtrats, libres de tout ſoin & de toute inquiétude, n'euſſent rien à faire ? Aimeriez-vous mieux des états où les citoyens, gênés par des loix qu'ils haïſſent, laſſent la conſtance du gouvernement,

trompent ſa vigilance, & lui communiquent enfin tous leurs vices ?

Je ne comprends pas pourquoi les ſociétés qui n'auroient pas abandonné cette premiere ſituation que je regrette, ſeroient envahies par les peuples voiſins qui ſe ſeroient hâtés d'en ſortir. Je vous renvoie à Platon pour vous raſſurer; voyez comme Socrate réfute la même objection que vous me propoſez : Ne ſoyez pas en peine de ma république, dit-il à Adimante, une armée pauvre & compoſée de citoyens heureux, eſt invincible; elle battra toujours une armée deux ou trois fois plus nombreuſe qu'elle, & qui appartiendra à un peuple riche. L'expérience ne nous apprend-elle pas qu'un lutteur ſobre eſt toujours vainqueur d'un lutteur intempérant ? Nous ne manquerons point de ſecours, nous nous adreſſerons à quelques états voiſins, en leur diſant que nous n'avons beſoin ni d'or, ni d'argent, ni de conquêtes, & que nous leur abandonnons les dépouilles de nos ennemis, s'ils nous aident à les vaincre. Croyez-vous, ajouta-t-il, que de pareilles offres ſoient rejettées, & qu'on aime mieux attaquer des dogues maigres & robuſtes, que de ſe joindre à eux contre un troupeau gras & délicat ? Voilà, Mylord, comme on raiſonne, quand l'avarice, qui dégrade les ames, n'a pas appris à regarder l'argent comme le nerf de la

guerre & de la paix. Socrate auroit étendu ce raiſonnement s'il eût parlé dans un pays qui n'eût pas connu le pouvoir du courage, de la diſcipline & des mœurs ; mais la Grece n'avoit pas oublié que toutes les forces de Xerxès avoient échoué contre les villes de Lacédémone & d'Athenes.

Après tout, cette ambition, ces conquêtes, ces armées que vous redoutez dans vos voiſins, vous ſerviront à ennoblir les fonctions de votre magiſtrature ; en s'occupant du ſoin de repouſſer, avec ſuccès, les injures & les armes de quelque peuple inquiet & ambitieux, elle s'élevera au deſſus de ces petits détails économiques dont vous faites trop peu de cas. Vos loix, Mylord, acquerront plus de majeſté ; vous verrez ſe former des établiſſements propres à faire autant de héros que vous aurez de citoyens ; ils ſeront commandés par des Miltiade, des Thémiſtocle, des Léonidas. Sans ſuppoſer des magiſtrats égaux à Lycurgue, il naîtra une république plus excellente encore que celle de Lacédémone, parce que les principes de ſon gouvernement ne s'écarteront en aucun point des vues de la nature. Me trompai-je, ſi je crois, qu'un bon gouvernement & de ſages loix ſont le plus sûr rempart d'un état contre ſes ennemis ? Que l'Europe ſeroit honteuſe de ſa politique, ſi elle

pouvoit appercevoir qu'il eſt inſenſé d'eſpérer de grandes choſes, en rendant les citoyens vicieux! Recherchez, je vous prie, les cauſes qui ont ruiné tant de peuples dont parle l'hiſtoire; & vous verrez conſtamment que ce n'eſt point au petit nombre de leurs ſoldats, ni à leur pauvreté, qu'il s'en faut prendre, mais à quelque vice de leur gouvernement. Eſt-ce pour n'avoir eu que trente mille citoyens, point d'or, & des domaines peu étendus, que Sparte a été détruite, ou pour avoir abandonné les inſtitutions de ſon légiſlateur? Quand on conſidere de quel point de foibleſſe les Romains ſont partis pour conquérir le monde, & de quel degré de puiſſance & de grandeur, quelques bandes de mes anciens compatriotes les ont fait décheoir, on eſt bien tenté de croire que la fortune des états ne tient à rien de ce que notre politique moderne eſtime tant.

C'eſt une grande folie de ſe plus occuper de ſes voiſins que de ſoi-même; que vous importe qu'ils ſoient inſenſés, pourvu que vous ne les imitiez pas dans leur folie? Voulez-vous trouver des alliés fidelles & n'avoir point d'ennemi redoutable? Faites reſpecter votre juſtice, votre pauvreté, votre tempérance, votre conſtance & votre courage. Or, je vous demande ſi une république où les biens ſont communs, n'eſt pas plus diſpoſée à

ſuivre cette politique, qu'un état qui s'énorgueillit de ſes richeſſes ; & qui, parce qu'il eſt riche, ne peut armer pour ſa défenſe qu'une canaille mépriſable ? Quel eſt le prince aujourd'hui qui peut mener contre ſes ennemis vingt mille Spartiates ? La petite ville de Sparte étoit donc plus forte que ne l'eſt aujourd'hui le monarque le plus redoutable. Si nos Xerxès n'avoient pas affaire à d'autres Xerxès, ils ne trouveroient partout que des Salamine, des Platée & des Marathon.

Je ne crains pas que la communauté des biens laiſſe les citoyens indifférents ſur le ſort de l'état. Moins on eſt occupé de ſes richeſſes, de ſon luxe & de ſes voluptés, plus on eſt attaché au bien public ; on paroît s'oublier pour n'aimer que les loix : l'expérience le prouve, & la raiſon confirme l'expérience. Si je n'ai aucune propriété, & que je reçoive des mains des magiſtrats toutes les choſes dont j'ai beſoin, ſoyez sûr que j'aimerai ma patrie, parce que je lui devrai tout. Ne nous faiſons pas illuſion, la propriété nous partage en deux claſſes, en riches & en pauvres. Les premiers préféreront toujours leur fortune domeſtique à celle de l'état ; & les ſeconds n'aimeront jamais un gouvernement & des loix qui permettent qu'ils ſoient malheureux. Les citoyens de ma république compareront leur ſituation à celle des ennemis qui les veulent ſubjuguer ; fiers

de leur égalité, jaloux de leur liberté, ils verront qu'ils ont tout à perdre en paſſant ſous une domination étrangere, & leur déſeſpoir donnera une force nouvelle à toutes leurs vertus.

CHAPITRE IV.

Des obſtacles inſurmontables qui s'oppoſent au rétabliſſement de l'Égalité détruite. Dans l'ordre de choſes où nous nous trouvons, le Légiſlateur doit, avec prudence, tourner toutes ſes forces contre l'Avarice & l'Ambition.

Je comprends à merveille tout cela, dit Mylord d'un ton aſſez affligé, & vous me faites trembler pour l'Europe. J'avois eſpéré qu'en nous entretenant des loix, vous me feriez connoître celles qui peuvent nous conduire au bonheur; & je crains que vous ne m'ayiez ſimplement prouvé que nous ſommes dans un abyme, d'où il eſt impoſſible de ſortir. Après tant de ſottiſes & de bévues faites, refaites, commencées, conſommées, accumulées pendant une longue ſuite de ſiecles, comment la politique s'y prendra-t-elle pour réparer ſes torts ? Je vous connois, vous êtes inflexible dans vos principes; vous allez rétablir l'égalité; &, l'affermiſſant par la communauté des biens, vous allez, à l'exemple de Platon.....

N'en doutez pas, reprit notre philoſophe avec vivacité, ſi je pouvois détruire les préjugés qui

égarent notre raiſon, ſi je pouvois arracher de notre cœur les paſſions tyranniques qui l'aſſerviſſent, je ne balancerois pas un moment à remettre les hommes dans la plus parfaite égalité. Si on me laiſſoit faire, je vous donnerois des loix bien plus rigides que celles de Platon ; car, je ſuis fâché, pour vous le dire en paſſant, que ce philoſophe qui vouloit nous préſenter le tableau d'une république parfaite, ait échoué dans ſon entrepriſe, parce qu'il n'a pas oſé traiter les ſimples citoyens comme il traite les magiſtrats. Il a ſenti, il eſt vrai, que pour faire des magiſtrats & des guerriers auſſi accomplis qu'il le deſiroit, il falloit les rendre inacceſſibles à l'avarice & à l'ambition, & ne leur laiſſer, par conſéquent, aucune propriété, aucune fortune, & charger le public de leur entretien. Craignant même que des intérêts de famille ou les liaiſons du ſang ne les détournaſſent de leur devoir, il a outré la prudence & les précautions juſqu'à établir entre eux la communauté des femmes, & voilà, je crois, la ſeule loi dont notre libertinage pourroit s'accommoder.

Mais puiſque Platon eſpéroit tant d'avantages en réglant ainſi la condition des magiſtrats & des guerriers, que n'établiſſoit-il la communauté des biens entre tous les citoyens ? Il ne lui en auroit pas plus coûté. Je ſais bien qu'il dit

quelque part, que, pour juger du bonheur d'une république, il ſuffit d'examiner le caractere & les talents de ceux qui la gouvernent & la défendent; mais, avec ſa permiſſion, je prends la liberté de lui demander, ſi, pour juger du caractere & des talents des magiſtrats & des guerriers, il ne faut pas examiner les mœurs particulieres des citoyens ? Platon a peur que les philoſophes, à qui il confie le gouvernement, ne préferent la retraite à l'embarras des affaires, & ne ſe refuſent aux deſirs de leurs concitoyens qui les appelleront à la magiſtrature; pour moi, je craindrois que des gens qui auront toutes les paſſions que donne la propriété, ne fuſſent bientôt fatigués & excédés de toutes les vertus que Platon raſſemble, à grands frais, dans ſes magiſtrats & ſes guerriers. Il avoue que ſa république aura enfin le ſort commun aux autres états; & qu'après bien des agitations, ſes philoſophes, dégoûtés de leur ſageſſe, conjureront contre l'état, s'accorderont à faire entre eux le partage des terres, & traiteront en eſclaves le reſte des citoyens. Pour trouver la cauſe de cette fatale décadence, il a recours à je ne ſais quels raiſonnements d'aſtrologie judiciaire que je n'entends pas trop bien. Mais, au lieu de s'en prendre aux aſtres, & d'imaginer qu'après une certaine révolution, ils ne pourront plus produire des hommes propres à l'étude de la philo-

ſophie ; n'auroit-il pas été plus court & plus raiſonnable d'en accuſer les vices qu'il avoit laiſſés à ſes citoyens en leur donnant des propriétés, & qui ſe ſeroient inſenſiblement communiqués aux magiſtrats & aux guerriers ?

N'eſt-il pas évident que des hommes qui eſtimeront les richeſſes, parce qu'ils ont des propriétés, & qui voudront avoir les vices de l'opulence, ſeront tentés de mépriſer des philoſophes entretenus aux dépens du public ? En leur accordant l'entretien le plus modeſte, on croira en faire trop pour eux. On les regardera comme un fardeau peſant & incommode pour la république ; on les prendra pour des mercenaires ; &, loin de leur obéir, on en exigera une molle complaiſance. Plus les magiſtrats, conſommés dans l'étude de la ſageſſe, en ſuivront ſcrupuleuſement les regles dans leur adminiſtration ; plus le peuple, qui n'eſt pas préparé à ces hautes ſpéculations, ſera diſpoſé à prendre pour des rêveries des loix auſteres dont il ne ſentira, ni la juſtice, ni le beſoin. En établiſſant la communauté des biens entre les ſimples citoyens, comme entre les magiſtrats & les guerriers, il auroit été facile de former une république qui auroit trouvé en elle-même tous les moyens néceſſaires pour ſubſiſter éternellement ; mais dès que Platon a manqué ce point eſſentiel, il doit s'élever des

paſſions dans le cœur de ſes citoyens. Quelque timides qu'on ſuppoſe ces paſſions à leur naiſſance, elles acquerront des forces en travaillant inceſſamment à affoiblir des loix qui les contrarient. Elles feront naître des diſſenſions, des querelles, des troubles; & dès que les magiſtrats emportés, ſi je puis parler ainſi, par le torrent des mœurs & des opinions publiques, auront éprouvé que leur philoſophie ne peut triompher des vices des citoyens, leur vigilance ſe relâchera; ils commenceront eux-mêmes, ſans l'influence des aſtres, à ſe dégoûter de leur vertu : de là, à ſe familiariſer avec le vice, à l'aimer même, la diſtance eſt courte; & l'état ne tardera pas à ſe ruiner.

Mais laiſſons là Platon, & ne craignez pas, Mylord, que je ſonge à faire une république plus parfaite que la ſienne; les matériaux me manquent pour élever un pareil édifice. Si je m'aviſois de propoſer, à la premiere claſſe des citoyens, de renoncer à leurs prérogatives & de ſe confondre avec le dernier ordre de l'état, comment imaginez-vous qu'on reçût ma propoſition? La vanité révoltée des grands paroîtra être leur ſeule paſſion. J'aurai beau raiſonner, j'aurai beau prouver, mes raiſonnements ſeront inutiles; mes preuves ſeront perdues. Offrirai-je le bonheur? On le rejettera avec dédain, & on ſacrifiera tout

à la conſervation d'une puiſſance dont on eſt ſouvent fatigué, & qu'on veut cependant toujours augmenter. Si ce mauvais ſuccès ne me rebute pas, & que, eſpérant avoir meilleur marché de l'avarice que de la vanité, j'eſſaie de rétablir l'égalité par une nouvelle diſtribution des fortunes; je paſſerai infailliblement pour un fol, & j'éprouverai bientôt que l'avarice n'eſt pas moins intraitable que la vanité. On diroit que les hommes n'ont qu'une paſſion dominante; mais ſoyez sûr qu'ils en ont deux également fortes, également impérieuſes, également durables, & qui ont fait une alliance éternelle entre elles. N'eſt-on que riche? On veut être grand. N'eſt-on que grand? On veut être riche. Eſt-on riche & grand? On veut être plus riche & plus grand encore.

Je vais même, Mylord, vous dire quelque choſe de plus incroyable. Quand, à force d'éloquence & de démonſtration, (paſſez-moi cette ſuppoſition ridicule) on auroit fait le miracle de réduire les grands & les riches à ſe contenter d'une entiere égalité avec les perſonnes qu'ils mépriſent; je ne ſais ſi les petits & les pauvres y voudroient conſentir, ou du moins s'ils pourroient prendre des ſentiments conformes à leur nouvelle ſituation. Ce n'eſt point une plaiſanterie; les choſes en ſont venues, dans preſque

toute l'Europe, à un tel degré d'aviliſſement & de miſere, qu'ils auroient une ſorte de répugnance ou de honte à égaler les autres, & ſe trouveroient embarraſſés à leur côté. N'avez-vous jamais rencontré de ces hommes vils, ſi convaincus de leur néant, & ſi flattés d'approcher de leurs ſupérieurs, qu'ils achetent par des baſſeſſes l'honneur de les ſervir & de mériter un de leurs regards? Le peuple a des emportements d'inſolence; mais aucun principe d'égalité. J'ai cru remarquer cent fois dans les perſonnes mêmes qui ſe piquent de penſer avec le plus de juſteſſe & de force, qu'elles ſe laiſſent ſurprendre par l'éclat des grandeurs & des richeſſes, & retombent machinalement dans la place où la fortune les a fait naître.

Les grands ſont bien bons de craindre que les petits les dépouillent de leur grandeur. Tous les états ont eu, à leur naiſſance, des loix favorables à l'égalité; tous cependant ont vu ſe former des diſtinctions & des préférences choquantes entre les citoyens; & quoique les richeſſes & les dignités fuſſent d'abord peu impoſantes, elles ont cependant ſuffi pour ſubjuguer la multitude: tant l'empire des richeſſes & des dignités eſt puiſſant! Songez, je vous prie, combien il fallut de temps aux plébéïens, même de Rome, pour ſe réſoudre à partager la magiſtrature avec les patriciens. Le

peuple cependant n'y étoit point accoutumé, comme il l'eſt aujourd'hui dans preſque toute l'Europe, à n'être compté pour rien. L'exil de Tarquin lui avoit inſpiré l'amour le plus extrême de la liberté; on lui avoit donné l'eſpérance de ne plus obéir qu'aux loix; il avoit ſoutenu une guerre longue, opiniâtre, & qui avoit dû élever ſes ſentiments : toutefois ces malheureux plébéïens, combien n'éprouverent-ils pas de mauvais traitements de la part des nobles, avant qu'ils ſongeaſſent, je ne dis pas à les humilier, mais à ſe défendre ? Le peuple, enfin laſſé de la tyrannie des grands, ſe retire ſur le Mont-Sacré; il eſt aſſez fort pour perdre ſes ennemis, ou reprendre du moins l'égalité que lui donnent des loix; mais je ne ſais quel reſpect arrête ſa vengeance, & ſon ambition ſe borne à n'être pas opprimé. Les magiſtrats, qu'il charge de veiller à ſa ſûreté, n'ont aucune marque de magiſtrature, & ſont aſſis humblement à la porte extérieure du ſénat. Ces tribuns qui connoiſſoient leurs forces, ces tribuns, ſi empreſſés à relever la dignité de leur ordre pour augmenter leur pouvoir, quelle peine n'eurent-ils pas à faire goûter aux plébéïens les principes de l'égalité ? Si la multitude s'agite quelquefois dans la place publique, ſi tout retentit de ſes plaintes, ſi elle paroît réſolue à s'emparer de l'autorité, ne craignez rien; une ſorte d'inſtinct aveugle

gle & confus, fruit de l'habitude & de je ne ſais quelle pudeur, retient les plébéïens; & ſans qu'ils s'en apperçoivent eux-mêmes, cet inſtinct calmera leur inquiétude. Il faut qu'ils ſe familiariſent peu à peu avec l'ambition qu'on veut leur inſpirer, & s'ils obtiennent, dans un moment d'emportement, le privilege de partager les faiſceaux avec les patriciens, il s'écoulera deux ſiecles avant qu'ils oſent jouir de cet honneur.

L'hiſtoire de tous les peuples eſt une preuve de ce que je dis; la vôtre, Mylord, le démontre. Les chefs de vos puritains voulant élever une vraie république ſur les ruinés de la royauté & de la pairie auxquelles vous étiez accoutumés, quelle réſiſtance invincible n'éprouverent-ils pas de la part des citoyens même qui croyoient la révolte légitime, qui avoient pris les armes pour réprimer les abus, & qui ne pouvoient ſe réſoudre à changer les principes du gouvernement? Après des événements qui paroiſſoient ſi propres à donner un nouvel eſprit & de nouvelles loix à votre nation, vous vous retrouvâtes dans la même ſituation où vous étiez auparavant. Pour rétablir l'ordre, chacun ſe remit à ſa place, perſonne n'oſa être l'égal de ſon ſupérieur, & vous en revîntes, par habitude, à votre grande charte. Voilà la marche de l'eſprit & du cœur humain. A quels ſignes un légiſlateur connoîtra-t-il donc

ſi un peuple peut encore ſe conformer aux vues de la nature, pour jouir dans l'égalité du bonheur auquel elle le deſtine ? C'eſt quand les mœurs ſeront modeſtes, & que les beſoins ſeront diminués au point que le pauvre ſoit content de ſa pauvreté, & que le riche ne trouve aucun avantage à être riche ; c'eſt quand les vertus ſeront plus honorées & plus utiles que les titres & les richeſſes, & qu'on jugera des rangs par la probité.

Vous voyez que je ne vous donne pas de grandes eſpérances ; & ſi vous voulez jeter les fondements d'une république parfaite, je vous conſeille, ajouta notre philoſophe, en riant, d'aller chercher des citoyens dans les forêts d'Amérique ou d'Afrique. Les malheureux ſauvages de ces contrées ne ſont qu'ignorants. C'eſt parce qu'il ne leur eſt pas encore venu dans l'eſprit de cultiver la terre, d'avoir des troupeaux & des demeures fixes, & de ſonger aujourd'hui aux beſoins qu'ils auront demain ; que toujours incertains de leur ſort, toujours occupés de la chaſſe ou de la pêche, ils n'ont pas le temps de penſer & de s'affranchir de leur miſere. Mais quelle énergie ne remarque-t-on pas dans tous les mouvements de leur ame ? Leurs vices & leurs préjugés ne tiennent point comme les nôtres, à la molleſſe, au luxe, aux voluptés, à une fauſſe gloire, à l'ambition & à l'avarice. Quelles ré-

formes, ou quels établiſſements peut-on donc leur propoſer qui ſoient au-deſſus de leurs forces ?

Il ſeroit plus facile de porter ces ſauvages à cultiver les arts néceſſaires, que nous à abandonner les arts ſuperflus. Je retrouve dans leur ſociété, à peine ébauchée, la plus parfaite égalité. Elle n'admet aucune diſtinction entre le chef de la tribu & le dernier pere de famille ; il n'eſt chef que parce qu'il a donné plus de preuves de courage ; & il ceſſera de l'être, s'il ſe laiſſe ſurpaſſer. Les peuples qui, parmi eux, cultivent quelque peu de bled d'Inde, ou de manioc, n'ont point encore partagé leurs champs par des foſſés, des haies, ou des bornes : leurs femmes bêchent, ſement & recoltent en commun. Leurs maris ne ſont point obligés, par des loix, à partager leur chaſſe dans le hameau, mais ils ſe déshonoreroient à leurs propres yeux s'ils ne le faiſoient pas. L'hoſpitalité leur eſt chere, & ſans ſonger qu'ils ſont prêts à manquer de tout, ils prodiguent aux paſſants tout ce qu'ils ont. On dit même que dans la Floride quelques tribus qui ſement du maïs, portent leur récolte dans des greniers publics, & que chaque famille y prend, avec regle & ſans avidité, les grains dont elle a beſoin. Quelles heureuſes diſpoſitions pour établir la communauté des biens ! C'eſt ſur les bords de l'Ohio ou

du Miſſiſſipi que Platon pourroit établir ſa république; quel dommage que nous croyions civiliſer ces peuples en leur donnant nos vices & nos préjugés!

En vérité, dit Mylord à notre philoſophe, je déſeſpere, comme vous, de la converſion générale de l'Europe; cependant quand je ſonge aux bizarreries de la fortune, & ſur-tout aux ſaillies & aux caprices de notre imagination, il me ſemble que nous ſommes capables de tout, & qu'un rien ſuffit quelquefois pour nous porter aux extrêmités dont nous paroiſſons le plus éloignés. Je ne voudrois pas répondre que vous ne viſſiez établir dans quelque canton, cette égalité & cette communauté de biens que vous n'oſez plus eſpérer. Rappellez-vous, je vous prie, qu'au milieu des troubles qui nous agiterent ſous le regne de Charles I, il s'éleva une eſpece d'illuminé, qui, par un mêlange bizarre de folie & de raiſon, joignit aux rêveries les plus extravagantes ſur la religion, quelques idées de la plus ſage morale. Cet homme, ſans lettres, ſimple artiſan, mais éloquent à ſa maniere, & dominé par une imagination impérieuſe, crut avoir un commerce réglé avec Dieu. Il prêcha la paix, l'union, la charité, & fit de votre égalité politique le principal dogme de ſa religion. En peu de temps, il raſſembla autour de lui un nombre conſidérable de

proſélytes, qui, ſe croyant tous prophetes comme leur chef, mépriſoient trop les biens de la terre pour n'avoir pas le plus grand déſintéreſſement. La frugalité la plus auſtere ne leur coûtoit rien ; & ne voulant reconnoître ni aucun ſupérieur, ni aucun inférieur, ils refuſoient de ſaluer le roi, & le tutoyoient comme le dernier portefaix de la cité.

Si on eût fait préſent d'une iſle à ces enthouſiaſtes, de même que je ne ſais quel empereur en voulut donner une aux Platoniciens pour y établir la république de leur maître, je ne doute point qu'ils n'euſſent fait revivre parmi eux la communauté des biens. En faut-il d'autre preuve que la ville d'Euphrate, fondée par des Quakers rigidement attachés à leur premiere doctrine, & qu'on a nommés Dunkards ou Dumplers ? Tout appartient en commun aux habitants de cette ville heureuſe. Propriété, fortune, dignité, rang ; en un mot, ils ignorent tout ce qui pourroit bleſſer l'égalité la plus parfaite. Chacun, diſent les relations, remplit, avec cette exactitude & ce zele qu'inſpire le fanatiſme, les travaux qui lui ſont aſſignés. Les productions de la terre ſont miſes en commun ; voilà le tréſor de la république & le patrimoine des citoyens. Les Dunkards ont des manufactures, ils cultivent les arts néceſſaires, non-ſeulement pour leur pro-

pre uſage, mais encore pour faire au dehors un petit commerce qui les met en état d'échanger chez leurs voiſins une ſorte de ſuperflu avec les choſes néceſſaires qui leur manquent.

C'eſt dommage, quand Charles II, donna à Guillaume Penn la province depuis nommée, Penſylvanie, que le fanatiſme des Quakers ſe fût un peu rallenti. Vingt ans plutôt, tous ces illuminés, qui ſont reſtés parmi nous & dans la baſſe-Allemagne, ſe ſeroient embarqués à la ſuite de leur conducteur. En voyant ce grand nombre de ſujets, l'ambition de Penn auroit été ſatisfaite, & pour peupler ſes déſerts, il ne ſe ſeroit pas vu dans la néceſſité d'y appeller des profanes, à qui il falloit préſenter un autre appât que la communauté des biens. Une circonſtance, un événement, un haſard de plus, & vous voyez que toute la Penſylvanie ſe ſeroit gouvernée par les mêmes maximes que la ville d'Euphrate. Ce qui n'eſt pas arrivé alors, peut arriver dans la ſuite des temps. Eſpérez donc...

La belle reſſource que vous me préſentez, reprit nôtre philoſophe! Je voudrois pouvoir eſpérer : mais, à vous parler franchement, je fais peu de cas d'une ſageſſe où l'on ne parvient qu'à force de folie. Laiſſons-là vos Quakers, qui n'ont trouvé qu'une vérité inutile. A quoi leur ſert leur égalité, dont ils ſont incapables de profiter pour

former une république raiſonnable ! Regardant comme un crime d'oppoſer la force à la force, & de repouſſer un ennemi qui veut nous détruire, ils ne peuvent ſe ſoutenir que par la protection d'un gouvernement étranger ; & ſont, par conſéquent, toujours à la veille de leur ruine. Quelle ſociété ridicule ! Quoi qu'il en ſoit des fanatiques qui pourront un jour mieux réuſſir qu'eux ; j'ai quelque peine à croire que des illuminés ſoient faits pour être de ſages légiſlateurs.

Quand l'égalité ne ſubſiſte plus, quand les citoyens ont partagé les terres, quand la communauté des biens ne peut plus être rétablie ; quels ſont donc, me direz-vous, les devoirs d'un légiſlateur ? Il doit imiter un pilote que des vents contraires détournent impérieuſement de ſa route. Il ne s'abandonne point à leur fureur, il louvoye, il diſpoſe ſes voiles de manière qu'il va au plus près. Les paſſions, que la propriété a fait naître, ſont dans les états ce que les vents ſont ſur la mer ; n'allez point à leur rencontre, elles vous entraîneroient, vous ſeriez ſubmergé. Mais il y a cette différence entre le pilote & le légiſlateur, que l'un, ſoumis aux viciſſitudes du temps, ne peut commander aux tempêtes ; & que l'autre, ſemblable au Neptune de Virgile, enchaîne, quand il veut, Aquilon & Borée, & ne laiſſe rouler ſur les flots que Zéphyr. Mais

pour vous parler ſans figure, quel ſera le ſort des hommes, Mylord, ſi les loix, deſtinées à réprimer les paſſions, & entretenir le calme dans la ſociété, y excitent elles-mêmes des tempêtes continuelles?

Pour connoître les intentions de la nature à notre égard, le légiſlateur a dû deſcendre dans le cœur humain, & en pénétrer tous les replis & tous les ſecrets; pour apprendre comment il réparera nos malheurs, il doit encore y étudier l'origine & le jeu de nos paſſions, leurs caprices, de quels emportements elles ſont capables, & comment elles peuvent encore être réprimées. Il me ſemble que la premiere paſſion que nous a donnée la propriété, c'eſt l'avarice; ſi je ne me trompe, c'eſt d'elle que découlent tous nos vices & tous nos malheurs; il faut donc l'attaquer. Mais cette paſſion furieuſe acquiert de nouvelles forces dans le combat; plus elle craint, plus elle devient audacieuſe, & finit toujours par remporter la victoire. Loin de combattre à force ouverte, le légiſlateur doit donc uſer de ruſe & d'artifice; & la premiere conſéquence que je tire de ce principe, c'eſt que dans tout état où la propriété eſt une fois établie, il faut la regarder comme le fondement de l'ordre, de la paix & de la sûreté publique.

En effet, Mylord, après avoir rejeté le bon-

heur que la nature nous offroit, & dont nous avons déjà tant parlé, quelle ſeroit notre ſituation, ſi le légiſlateur ne faiſoit pas reſpecter ſcrupuleuſement la propriété que les hommes ſont convenus de regarder comme la ſource & le principe de leur proſpérité? Ils ſeroient donc condamnés à ne pas même jouir de l'apparence du bonheur. Rappellez-vous combien quelques républiques anciennes ont été malheureuſes, parce que les droits de la propriété n'y ont pas été ſacrés. Tous les jours on entendoit les cris du peuple qui demandoit un nouveau partage des terres, ou l'abolition des dettes; & ces cris étoient le ſignal de la diſcorde. Les plaintes & les demandes de la multitude, ſi elles étoient rejetées, ne ſervoient qu'à faire naître des haines implacables; une défiance générale s'emparoit des eſprits; on faiſoit des injures, parce qu'on craignoit d'en recevoir; & les citoyens, occupés de leurs ſoupçons, de leurs jalouſies, de leurs craintes, de leurs eſpérances & de leur fortune domeſtique, n'aimoient plus, ni leur liberté, ni leur patrie. Le légiſlateur obéiſſoit-il aux cris du peuple? Les citoyens dépouillés & les citoyens enrichis n'en devenoient pas meilleurs citoyens; les uns ne ſongeoient qu'à réparer leurs pertes, les autres ne méritoient que de nouvelles injuſtices, & l'état ſe trouvoit diviſé en deux républiques,

Tous mépriſoient également les loix auxquelles ils ne pouvoient plus avoir aucune confiance. Le citoyen le plus audacieux ne ſe croit plus un homme privé, & prend la place des magiſtrats ; de là l'empire de la force & les guerres civiles : c'eſt ainſi que des révolutions toujours cauſes & effets les unes des autres, de calamités en calamités, pouſſent l'état à ſa ruine entiere.

Il ſeroit inutile de vous parler des déſaſtres ſans nombre auxquels les monarchies ont été expoſées, lorſque les loix n'ont pas eu la force d'y faire reſpecter la propriété qu'elles avoient établie. Qui ne ſait pas que la plupart des ſoulevements & des révoltes ſont l'ouvrage de la rapine des princes, de leurs miniſtres & de leurs favoris? Les rois ſeroient moins jaloux de cette autorité qui écraſe tout & qui les affoiblit, ſi leur avarice avoit des bornes. Qui ne voit pas que la pauvreté, la faim, la miſere, le luxe, le faſte, la dévaſtation des provinces, l'anéantiſſement du courage & des eſprits, ſont les ſuites funeſtes d'un gouvernement qui ne travaille pas à diminuer ſes beſoins?

A la naiſſance des choſes, toute loi étoit vicieuſe, qui, ſe relâchant ſur la communauté des biens, tendoit, de la maniere la plus indirecte, à favoriſer l'établiſſement de la propriété ; mais, au contraire, toute loi ſera ſage, aujour-

d'hui, qui tendra à ôter à nos paſſions quelque moyen ou quelque prétexte de bleſſer les droits de la propriété, de la maniere même la plus légere. Il ne ſuffit pas, Mylord, de réprimer l'avarice; il faut être attentif à toutes les démarches de l'ambition; elle eſt née avec l'inégalité des fortunes; & ſi vous permettez aux riches de croire qu'ils ſont deſtinés à commander, vous gémirez bientôt ſous tous les malheurs de l'ambition & de l'avarice.

C'eſt pour n'avoir pas fait ces recherches ſur la génération de nos vertus & de nos vices, que les loix n'ont preſque produit aucun bien dans le monde; elles devroient être l'ouvrage de la ſageſſe la plus conſommée, & elles ne paroiſſent aux yeux d'un homme qui raiſonne, que le monument le plus authentique de la folie humaine. S'il ne s'agiſſoit pas du bonheur, c'eſt-à-dire, de tout ce que nous avons de plus précieux, pourroit-on s'empêcher de rire, quand on voit de graves légiſlateurs, qui, en ſe plaignant de quelques abus qu'ils prétendent corriger, finiſſent cependant par publier une loi qui les favoriſe? Ayez des vues générales ſur le bien public, connoiſſez la ſource où vous devez le puiſer; conſultez la nature, & jamais vos loix ne nous préſenteront un bien faux & paſſager; jamais, pour arrêter un mal médiocre, elles ne jetteront dans

l'état le germe d'une calamité générale & perpétuelle. Le plus grand bonheur pour les hommes, ce ſeroit de voir tomber dans l'oubli & le mépris cette multitude de loix dont ils ſont accablés. Vous avez beau entaſſer réglements ſur réglements, vous multiplierez vos malheurs, ſi vous ne vous attachez pas à détruire les deux principaux vices que nous donne la propriété.

Je pourrois avancer que c'eſt en cela que conſiſte aujourd'hui parmi nous toute la légiſlation. Je pourrois prouver du moins que ce n'eſt que par ce moyen que nous pouvons nous débarraſſer des vices qui nous oppriment, & remontrer au monde ces républiques anciennes dont quelques ſages admirent la ſageſſe, & envient le bonheur. Mais ce ſeroit un légiſlateur bien ſtupide que celui qui ſe contenteroit de dire aux hommes : Je vous défends d'être avares; vous ne ſerez point ambitieux; vous ne préférerez point l'argent à la probité; vous aimerez votre patrie, & vous vous rendrez dignes des emplois avant que d'y aſpirer. Il ne ſuffit point d'infliger des peines ſéveres contre les délits que l'avarice & l'ambition feront commettre. Ces deux paſſions, toujours actives, toujours ingénieuſes, toujours adroites à ſe déguiſer, ſe joueroient ſans peine de l'imbécillité d'un légiſlateur qui n'employeroit que ce moyen pour les réprimer. L'art conſiſte à les

tenir, pour ainſi dire, endormies & engourdies ; en écartant les tentations qui nous inviteroient à être avares & ambitieux ; en un mot, les loix n'ont rien fait & ne feront rien tant qu'elles n'auront pas diſpoſé la vie privée du citoyen & les reſſorts du gouvernement, de façon que nous trouvions notre bonheur ſans le ſecours de l'avarice & de l'ambition.

Fin du Livre Premier.

DE

LA LÉGISLATION,

OU

PRINCIPES DES LOIX.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Caractere des Loix, néceſſaires pour réprimer l'Avarice, ou prévenir du moins une partie des maux qu'elle produit dans les États où la propriété des biens eſt connue.

Nous voici arrivés à l'extrêmité du bois, dit notre philoſophe, aſſeyons-nous ſur cette bruyere. Cette vue bornée, ce vallon étroit qui n'eſt

preſque qu'une ravine, cette montagne couverte de bois qui s'éleve devant nous, tout cela plaît, intéreſſe, attache, après que les yeux ſe ſont égarés ſur les vaſtes campagnes qui bordent la Seine. On croiroit être tranſporté dans les déſerts de la Thébaïde; nous ſommes ſeuls dans l'univers. Ce n'eſt pas ici que je placerois ma maiſon, mais j'aimerois à y venir rêver; dans un lieu ſauvage, l'ame, moins diſtraite, ſe replie plus aiſément ſur elle-même, & ſans doute...

Voilà qui va le mieux du monde, dit Mylord avec gaieté, mais je n'ai pas oublié que vous nous avez parlé de deux ennemis redoutables de la ſociété, l'avarice & l'ambition; & je meurs d'impatience de ſavoir avec quelles loix vous voulez les combattre & en triompher. Soit, reprit notre philoſophe, & je vous dirai, ſans préambule, que, ſelon que le gouvernement ſera plus ou moins avide & intéreſſé, les citoyens eſtimeront plus ou moins les richeſſes. Que faut-il conclure de cette premiere vérité? Que les loix n'oppoſeront jamais qu'une réſiſtance inutile aux efforts de l'avarice & des vices qui en découlent, ſi elles ne commencent par diminuer les finances de l'état. Tel fut le principe de Lycurgue; & je voudrois que ces petites gens qui ſe donnent la liberté de blâmer ſa conduite, parce qu'ils ſont incapables d'en comprendre la ſa-

geſſe, me diſent comment ce légiſlateur s'y ſeroit pris pour obtenir de ſes citoyens, qu'ils préféraſſent leur liberté, leur patrie, la gloire, la juſtice, la tempérance & la frugalité, à je ne ſais combien de choſes qu'il eſt ſi aiſé de trouver plus agréables; s'il eût établi ſa république de façon qu'un tréſor eût été néceſſaire à ſes ſuccès, les deux rois, du moins, les ſénateurs & les éphores magiſtrats d'une république riche, auroient d'abord douté qu'il fût de leur dignité de vivre avec la ſimplicité que preſcrivoient les loix: ils auroient été expoſés à une tentation continuelle; y auroient-ils réſiſté pendant ſix cent ans? Il y a grande apparence qu'ils ſe ſeroient fait des beſoins, puiſque l'état auroit eu des richeſſes. Je viens de vous dire que dans la république de Platon, les vices des citoyens devoient corrompre les magiſtrats; & je gagerois que dans celle-ci, la corruption des magiſtrats ſe ſeroit communiquée promptement aux citoyens.

Il faut que l'état ait peu de beſoins, ſi on veut que les magiſtrats ſoient juſtes; & pour les attacher encore plus étroitement à la juſtice, il faut que les loix ne leur laiſſent pas d'autres beſoins qu'au reſte des citoyens. C'eſt parce qu'en Suiſſe on eſt plus attaché qu'ailleurs à ces regles, qu'on y eſt auſſi plus heureux. Le canton de Berne a, dit-on, un tréſor, & du moins il eſt certain qu'il

a placé des ſommes conſidérables chez les étrangers. C'eſt, je crois, une imprudence de n'avoir pas aſſez compté ſur le pouvoir de la vertu; & peut-être, la république ſe trouvera-t-elle mal un jour d'avoir établi dans ſon ſein un foyer d'avarice & de diſcorde. Mais pourquoi ces richeſſes n'ont-elles pas encore porté dans la Suiſſe les maux qui les accompagnent par-tout ailleurs? C'eſt que l'état ayant moins de beſoins, peut n'employer que des moyens plus ſimples pour y ſubvenir, & ne laiſſe au gouvernement aucun prétexte pour fouler le peuple, & détourner les finances du tréſor; c'eſt que les beſoins de l'état étant médiocres, le gouvernement plus aiſément gêné dans ſes opérations, n'a pu embrouiller l'adminiſtration des finances, & en faire un chaos; c'eſt que des magiſtrats retenus par des loix ſomptuaires, ne ſentent pas la néceſſité d'une fortune ſcandaleuſe pour être heureux; c'eſt que le gouvernement étant toujours riche, parce qu'il a peu de beſoins, il lui a été plus facile de conſerver ſes uſages antiques, c'eſt-à-dire, de remplir ſa deſtination naturelle, & d'être bienfaiſant. Ailleurs, l'état appauvrit les citoyens, ici il vient au ſecours de ceux qui ont ſouffert une perte; il aide un citoyen à rétablir ſa maiſon incendiée, il dédommage le cultivateur, dont une grêle ou quelque accident a trompé les eſpéran-

ces ; il envoie à des eaux étrangeres un infirme que la médiocrité de ſa fortune feroit languir dans ſa maiſon.

C'eſt ainſi que les loix, ne contribuant qu'à donner des beſoins & des mœurs ſimples, ont formé un ſyſtême d'adminiſtration qui prévient, arrête, ou retarde les ravages de l'avarice. Laiſſez perdre cette ſimplicité, & je vous réponds que tous les réglements faits pour y ſuppléer, n'auront aucun ſuccès. Les beſoins démeſurés de la république, ne peuvent s'aſſocier long-temps avec la modeſtie des mœurs. Soyez sûr que les beſoins des magiſtrats, qui ébranlent ſans ceſſe les loix, les renverſeront infailliblement. Tout ce qui tend à augmenter les beſoins de l'état ou des magiſtrats, eſt donc, par ſa nature, un vice ; toute loi propre, au contraire, à les diminuer, eſt donc une loi ſalutaire & ſage. Il ſeroit inſenſé d'eſpérer que les citoyens fuſſent contents de leur précieuſe médiocrité, quand le gouvernement leur donnera l'exemple, le goût & la paſſion du luxe & de la magnificence. On a admiré la ſomptuoſité des édifices publics que Rome éleva ſous le regne même de ſes rois ; cette grandeur, a-t-on dit, étoit un augure de la haute fortune, où la république étoit appellée : mais pourquoi n'étoit-ce pas également un augure de ſa décadence & de ſa ruine ? En voyant le capi-

tole & le palais du prince, le patricien ne s'accoutumoit-il pas à trouver ſa chaumiere trop petite & trop peu commode? Il s'éleva dans ſon ame des deſirs & des beſoins inconnus; de là, une avarice groſſiere qui faillit à perdre la république naiſſante, qui s'oppoſa au progrès de ſon gouvernement; & qui ſe déguiſant enſuite ſous le maſque de la gloire & de l'amour de la patrie, profita de toutes les circonſtances, pour introduire dans Rome un luxe énorme qui mépriſa à la fois les loix anciennes & les réglements nouveaux dont quelques gens de bien voulurent étayer la république prête à s'écrouler.

L'art du légiſlateur conſiſte à diminuer les beſoins de l'état, & non pas à augmenter ſes revenus pour ſubvenir plus aiſément à ſes beſoins. Je ſais que des magiſtrats integres & incorruptibles, ont réuſſi par les ſeules voies de l'économie, à groſſir le tréſor public; on les a loués, & je puis reſpecter leur probité & leur induſtrie, mais non pas leurs lumieres. Ils devoient prévoir que leurs ſucceſſeurs n'imiteroient pas leur vertu, & que le vice abuſeroit du mauvais exemple qu'ils avoient donné. L'état enrichi ſentira moins le prix de l'économie; en faiſant cas de l'argent, il apprendra aux citoyens à l'aimer; il faudra enfin les vexer pour ſatisfaire des beſoins dont il auroit été plus court & plus facile d'ap-

prendre à ſe paſſer. A meſure que l'avarice croîtra, il s'établira une plus grande diſtance entre les riches & les pauvres, & c'eſt envain que les loix tenteront alors de s'oppoſer aux progrès rapides des vices qui accompagnent toujours les richeſſes & la pauvreté.

Toute invention, pour augmenter les revenus de l'état ou les droits du fiſc, eſt donc une invention funeſte; &, au lieu d'exiger de l'argent, la politique n'auroit jamais dû demander que des ſervices. Peut-être ſuffiroit-il de ſavoir l'hiſtoire de l'établiſſement de chaque impoſition dans une république, pour ſavoir l'hiſtoire de ſes malheurs, & connoître tous les pas qu'elle a fait vers ſa décadence. Puiſque l'établiſſement de la propriété a établi la redoutable maxime : *Rien pour rien*, & que l'état doit avoir un revenu; que ce ſoit du moins une loi inviolable de n'établir jamais que des impôts directs ſur les terres. Je ne fais pas cette demande, parce que toute autre impoſition eſt plus onéreuſe au peuple & qu'il eſt prouvé que tous les droits, levés d'une autre maniere, retombent toujours ſur les propriétaires des terres. Ces beaux raiſonnements me touchent peu; mais ce qui me touche, c'eſt que des hommes qui n'ont rien, ſoient ſoumis à quelque tribut; c'eſt qu'il eſt injuſte, qu'après avoir ſacrifié mes bras, mon travail, mes ſueurs à l'état,

il reprenne, par un tour de paſſe-paſſe, une partie du ſalaire que j'ai reçu pour cultiver ou pour défendre des terres où je ne poſſede rien. Cette injuſtice me rendra ma patrie moins chere, & me conduira à la mendicité, qui eſt le dernier des opprobres pour les hommes. Remarquez que l'impoſition directe ſur les terres, avertit ſans ceſſe le gouvernement & les citoyens de leurs beſoins mutuels; au contraire, l'impoſition indirecte laiſſe aux magiſtrats mille prétextes & mille moyens artificieux pour ſatisfaire leurs paſſions, & tromper les peuples. L'art de lever les impôts, qui ne peut être trop ſimple, deviendra une ſcience myſtérieuſe dont il ſera impoſſible de connoître les abus : enfin, les citoyens ſe trouveront opprimés, parce qu'ils contribuent pour acheter le bonheur public.

C'eſt pour s'être conduites par des principes différents, que la plupart des puiſſances de l'Europe ſont abymées de dettes, & réduites à vivre d'emprunt. Nous nous permettons de dire ici librement notre penſée, & vous ne trouverez pas mauvais, Mylord, continua notre philoſophe, ſi je vous fais remarquer quelques vices de votre adminiſtration. Dans votre iſle, qu'il eſt ſi aiſé de rendre inacceſſible à vos ennemis, ſans voiſins, & riches des productions que vous prodigue une terre fertile, que vous importoient,

je vous prie, les querelles de l'Europe ? Pourquoi vous êtes-vous fait un beſoin de maintenir, à grands frais, un équilibre qui ſe ſeroit bien maintenu ſans vous ? Qu'êtes-vous allés faire aux Indes & en Amérique ? vos peres s'en étoient paſſés ſi long-temps ! Vous avez voulu acquérir des richeſſes ; mais, avouez-le, ce n'étoit pas la peine de vous enrichir pour vous endetter. Des loix propres à donner de la modération au gouvernement, vous auroient été plus utiles que votre argent & vos banques. Voulant enrichir l'état, vous n'avez enrichi que les particuliers ; les beſoins que les richeſſes leur ont donnés, ſe ſont tellement multipliés, que perſonne n'eſt content de ſa fortune domeſtique. On ſe croit ruiné ſi on ne l'augmente pas. Rien ne ſe fait qu'à prix d'argent ; & vos loix ne peuvent plus réparer les déſordres que votre imprudente politique a fait naître.

Comme les beſoins des magiſtrats contribuent ordinairement plus que tout le reſte à multiplier les beſoins de l'état & que leurs mœurs décident des mœurs publiques, je voudrois que les richeſſes ne fuſſent point un titre pour parvenir aux magiſtratures. Négligez ce point, & on commencera ridiculement à devenir avare & à s'enrichir pour ſe rendre digne d'adminiſtrer, ſans prévarication, les affaires de la république. Je

voudrois, ſur-tout, que la loi ne permît d'attacher aucun émolument aux magiſtratures. Si Rome avoit ſoudoyé les hommes qui la délivrerent du joug des Tarquins, jamais elle ne ſeroit parvenue à établir ſa liberté; ſi elle avoit enſuite donné des gages, des appointements & des ſalaires à ſes conſuls, à ſes dictateurs, à ſes tribuns, à ſes cenſeurs, pourquoi auroit-on vu dans la république plus de courage, de déſintéreſſement, de magnanimité, de patience, d'amour des loix, de la gloire, de la liberté & de la patrie, que dans nos états modernes? Je croirois qu'il eſt plus aiſé de faire des héros avec quelques feuilles de laurier, ou de chêne, qu'avec beaucoup d'argent. Ne voyant dans les magiſtratures que des devoirs, des peines, des ſoins & de la gloire, les ames communes n'oſerent y aſpirer; voilà ce qui fit la force & la grandeur des Romains. S'ils avoient connu nos honoraires, nos penſions, nos profits, tout citoyen, pourvu qu'il eût aimé l'argent, ſe ſeroit cru digne du conſulat & de la cenſure. Il y auroit aſpiré, & en y aſpirant, il auroit mis l'intrigue & la corruption à la mode; il y ſeroit parveuu, & ſon ſuccès auroit fait voir que le mérite étoit inutile. Il me ſemble que je devine aiſément ce que Rome ſeroit alors devenue. Les honnêtes gens, après quelques efforts pour ſauver la république, en auroient aban-

donné l'adminiſtration, pour chercher le bonheur dans la retraite; & vous ſavez, Mylord, ce que c'eſt que des adminiſtrateurs ſans vertu & ſans talents.

Je n'ignore pas les beaux raiſonnements que l'avarice & le préjugé m'oppoſeront. Toute peine, dit-on, mérite un ſalaire; propos d'eſclave : le magiſtrat, ajoute-t-on, néglige ſes affaires domeſtiques, & il eſt juſte que l'état le dédommage; propos de commis. La république a tort ſi elle accable ſes magiſtrats de travail; qu'elle partage leurs fonctions pour les rendre légeres & agréables. Le magiſtrat a tort de ſon côté, & les loix n'ont pas eu l'art de le rendre digne de ſa place, ſi, aux dépens de ſa fortune domeſtique, il ne ſait pas acheter beaucoup de gloire & l'eſtime de ſes concitoyens. Mais il convient, entends-je dire à tout le monde, que des magiſtrats vivent avec une certaine décence, une certaine pompe, une certaine magnificence : n'eſt-ce pas là, me dit notre philoſophe, en s'empêchant de rire, ce que vous appellez repréſenter? Voilà les propos d'un homme aſſez vil & aſſez corrompu pour que des valets-de-chambre, une livrée brillante, des équipages, un palais & une table ſomptueuſe le touchent plus que ſes devoirs. C'eſt afin qu'un peuple entier ne ſe dégrade pas juſqu'au point de faire ſérieuſement de ſi plattes objections, que les

loix doivent tout tenter pour empêcher que le magiſtrat n'ait, dans ſa maiſon, d'autres beſoins qu'un ſimple citoyen. Jean de Witt, accompagné dans les rues de la Haye, d'un petit laquais, portant devant lui une chandelle pour l'éclairer; n'étoit-il pas reſpecté & des ſiens & des monarques les plus puiſſants de l'Europe? Vingt chevaux dans ſes écuries & trente valets dans ſes anti-chambres, qu'auroient-ils ajouté à la conſidération dont il jouiſſoit? En perdant la ſimplicité modeſte qui a fondé la république des Provinces-Unies, je voudrois ſavoir ce qu'elle a gagné. Un moyen infaillible pour dégrader notre gouvernement, ce ce ſeroit d'augmenter les appointements de nos ſénateurs; & nos neveux ne ſeront heureux que quand ils ne parleront des ſalaires que nous leur donnons aujourd'hui, que comme d'une barbarie de leurs peres.

Je ne finirois point, Mylord, ſi je voulois entrer dans le détail de toutes les loix néceſſaires pour arrêter les ravages de l'avarice, & porter l'adminiſtration d'une république au plus haut degré de perfection. Je vous dirois que les appointements les plus médiocres ſont un grand vice, ou du moins le germe d'un grand vice. Un magiſtrat gagé s'accoutumera peu à peu à peſer ſes ſervices au poids de ſa cupidité, & il ne tardera pas à les eſtimer plus que ſes ſalaires. Il ſe négli-

gera, & pour lui rendre une certaine activité, il faudra augmenter ſes honoraires, ou il ſaura bien les augmenter lui-même en ſe payant par ſes mains. Mais ſans vous parler de la génération & du progrès de nos vices, je vous dirai ce que diſoit Cicéron à Atticus & à ſon frere, en s'entretenant, comme nous faiſons, ſur les loix : il ſuffit de rechercher l'eſprit qui doit les dicter, & de trouver, ſi je puis parler ainſi, une pierre de touche pour juger de leur pureté, & une meſure qui nous indique à quelle diſtance du bonheur, ou de la perfection politique chaque état eſt placé. Il ſuffit de tracer au légiſlateur la route qu'il doit tenir, s'il ne veut pas s'égarer.

Puiſque les vices de la république ſe multiplient néceſſairement avec les richeſſes du fiſc, le légiſlateur doit donc travailler ſans relâche à diminuer les impôts. Si ce n'eſt pas là l'objet conſtant & perpétuel de ſa politique, les beſoins de l'état augmenteront de jour en jour, parce que ſes magiſtrats deviendront de jour en jour plus avides. Ne vous attendez pas à trouver dans vos citoyens cette libéralité que les Romains montrerent pendant la ſeconde guerre Punique. Nous ne nous fierons pas à la foi d'un gouvernement qui nous a appris à être avares. Vos compatriotes, Mylord, ont tort d'être ſi fiers de leur crédit public ; s'ils prêtent leur argent par intérêt &

non par générosité, j'ai peur que ce crédit public si vanté, ne soit pour la république, que ce que sont les usuriers pour un jeune libertin qui est pressé de se ruiner.

Je distingue, continua notre philosophe, deux sortes d'avarice ; l'une, pardonnez-moi ces expressions, que j'appelle *conservatrice*, & l'autre, *conquérante*. Dès que la propriété est connue parmi les hommes, il seroit inutile de vouloir leur ôter l'envie de s'enrichir, ou d'accroître leur fortune; la loi doit se borner à tempérer l'avarice, la diriger, & l'entourer, pour ainsi dire, de barrieres qui la contiennent, & l'empêchent de produire ces maux publics & domestiques qui troublent & dégradent les états. Le législateur commencera à nous rapprocher beaucoup des vues de la nature, quand il aura contraint cette passion à n'être pas conservatrice. Il y a un art pour empêcher qu'elle ne dégénere en une lésine qui rend l'homme vil, insatiable & dur ; opposez-lui des établissements qui apprennent aux citoyens qu'il peut y avoir une pauvreté honorable. Combattez l'avarice, en faisant aimer la générosité ; & bientôt cette passion, placée à côté de l'économie & de la prévoyance, qui, dans tous les temps & dans tous les lieux, sont des vertus, favorisera la modestie des mœurs, & cependant ne sera point sourde aux prieres des malheureux. Tant

que, dans la crainte de quelque accident imprévu & peut-être chimérique ou que pour augmenter la fortune des ſiens, un avare ſe bornera à diminuer ſes propres beſoins, ſon ame ſera plutôt fermée aux vertus, qu'ouverte aux vices; il ne ſera ni généreux, ni injuſte; citoyen médiocre, il ne préférera pas la fortune de l'état à la ſienne, mais auſſi il ne lui portera point de coup capable de l'ébranler.

Pour l'avarice conquérante, qui regarde le bien d'autrui comme un butin qui lui appartient, & que ſes ſuccès rendront de jour en jour plus hardie; vous ſentez qu'il faut l'étouffer ſous le poids des loix les plus ſéveres, ſi elle eſt née; & ſi heureuſement elle eſt encore inconnue, ayez toujours devant les yeux que vous ne devez cet avantage qu'aux ſoins que vous avez pris de contenir & de réprimer l'avarice conſervatrice: redoublez donc d'attention, & n'admettez jamais aucun de ces établiſſements qui donnent à un citoyen le prétexte de vexer un autre citoyen. Dès que la ſociété eſt infectée de cet eſprit de pillage que donnent les fermes des droits publics, l'agiotage des papiers, & les impoſitions arbitraires, n'eſpérez plus d'y retrouver quelque reſte de juſtice & de probité. La ruſe, la fraude, la violence, l'artifice, la chicane, voilà ce qui formera ſon caractere. Les citoyens ſe tendront des pieges, les

frippons trouveront tous les jours des dupes, & tout ſera perdu quand les dupes ſeules ſeront deshonorées. Après avoir fait des lâchetés à prix d'argent, on en fera bientôt pour rien. De l'accouplement de tous ces vices naîtra un vice encore plus dangereux; on pillera d'une main pour diſſiper de l'autre. Cette avarice prodigue, dont les beſoins ſont toujours renaiſſants & toujours extrêmes, ne ſe refuſera à aucun attentat; elle rend les ames atroces. C'eſt elle qui a formé les Catilina & tous ces hommes abymés de débauches & de dettes dont parle Céſar, & qui ne pouvoient trouver leur ſalut que dans la ruine de la république. C'eſt elle auſſi qui a formé ces lâches inſtruments de la tyrannie des Tibere, des Néron & de leurs pareils. A quoi ſerviroient alors des Agis ou des Caton? Sur quelle baſe porteroient les loix? Le torrent des mœurs publiques renverſeroit toutes les digues qu'on lui oppoſeroit.

Dans les plus petits déſordres, qu'on s'accoume à voir le germe des plus grandes calamités. Si, par haſard, Mylord, il y avoit en Europe quelque état auquel les réflexions que je fais dans cette promenade, ne paruſſent que les rêveries timides d'un déclamateur qui exagere ſes craintes, ne prendriez-vous pas cette folle ignorance du cœur humain & de la génération de nos

vices, pour la preuve la plus complette de ſa mauvaiſe adminiſtration ? Je ne me laſſerai point de prendre des précautions; & s'il eſt encore temps d'empêcher que l'avarice ne devienne conquérante, je demande que le légiſlateur s'étudie à diminuer les beſoins des ſimples citoyens, avec la même attention qu'il diminue ceux de la république & des magiſtrats. Si les paſſions de la multitude ne ſont pas réprimées, elles ne manqueront pas de ſe communiquer au gouvernement, & de l'opprimer. Pourquoi aimons-nous les richeſſes ? C'eſt que les loix peu prévoyantes, ont permis que les plaiſirs, les honneurs & la conſidération s'achetaſſent à prix d'argent; c'eſt qu'elles permettent à l'opulence de ſe montrer avec un faſte qui nous éblouit, qui nous trompe, qui ſert d'abord de voile aux vices, qui les excuſe enſuite, & qui finit par les faire reſpecter. Voulez-vous que je ne deſire pas le bien d'autrui dont je ſuis jaloux ? Arrangez vos loix de façon que je ſois content d'une fortune médiocre. Rendez-moi les richeſſes inutiles, ſi vous ne voulez pas que je m'occupe des moyens d'en amaſſer. Rome & la Grece avoient des plaiſirs & des honneurs qui ne coûtoient rien, & elles eurent des mœurs. Je ſais qu'il y a des hommes heureuſement nés, qui ſe plaiſent dans la médiocrité; mais le nombre en eſt petit; preſque per-

ſonne n'a le courage d'être heureux à ſon goût ; on veut l'être à la maniere de tout le monde, parce qu'on veut que ſon bonheur ſoit remarqué, & peut-être envié. On ſe croira pauvre à Londres avec mille guinées, lorſqu'on y entend répéter, de tous côtés, qu'il en faut au moins avoir cent mille pour être riche.

Vous voyez déjà combien eſt digne de mépris la politique de ces prétendus philoſophes qui nous vantent éternellement le luxe. Ils regardent comme un grand bien les dépenſes impertinentes des riches ; mais n'eſt-ce pas un mal qu'il y ait des citoyens qui faſſent des dépenſes impertinentes ? Elles font vivre les pauvres : mais remédier à la miſere des pauvres par la folie des riches, c'eſt réparer une faute par une faute, c'eſt en faire deux. Les riches feroient mieux d'enfouir leur or, ils ne rendroient mépriſables qu'eux, & ils rendent vicieux tous ceux qui les envient, qui les admirent, ou qui veulent les imiter. Les anciens penſoient plus ſenſément que nous ; dans aucun de leurs écrits, vous ne trouverez l'éloge des richeſſes, ni l'abſurde apologie du luxe. On éprouve je ne ſais quelle amertume dans l'ame, & on ſent naître cependant ſur ſes levres un rire de pitié, quand on voit des états ſe plaindre de leur corruption, & ſe tourmenter en même temps pour augmenter leurs richeſſes & encourager le luxe.

J'eſpere bien, Mylord, que nos réformateurs qui vous ont tant choqué, ne s'en tiendront pas à ce qu'ils ont fait juſqu'ici. J'eſpere qu'on ne rétablira jamais chez nous les arts inutiles qu'ils ont proſcrits. J'eſpere qu'ils laiſſeront aux arts néceſſaires une certaine groſſiéreté qui leur ſied ſi bien. J'eſpere qu'à force de ſimplicité, nous dégoûterons la famille royale de la prérogative puérile de paroître chamarée de galons & de broderies. Quand je ſonge combien les talents agréables ont été funeſtes aux Athéniens; combien les tableaux, les ſtatues & les vaſes de la Grece ont fait faire d'injuſtices, de violences & de tyrannie aux Romains; je demande à quoi peut nous être bonne une académie de peinture? Laiſſons croire aux Italiens que leurs babioles honorent les nations, qu'on vienne chercher chez nous des modeles de loix, de mœurs & de bonheur, & non pas de peinture.

Je ne finirois point de vous parler des loix ſomptuaires, ſi je voulois vous faire connoître tous leurs avantages. Elles doivent s'étendre ſur tout, meubles, logements, table, domeſtiques, vêtements; ſi vous négligez une partie, vous laiſſez une porte ouverte à des abus qui s'étendront ſur tout. Plus vos réglements ſeront auſteres, moins l'inégalité des fortunes ſera dangereuſe. Les riches tâcheront de valoir quelque choſe

choſe par eux-mêmes, s'ils déſeſperent de ſe faire conſidérer par leurs valets, leurs chevaux & leurs habits; les pauvres, moins avilis, travailleront à ſe faire eſtimer, dès que l'eſtime ſera attachée à des choſes qui peuvent leur appartenir comme aux riches. Je l'avoue, je ne devine point par quelle manie ces loix ſomptuaires, ſi recommandées par les anciens, ſont ſi mépriſées par les modernes; il n'y a pas cependant de loix plus aiſées à faire, & dont on puiſſe aſſurer plus facilement l'exécution.

Sans reprocher au commerce les beſoins ſans nombre qu'il nous donne, & les ſuperfluités qu'il nous rend néceſſaires: n'eſt-il pas vrai que n'étant entrepris que par cupidité, ſon eſprit eſt eſſentiellement contraire à l'eſprit de tout bon gouvernement? N'a-t-il pas encore aujourd'hui, & n'aura-t-il pas éternellement les mêmes vices que les anciens lui ont reprochés? Les commerçants n'ont aucune patrie: leur liberté, leurs peines, leurs ſervices, nos fantaiſies, nos vices & nos caprices ſont, pour ainſi dire, autant de denrées dont ils trafiquent; les regles de leur cupidité & de la nôtre, voilà les regles de leur morale. Loin de favoriſer cette profeſſion, les états de l'antiquité, les mieux gouvernés, eurent ſoin de l'avilir. Elle fut abandonnée à des eſclaves, ou à des citoyens mépriſés, pour que l'intérêt du commerce ne de-

vînt pas l'intérêt de la république. Pour nous, qu'avons-nous gagné à nous écarter de ces principes? J'ai bien peur que nous n'ayions fait la même faute qu'on reproche à Carthage.

Vous savez ce qu'on a dit de cette république, plusieurs philosophes ont parlé avec éloge de ses loix; & elle auroit été heureuse si son législateur, aussi prévoyant que Platon, eût regardé le voisinage de la mer comme une tentation de faire le commerce & pris des mesures pour en détourner les citoyens. Les Carthaginois abusèrent de leur situation; éblouis par une fausse prospérité, le commerce devint une profession honorable; &, dès qu'on l'avoit permis aux principaux citoyens, comment la république qu'ils gouvernoient, n'auroit-elle pas eu les goûts, les passions, les intérêts & la politique d'une république commerçante? Elle devint conquérante pour augmenter ses richesses, & joignant les vices que donne l'ambition à ceux que donne l'avarice, elle fut malheureuse au dedans, & se fit au dehors des ennemis qu'elle ne pouvoit vaincre.

Les états qui, parmi nous, ont le plus favorisé le commerce, n'éprouvent pas de moindres inconvénients. A peine se sont-ils enrichis, qu'ils ont formé des entreprises au dessus de leurs forces, & les besoins de l'ambition sont plus considérables que les ressources de l'industrie. Après

avoir tiré du peuple plus qu'on n'en pouvoit raiſonnablement attendre, il a fallu employer tour-à-tour la violence & l'artifice, & l'appauvrir pour enrichir le fiſc. On a vu naître les traitants, c'eſt-à-dire, des hommes qui n'ont que deux occupations, l'une de raſſaſier, s'il eſt poſſible, la cupidité du gouvernement, en inventant tous les jours quelque nouveau moyen de la ſatisfaire; & l'autre, d'introduire un luxe immodéré dans une nation qu'ils appauvriſſent. Une barriere éternelle ſépare les intérêts du gouvernement de ceux des ſujets. On ne devroit ſonger qu'à prévenir la chûte de l'état, cependant on veut encore faire des conquêtes; & cette habitude qu'on a contractée parce qu'on ſe croyoit fort, ſubſiſte, parce qu'il eſt doux de ſe déguiſer ſa foibleſſe. Mais que doit-il enfin réſulter de cette ſituation? De paſſer, comme Carthage, ſous une puiſſance étrangere, ou de tomber dans le dernier aviliſſement.

Tel eſt, Mylord, l'enchaînement inévitable de nos vices & de nos malheurs. Ce n'eſt point à tel prince ou à tel miniſtre qu'il faut s'en prendre de l'abus qu'on a fait des richeſſes, mais aux richeſſes mêmes, qui, par leur nature, ne peuvent s'aſſocier avec de bonnes loix. Sans doute, il y a des regles pour faire fleurir le commerce & gagner beaucoup d'argent, mais elles ne feront jamais fleurir la ſociété; parce que vos beſoins augmenteront encore plus

que vos richeſſes. On aura beau conſulter les financiers, tous leurs conſeils ſeront perfides : il n'y a qu'un moyen de s'enrichir, c'eſt d'apprendre à ſe contenter d'une fortune médiocre.

Allons en avant, Mylord. Après les loix qui doivent proſcrire le commerce & la finance, diminuer nos beſoins, & favoriſer la modeſtie des mœurs, il n'en eſt point de plus néceſſaires que celles qui reglent l'ordre des ſucceſſions. Les loix des premiers Romains, à cet égard, étoient admirables, elles ne permettoient pas que le patrimoine d'une famille paſsât dans un autre comme héritage. Il eſt ſi aiſé de ſentir combien cet ordre favorable à l'égalité, eſt utile à chaque citoyen, & de voir tous les avantages qui en réſultent, que je ne puis faire aucun cas des raiſonnements des juriſconſultes. On n'a point, diſent-ils, une véritable propriété de ſon bien, ſi on n'eſt pas le maître d'en diſpoſer à ſa fantaiſie. Dès que le droit de propriété eſt établi, pourquoi ſeroit-il injuſte qu'un teſtateur ſe choisît à ſon gré un héritier, & établît une ſubſtitution ? Pourquoi un pere ne pourroit-il, ſans injuſtice, partager inégalement ſes enfants ? C'eſt cette faculté qui lui donne un pouvoir précieux pour la république, & qui le rend véritablement le magiſtrat de ſa famille.

Fort bien : mais je réponds à ces juriſconſultes que ſi la loi veut vous empêcher d'avoir des

fantaiſies déraiſonnables, pernicieuſes à la ſociété, &, par conſéquent, à vous-mêmes, elle ne viole pas plus votre droit de propriété, qu'elle ne bleſſe votre liberté naturelle, en vous défendant d'offenſer un citoyen, ou d'inſulter un magiſtrat. La propriété, comme nous en ſommes convenus, Mylord, ouvre la porte à cent vices & à cent abus; il eſt donc prudent que des loix rigides veillent à cette porte. En ne permettant pas qu'on faſſe le moindre tort à votre fortune, elles peuvent vous ordonner de ne vous en ſervir & de n'en diſpoſer que de la maniere la plus avantageuſe à la ſociété, & la plus conforme à vos vrais intérêts. Un teſtateur peut, ſans doute, ſubſtituer ſon bien, ſi l'état ne le défend pas; mais l'état a-t-il raiſon de le permettre, ſi les ſubſtitutions tendent à mettre trop d'inégalité entre les familles? J'ai bien peur que ce ne ſoit notre vanité ſeule qui nous fait traiter inégalement nos enfants. Il importe à la république que le pere ſoit le magiſtrat de ſa famille; mais lui importe-t-il que les enfants qui ſont ſon eſpérance, & qui doivent un jour la gouverner, s'accoutument à agir par des vues d'intérêt, & à croire, dès leur enfance, que l'argent eſt la récompenſe naturelle du mérite?

Dans la plupart des états de l'Europe, il y a aujourd'hui tant de cauſes de cupidité & d'a-

varice, qu'il eſt impoſſible de juger, avec une certaine exactitude, des maux que produiſent les loix qui permettent aux peres de partager inégalement leurs enfants, & laiſſent à chaque citoyen la liberté de diſſiper ſes biens, ou d'en diſpoſer arbitrairement. Mais chez les Grecs & les Romains, ne voit-on pas clairement que cette négligence du légiſlateur altéra les mœurs de la république ? Les Athéniens les plus ſages blâmerent les loix de Solon qui permit de faire des teſtaments. Si le citoyen avoit été, pour ainſi dire, attaché à ſon patrimoine, on auroit réſiſté avec plus de courage aux paſſions qui font les diſſipateurs. Il eſt certain que Sparte, qui ſe laſſoit déjà des loix de Lycurgue, ne tomba dans la plus extrême corruption, qu'après que le citoyen, devenu propriétaire de la portion de terre dont il n'étoit auparavant qu'uſufruitier, put l'aliéner, la vendre & la donner à ſa fantaiſie. A Rome, le même abus combattit ſourdement les inſtitutions les plus ſages de la république, en triompha enfin, & laiſſa un libre cours à l'avarice.

Dans un état bien gouverné, le légiſlateur établiroit, ſans doute, des formalités qui généreolent la vente & l'aliénation des biens. Pour conſerver plus d'égalité dans les fortunes, il ne permettroit pas, ſans doute, que les teſtaments

fuſſent connus. La loi diſpoſeroit du bien de chaque mourant, ou, ſi elle lui laiſſoit la faculté de diſtribuer à ſon gré ſon mobilier, ce ne ſeroit que pour reconnoître le zele & l'affection de ſes ſerviteurs, & faire rentrer ainſi dans la claſſe des pauvres, quelques richeſſes pernicieuſes aux riches. Réglez les degrés de parenté qui donneront droit au partage d'une ſucceſſion vacante; mais ne les étendez pas trop loin, de peur que des eſpérances trop étendues n'ouvrent l'ame à la prodigalité & à l'avarice. La fille unique d'un citoyen porteroit une fortune dangereuſe dans la famille de ſon mari; elle en abuſeroit infailliblement, & corromproit les loix domeſtiques : pour ſauver ſes mœurs & ſauver les mœurs publiques du danger dont elles ſont menacées, qu'elle ne poſſede donc que la troiſieme partie de la ſucceſſion, & que ſon pere ou ſes tuteurs lui donnent deux freres adoptifs. Si un homme n'a aucun héritier, que ſon bien n'appartienne pas à l'état, qui doit donner l'exemple du déſintéreſſement; que cette ſucceſſion ſoit partagée également entre les familles pauvres du lieu qu'habitoit celui qui la laiſſe. Qu'il ſeroit heureux que les riches s'accoutumaſſent à regarder les indigents comme leurs fils, leurs freres & leurs héritiers! Sans entrer dans un plus grand détail, je dis, en un mot, qu'une bonne légiſla-

tion doit continuellement décompoſer & diviſer les fortunes, que l'avarice & l'ambition travaillent continuellement à raſſembler.

Jamais vous n'enchaînerez ces paſſions actives & impérieuſes, ſi vous n'avez recours aux loix agraires. Ces loix, dit-on, ont perdu la république Romaine. C'eſt une erreur. C'eſt parce qu'on les avoit violées, & non parce qu'on les avoit faites, que la liberté a éprouvé des ſecouſſes qui l'ont ruinée. Quelle folie de penſer que des loix qui défendoient de poſſéder plus de cent arpents de terre, c'eſt-à-dire, qui ne permettoient de ſe rendre ni aſſez riche, ni aſſez puiſſant pour opprimer ſes concitoyens, aient été propres à faire des uſurpateurs & des tyrans ? Plus la propoſition des loix agraires excitoit d'agitation & de querelles dans la place publique, plus les Romains devoient en ſentir la néceſſité. Le tribun Licinius n'eut pas de bonnes intentions ; il ne voulut, ſelon les apparences, que mortifier les patriciens ; mais ſon plus grand tort fut d'avoir lui-même peu reſpecté ſa loi, & de n'avoir pas pris les meſures néceſſaires pour forcer les citoyens à y obéir. Les Romains eurent tort de ne pas prévoir qu'en ſe livrant à leur ambition pour enrichir la république, ils ne ſeroient plus les maîtres de tempérer l'avarice des particuliers. Leur ſeconde faute fut de tolérer

les rapines des riches, tant qu'elles ne furent pas exceſſives; & de vouloir enfin rétablir bruſquement des loix oubliées & mépriſées, dans des circonſtances où l'avarice & l'ambition avoient fait des citoyens puiſſants, qui, ne ſe courbant qu'à regret ſous l'empire des anciennes loix, n'attendoient qu'un prétexte pour prendre les armes & devenir des tyrans.

S'il eſt vrai qu'un riche ne croira jamais qu'un pauvre ait les mêmes droits que lui à l'adminiſtration des affaires; jamais vous ne parviendrez, ſans le ſecours des loix agraires, à conſerver une certaine égalité qui eſt néceſſaire pour unir les citoyens, maintenir l'équilibre entre toutes les parties du gouvernement, & empêcher qu'on ne porte des loix partiales. Quand, dans des converſations pareilles à celle que nous avons actuellement, j'ai dit qu'un état, où l'on ne connoît encore qu'un ordre de citoyens, doit donner des bornes fixes aux poſſeſſions de chaque citoyen, ou ne pas permettre qu'on poſſede au-delà d'une certaine quantité de terre; on n'a jamais manqué de me dire que l'agriculture ſeroit négligée. Mais que m'importe cet inconvénient, s'il me ſert à en éviter un plus grand? Que les récoltes ſoient moins abondantes, pourvu que la république ne ſe partage pas en patriciens & en plébéïens. D'ailleurs, je nie que des loix

agraires nuiſent à l'agriculture. Les trop grandes poſſeſſions frappent la terre de ſtérilité ; ce ſont les petits héritages qui ſont les mieux cultivés. En bornant, dit-on, les eſpérances & l'induſtrie de vos principaux citoyens, vous les engourdirez. C'eſt ce que je ſouhaite ; ſi, par cet engourdiſſement, on entend l'habitude qu'ils contracteront de ne rien deſirer au delà de ce que la loi leur permet de poſſéder ; je le nie, ſi on entend, au contraire, cette pareſſe qui accompagne la miſere. Vos citoyens, ajoute-t-on, abandonneront le pays ; ils déſerteront pour ſe faire une nouvelle patrie. Entendrai-je toujours ces miſérables objections ? Qu'ils fuyent ces hommes pervers dont les paſſions ne peuvent obéir à des loix ſalutaires ; la république y gagnera : elle n'aura plus dans ſon ſein des ennemis du gouvernement, des loix & des mœurs ; mais perſonne ne fuira : la tyrannie du gouvernement & des magiſtrats chaſſe quelquefois les citoyens ; mais des loix juſtes par leur auſtérité même les attachent, au contraire, à leur patrie.

Dans un pays où les hommes ſont diſtribués en différents ordres, & jouiſſent, par conſéquent, d'une fortune & d'une conſidération différente, je ſens qu'il eſt impoſſible de preſcrire à l'avarice & à l'ambition les mêmes regles que dans un gouvernement démocratique ; mais s'il

n'eſt pas permis d'atteindre à la perfection, doit-on négliger de s'en rapprocher ? Pourquoi n'établiroit-on pas un patrimoine certain pour chaque ordre ? Nous avons en Suede un commencement de cet uſage : il y a des terres qui ne peuvent être poſſédées que par des gentilshommes, & d'autres par des bourgeois. Pluſieurs états ont porté des eſpeces de loix agraires contre l'avidité du clergé ; & l'avantage qu'ils en ont retiré, auroit dû les avertir de faire, en faveur du public, les mêmes loix contre la cupidité des autres claſſes de citoyens. Que ne diſtingue-t-on des terres nobles, des terres eccléſiaſtiques, des terres roturieres, qui, ſuivant leur diſtribution, ne pourroient être poſſédées que par des gentilshommes, des eccléſiaſtiques & des roturiers. Si la fortune de chaque citoyen, dans ſa claſſe, pouvoit changer, diminuer, ou s'agrandir, la fortune de chaque ordre reſteroit du moins la même, & aucun ne tomberoit dans le mépris. Pourquoi permet-on au ſeigneur d'un village ou d'une communauté de s'en rendre le ſeul propriétaire ? C'eſt, en dépeuplant un pays, y multiplier les vices de l'opulence & les vices de la pauvreté.

C'eſt, je l'avouerai, en faiſant l'application de ce que nous diſoit notre philoſophe ſur la matiere importante des loix agraires, à ce que

je vois pratiquer parmi nous, que je compris davantage la ſageſſe de ſa doctrine. La cupidité des riches envahit tous les héritages, ſans que les loix s'oppoſent à leurs uſurpations, & viennent au ſecours des pauvres. Le gouvernement féodal étoit, ſans doute, ce que la licence a pu imaginer de plus contraire à la fin que les hommes ſe ſont propoſée en ſe réuniſſant en ſociété ; cependant malgré ſes pillages, ſon anarchie, ſes violences & les guerres privées, nos campagnes n'étoient point dévaſtées comme elles le ſont aujourd'hui. L'eſpece de point-d'honneur qu'on ſe faiſoit de compter beaucoup de vaſſaux dans ſa terre, & d'y poſſéder un grand nombre de ſujets, ſervoit, pour ainſi dire, de contre-poiſon à la tyrannie des fiefs. Loin de dévorer tout ce qui l'entouroit, le ſeigneur principal faiſoit des démembrements de ſa terre pour ſe faire des défenſeurs, & les familles ſe multiplioient ſous ſa protection. Mais lorſque ce gouvernement ſe fut détruit par ſes propres mains, on ne jugea des terres, qui avoient perdu leur dignité, que par leur revenu ; & on voulut réunir à ſoi toutes les poſſeſſions. Dans un territoire qui étoit autrefois partagé entre pluſieurs familles qui y vivoient avec honneur, on ne voit plus qu'un ſeul ſeigneur, qui a fait autour de lui une vaſte ſolitude. Pour s'agrandir, on n'a pas craint d'acheter le

patrimoine des malheureux payſans, & de les condamner à une pauvreté plus dure que l'ancienne ſervitude de leurs peres. Nos campagnes ne ſont couvertes que d'hommes livides & décharnés, à qui il ne reſte que leurs bras pour faire vivre à moitié une famille malheureuſe. Qu'elles ſont rares ces perſonnes, aimées du ciel & des hommes, qui reſpectent le patrimoine des pauvres, & croient que tout payſan qui arroſe la terre de ſa ſueur, doit y avoir une poſſeſſion! Avec notre manie de nous enrichir & de nous ennoblir, il arrive que toutes les poſſeſſions paſſent entre les mains de la nobleſſe, que le tiers-état ſe dégrade de jour en jour, & ſon aviliſſement avilit le reſte de la nation.

Si les loix, continua notre philoſophe, ne doivent pas permettre qu'il ſe faſſe au dedans de grandes fortunes, quelles précautions ne doivent-elles pas prendre pour que les citoyens n'aillent au dehors amaſſer des richeſſes qu'ils rapporteroient dans leur patrie, & qui dérangeroient néceſſairement l'harmonie du gouvernement le plus ſage? Un exemple va vous faire entendre ma penſée. Quand Calvin ſe retira à Geneve, & donna des loix à cette république naiſſante, on ne peut douter qu'il n'ait pris pluſieurs meſures très-prudentes pour établir le bonheur des citoyens. Il donna à tous les mêmes droits, les mêmes pré-

rogatives, la même dignité. Différents conseils établis avec des pouvoirs différents & subordonnés les uns aux autres, sembloient devoir fixer l'égalité & la liberté. Tel étoit l'ordre, que le peuple ne pouvoit jamais être forcé d'obéir à des loix qu'il n'auroit pas agréées, & il abandonnoit sans danger toute la puissance exécutrice à des magistrats qu'il avoit lui-même choisis. Calvin ne manqua pas de faire des loix somptuaires ; mais soit qu'il ne connût pas assez le cœur humain & la marche des passions, soit que l'égalité des fortunes & le territoire borné de la république lui fissent espérer que les Genevois ne seroient pas exposés à de fortes tentations, & continueroient à aimer leur honnête & précieuse médiocrité, il négligea de les prémunir contre les amorces de l'avarice. Le législateur se trompa. Ses citoyens étoient à peine rassurés sur le sort de leur religion & de leur liberté, que commençant à jeter les yeux au dehors, ils virent, avec une sorte de dégoût, la médiocrité de leur fortune. Aucune loi ne venant à leur secours pour les aider à étouffer le germe d'une avarice naissante, ils sortirent de chez eux, s'associerent à la malheureuse industrie de leurs voisins, se répandirent dans toute l'Europe, y firent le commerce & la banque avec succès, & rapporterent, dans leur patrie, des richesses qui émoussèrent la rigueur bien-

faisante des loix somptuaires ; & sans qu'on s'en apperçut, l'état fut partagé en citoyens riches & en citoyens pauvres.

L'égalité politique des citoyens étant ébranlée par l'inégalité qui s'étoit établie dans leur fortune, rien ne fait plus d'honneur à la sagesse des Genevois, que la tranquillité dont ils continuerent à jouir ; & sans doute, il faut l'attribuer aux loix somptuaires qui empêchoient que les uns n'osassent montrer avec faste leurs richesses, & que les autres ne les visſent avec ce respect, qui prépare à l'humiliation, & conduit à la servitude. Cependant les richesses n'étoient pas entrées impunément à Geneve, & ce levain de discorde & de dissension devoit y fermenter. Les riches, conduits par cet esprit de parcimonie & d'épargne que donne le commerce, ne vouloient pas acheter l'autorité qu'ils desiroient ; & que les pauvres auroient vraisemblablement vendue ; ils prétendoient l'acquérir peu à peu, & sans qu'il en coûtât rien. Ils n'insultoient pas les pauvres, mais ils les mépriſoient en secret ; les loix n'étoient pas violées, mais éludées ou détournées de leur sens naturel ; on ne commettoit pas de grandes injustices, & cependant les nouvelles mœurs faisoient pencher le gouvernement vers l'aristocratie. Le peuple qu'on n'avoit pas corrompu, s'apperçut du danger que cou-

roit ſa liberté, il devint inquiet & ſoupçonneux; les riches, de leur côté, conçurent des allarmes; les querelles éclaterent enfin, & nous les avons vues naître, & ſe calmer à deux repriſes. La paix eſt établie, mais ſubſiſtera-t-elle? Les repréſentants ont demandé qu'on augmentât les gages des magiſtrats: cette demande eſt-elle d'un bon augure? Annonce-t-elle des citoyens contents de leur fortune? Puiſqu'ils eſtiment les richeſſes, ſeront-ils diſpoſés à prendre les meſures néceſſaires pour en prévenir les abus? Puiſqu'ils s'occupent d'autre choſe que de leur liberté, ſeront-ils capables de la défendre?

Je n'en diſconviens pas, pourſuivit notre philoſophe: la politique que je vous préſente eſt un peu dure pour des eſprits familiariſés depuis bien des ſiecles avec les vices & les préjugés que nous aimons en Europe; ſi je la publiois dans un ouvrage, je ne doute point qu'on ne la frondât avec beaucoup de mépris. Après tout, ce n'eſt pas la faute des philoſophes s'ils voient les choſes telles qu'elles ſont. S'il leur étoit permis de changer les loix de la nature & de donner le bonheur à meilleur marché qu'elle, ils le feroient ſans doute par complaiſance; puiſqu'on ne veut pas avoir celle de les entendre & de les croire: mais ils ne le peuvent pas, & j'en ſuis fâché. Malgré l'empire qu'ont pris nos préjugés & nos paſſions, il ne faut pas laiſſer

laiſſer preſcrire les droits de la raiſon & de la vertu. Malgré l'imprudente ſécurité avec laquelle nous nous conduiſons, il ne faut pas ſe laſſer de préſenter aux hommes la ſeule doctrine qui leur eſt ſalutaire. Nos politiques me font pitié par la ſtupidité avec laquelle ils ſe flattent d'avoir affermi pour toujours le gouvernement de leur nation. Non, Mylord, quand on voit que toute la ſageſſe de Lycurgue n'a pu empêcher que Lacédémone ne périt, ne faut-il pas avouer que jamais les loix n'ont pris aſſez de précautions contre l'avarice ? Il ne ſuffit pas de ne laiſſer aucun germe de vice dans la république, il faut la prémunir contre ceux de ſes voiſins. Examinez avec ſoin les loix de Lycurgue, vous verrez qu'il avoit pris les meſures les plus efficaces pour écarter de la Laconie les vices qui infectoient la Grece ; mais cela ne ſuffiſoit pas, puiſque Lacédémone a péri. Il faut donc ſe précautionner contre des accidents qui n'arriveront peut-être jamais, mais qui peuvent arriver : il faut avoir pris cent précautions inutiles, pour croire qu'on n'en néglige aucune néceſſaire ; il faut que le légiſlateur paroiſſe défier tous les caprices de la fortune.

Sparte étoit attachée à ſes devoirs par trop de liens, pour ſe laiſſer entraîner au mal par le mauvais exemple des autres villes de la Grece ; mais enfin l'armée de Xerxès parut aux portes du Pé-

loponeſe avec le faſte, le luxe & toutes les richeſſes de l'Aſie ; elle fut défaite à Platée : & les Spartiates qui avoient eu juſqu'alors le courage de mépriſer les dépouilles médiocres des Grecs, furent éblouis par celles des Perſes ; ils furent tentés, & n'eurent pas le bon eſprit de ſe contenter encore de l'honneur de la victoire. En demandant leur part du butin, peut-être ſe méprenoient-ils ſur la nature du ſentiment qui les faiſoit agir : ils obéiſſoient à cette cupidité ſecrette que leur donnoient leur monnoie de fer & l'eſpece de propriété à laquelle ils étoient accoutumés ; & ils croyoient ne demander qu'un aveu public que la Grece leur devoit ſon ſalut. Quoiqu'il en ſoit, les dépouilles des Perſes altérerent les mœurs de Lacédémone, & porterent une plaie mortelle à la conſtitution de la république. Avant la guerre Médique, Miltiade & Thémiſtocle n'auroient jamais imaginé d'y négocier en corrompant le ſénat, les rois & les éphores, à prix d'argent : Périclès le tenta, & quelques talents ſuffirent pour acheter des hommes qui commençoient à ſe laiſſer corrompre par leur avarice. Dès qu'on n'obéiſſoit plus religieuſement à la plus importante des loix de Lycurgue, dès que la cupidité s'étoit gliſſée dans la république, on y devoit adopter la politique funeſte de Lyſander. On exigea des tributs de ſes ennemis & de ſes alliés. Sous prétexte de

faire des guerres néceſſaires au dehors & d'avoir une flotte, on forma un tréſor public; & de ce tréſor les richeſſes s'écoulerent ſecrettement dans les maiſons des magiſtrats & des citoyens. A meſure que le pouvoir des loix s'affoiblit, la corruption ſe montra avec moins de retenue, Sparte éprouva enfin le ſort des autres républiques de la Grece, & fut plus malheureuſe par ſes vices que par ſes défaites.

CHAPITRE II.

Que les Peuples ſont continuellement avertis par leurs malheurs de corriger leurs Loix. La fortune les favoriſe ſouvent dans cette entrepriſe. On ne peut réprimer efficacement l'Avarice ou l'Ambition, qu'autant qu'on travaille à les réprimer toutes deux à la fois.

JE ne vous ai point interrompu, dit Mylord à notre philoſophe, qu'aurois-je pu vous dire ? Entraîné par la force de vos raiſonnements, affligé par de triſtes vérités, j'ai preſque perdu l'eſpérance de voir l'Europe heureuſe. Quoi ! quand nous aurions les loix des Spartiates, nous ne pourrions pas nous flatter de vivre éternellement ! Quel intervalle immenſe avons-nous donc mis entre le bonheur & nous ? Par quel art, par quel ſecours pourrons-nous le franchir ? Je compare nos états à des vaiſſeaux battus par la tempête, dont les mâts ſont briſés, qui ont perdu leur bouſſole, & qui errants au gré des flots, ne ſavent plus de quel côté diriger leur route. La comparaiſon n'eſt pas juſte, Mylord, reprit notre philoſophe en ſouriant : vous navigez au haſard, & je vous apporte une bouſſole : je vous

apprends votre route ; de quoi vous plaignez-vous ? A l'égard de vos mâts briſés, peut-être que la fortune vous jettera ſur quelque plage où vous en trouverez. Pourquoi plaiſanter, dit Mylord, quand il s'agit d'un objet ſi important ? Vos conſolations ſont déſeſpérantes. Je le vois, les maux des hommes ſont ſans remede ; j'ai regret à mes erreurs, elles étoient agréables. Ne parlons plus de vos loix ; l'humanité ordonne de cacher à un malade que ſa maladie eſt incurable.

J'en conviens, repartit notre philoſophe : un médecin doit cacher une vérité cruelle ; mais ne comparez pas, je vous prie, les maladies du corps politique à celles du corps humain. La médecine ne peut m'indiquer aucun ſuc, aucun remede, aucun régime qui me rende des poûmons dévorés par un ulcere, & qui me ſuffiſent à peine pour reſpirer ; c'eſt parce qu'elle eſt incapable de me guérir, qu'elle doit me laiſſer l'eſpérance. Mais la politique, qui crée à la ſociété les organes de la vie qui lui manquent & dont tous les remedes ſont infaillibles, trahiroit les hommes ſi elle leur cachoit la vérité. Les peuples reſſemblent à ces malades qui n'ont pas la force de prendre une potion amere, ou de ſouffrir une opération douloureuſe : il faut les intimider pour leur donner du courage ; ce ſeroit les trahir, que leur cacher leur ſituation.

Nous ſommes avertis continuellement par nos malheurs, de nous faire d'autres loix que celles dont nous nous plaignons ; & pendant long-temps je conviens que ces avertiſſements ſont inutiles. A meſure qu'une nation prend de nouveaux vices, il paroît qu'elle devient plus incapable de recevoir une réforme ; & qu'enfin il lui eſt impoſſible de ſe corriger : c'eſt une erreur. Les vices ſont doux à leur naiſſance ; & d'ailleurs, une partie des citoyens les tourne alors à ſon profit, travaille à nous les faire aimer, & ſe ſert de nos paſſions pour ſatisfaire les ſiennes : voilà pourquoi les hommes ne ſe corrigent jamais que tard. Mais quand les vices font enfin ſentir leur amertume déchirante, quand tous les ordres de la république ſouffrent également du déſordre, il ſe forme naturellement entre eux une conjuration ; & ſi un peuple ne ſe corrige pas, il ne faut s'en prendre qu'à ſon ignorance. La Pologne eſt une grande preuve de cette vérité. Tant qu'elle n'a point été menacée de la ruine entiere de ſa liberté, tant qu'une partie des grands a trouvé quelques avantages dans l'anarchie, on a eſſuyé inutilement pluſieurs orages. Mais aujourd'hui que la Ruſſie a manifeſté ſes projets ambitieux, qu'elle opprime tout également, & réduit le roi à n'être que le miniſtre de ſes volontés ; aujourd'hui que tout gentilhomme Polonois ſe voit menacé

d'être traité comme un Ruſſe, & ſent que les loix qui ont fait ſes malheurs, ne peuvent les réparer; il deſire ſans doute la réforme de ſon gouvernement. Si la Pologne parvient, avec le ſecours de la Porte, à ſecouer le joug, ce ne ſera que ſon ignorance qui l'empêchera de ſe corriger : elle a aſſez ſouffert pour ne rejeter aucun remede, quelque amer qu'il ſoit, pourvu qu'il puiſſe guérir ſes maux.

On diroit que la fortune ſert quelquefois les états, ſans qu'ils le ſachent, ſans qu'ils s'en doutent, ſans qu'ils le deſirent. Je vous parlois tout à l'heure, continua notre philoſophe, d'un événement étranger à la conſtitution de Lacédémone, qui altera les mœurs & perdit les loix de cette république : n'y auroit-il pas auſſi quelquefois de ces événements extraordinaires & imprévus qui arrachent un peuple à ſes vices, & le mettent dans la néceſſité de faire de nouvelles loix ? Vous ne voulez rien eſpérer, Mylord, en voyant l'extrême corruption de l'Europe; & moi, j'oſe encore eſpérer quelque choſe, en voyant les extrêmes bizarreries de la fortune.

Humiliés, avilis, dégradés ſous le gouvernement dur & arbitraire de Charles XI, nous courions au devant de la ſervitude, & nous aurions été dans l'impuiſſance de rompre nos chaînes, ſi des événements qu'il étoit impoſſible de

prévoir, ne nous eussent poussés, malgré nous, hors de l'abyme où nous étions. Vous vous rappellez avec quel art ce prince s'étoit emparé d'une autorité que nos loix lui refusoient. Après s'être servi des torts de la noblesse pour la rendre suspecte & odieuse aux autres ordres, il se servit de leurs forces pour l'accabler. Enrichi de ses dépouilles, il corrompit les chefs du clergé, des bourgeois & des payſans : il intimida le reste ; & toute la Suede, étonnée du joug sous lequel elle étoit soumise, voulut se plaindre ; mais on étouffa ses murmures. Sous un prince devenu despotique, & qui, doutant encore de sa puissance, vouloit cependant régner par la crainte, ce fut un crime que de se souvenir des anciennes libertés de la nation. En violant tous nos droits, on ne daignoit pas même nous promettre de les respecter dans la suite ; en un mot, il fallut paroître esclave pour être en sûreté dans sa maison. Nous nous avilîmes jusqu'à aller briguer les faveurs d'une cour qui ne mettoit aucunes bornes à ses injustices. Entourés d'espions & de délateurs, nous n'osâmes plus nous fier les uns aux autres ; chaque bon citoyen crut être seul bon citoyen dans l'état ; il ne sentit que sa foiblesse ; il désespéra du salut de la chose publique, comme vous en désespérez en ce moment ; & il ne subsista aucune trace de l'ancien esprit de la nation.

Pendent la minorité de Charles XII, nous ne montrâmes aucun deſir de recouvrer nos anciennes prérogatives. Nous aurions été perdus pour toujours, ſi ce prince, en commençant à ſe connoître & à gouverner par lui-même, n'eût été occupé qu'à jouir de la fortune immenſe que ſon pere lui avoit laiſſée, & que ſa cour fût devenue une école de volupté & de ſervitude. Nous aurions encore été perdus, ſi, ſe livrant à la politique triſte, ſoupçonneuſe & cachée d'un Tibere, il ſe fût appliqué à rendre plus ſolide une autorité qu'il auroit craint de perdre. Qui n'admirera les haſards heureux par leſquels la fortune nous ramenoit à la liberté, en nous ſoumettant au prince le plus intraitable, le plus altier & le plus deſpotique qui fût jamais? Vous ſavez avec quel mépris il nous traita: il nous ménaça, dit-on, de nous envoyer ſa botte pour nous gouverner. Mais ſi Charles XII ne pouvoit ſouffrir aucune oppoſition à ſes volontés, c'eſt qu'il ſentoit en lui je ne ſais quelle élévation, je ne ſais qu'elle impatience ſublime, qui lui perſuadoient qu'étant fait pour étonner les hommes, rien ne devoit lui réſiſter. Heureuſement pour nous, nos voiſins qui ne le connoiſſoient pas, l'irriterent; il eſt indigné qu'on oſe ne le pas ménager; il ordonne la guerre, & il part, plein de l'eſpérance, ou plutôt de la certitude de ſe venger. Tous les jours nous apprenons une

nouvelle victoire qu'on oſe à peine croire : l'héroïſme romaneſque & contagieux qui paſſe du prince à ſes ſoldats & à tous ſes ſujets, nous retire de notre abbattement ; & l'enthouſiaſme avec lequel nous admirons un héros, nous prépare à ne plus obéir ſervilement à un autre homme. C'eſt ainſi, & je n'en doute pas, que la Grece écraſée par Philippe, reprit une partie de ſes anciens ſentiments au bruit des exploits d'Alexandre, rougit de ſon eſclavage, & ſoupira après ſa liberté.

Nous avions beſoin de bien d'autres événements encore plus extraordinaires que les premieres victoires de Charles, pour nous faire une fortune digne de nous. Nous aurions été accablés de la gloire & de la réputation de notre héros, s'il fût rentré triomphant dans ſes états. Il falloit qu'il fût vaincu à Pultawa, qu'il allât chercher une retraite à Bender, & s'opiniâtrât à y perdre pluſieurs années précieuſes à ſon reſſentiment, pour que nous puſſions voir renaître les dietes preſque oubliées de la nation, recourir à des loix que nous avions aimées, & apprendre à nous ſuffire à nous-mêmes. C'étoit beaucoup ; tout cela cependant ne ſuffiſoit pas pour nous rendre libres. Bibing, Horn, Ferſen, Creutz, noms chers à la patrie, & dont la gloire vîvra éternellement, que vous auroit-il ſervi à vous & à nous de chercher dans les ruines de l'état les

reſtes épars de notre conſtitution, & de préparer à des loix plus ſages un fondement plus ſolide, ſi Charles, rentrant en aventurier dans ſon royaume, n'y eût, en quelque ſorte, porté le malheur qui le ſuivoit ? Il falloit que, plus occupé de ſes ennemis que de ſes ſujets, il nous laiſsât de ſon héroïſme ; il falloit qu'occupé de ſa ſeule vengeance, il négligeât le ſort de la Suede après lui : il falloit qu'il ne laiſſât point de fils pour lui ſuccéder ; il falloit que la mort l'arrêtât au milieu de ſa carriere, & avant que la peſanteur de l'âge le fixât dans ſa capitale.

Je m'arrête, Mylord, à vous faire remarquer toutes ces circonſtances extraordinaires, pour vous prouver combien la fortune eſt puiſſante, & avec quel art elle prépare quelquefois, ménage & conduit les événements qui doivent donner un nouveau caractere à tout un peuple. Si j'examinois en détail l'hiſtoire de toute l'Europe, je trouverois vraiſemblablement qu'il n'y a point de nation qui n'ait reçu les mêmes faveurs de la fortune, & qui n'eût pu ſe corriger, ſi elle eût ſu combien il lui importoit de ſe délivrer de ſes vices & de ſes préjugés. En apprenant la mort d'un prince qui nous avoit gouvernés arbitrairement, nous parûmes des hommes libres & dignes de l'être toujours. On le regretta, on le plaignit, on l'aima, on l'admira plus que jamais,

parce qne nous avions ſon courage ; cependant on ne fut occupé qu'à élever l'édifice d'un nouveau gouvernement, parce que le pouvoir arbitraire nous avoit appris qu'on ne peut être heureux que par le ſecours & ſous la protection des loix. Tout intérêt étranger à la liberté fut négligé. Nous parûmes délivrés & des vices qui nous avoient ſoumis à Charles XI, & des vices encore plus dangereux avec leſquels le deſpotiſme nous avoit familiariſés. Nous n'eûmes tous qu'un même eſprit. Nous oubliâmes nos anciennes jalouſies, nos rivalités, nos injuſtices, nos injures, nos reproches, & juſqu'aux paſſions dont il ſemble que le cœur humain ne ſe ſépare jamais, quand il en eſt une fois infecté.

Qu'un hiſtorien fidelle de ces événements inſtruiſe la poſtérité ; qu'il donne aux hommes l'eſpérance d'un avenir heureux, & nous apprenne que la nature inépuiſable dans ſes bienfaits, produit encore de ces ames fortes &courageuſes que nous admirons dans la Grece & dans Rome. La nobleſſe, à qui on avoit confiſqué, ſous les derniers regnes, ſes maiſons & ſes terres, ne ſongea point à y rentrer. Perſonne ne réclama ſes droits particuliers, perſonne ne penſa à réparer ſes pertes, & à reſſembler les débris de ſa fortune domeſtique. Nous avions tout l'héroïſme de Charles XII; mais nous nous propoſions une fin plus juſte. Par

une eſpece de prodige, nous, qui pendant les longues diſgraces qui ſuivirent la journée de Pultawa, n'avions été attentifs qu'à ſoutenir l'état chancellant, & ne rien faire qui ne fût digne du courage outré de notre prince; nous fîmes avec joie des ſacrifices à nos voiſins, pour nous livrer à des ſoins plus importants que des ſieges & des batailles. Il eſt beau, ſans doute, de s'enſévelir ſous les ruines de ſa patrie; mais il eſt plus beau encore d'élever un grand édifice ſur ces ruines. Nous eûmes la ſageſſe de penſer que l'établiſſement des loix & d'un ſage gouvernement étoit préférable à la poſſeſſion de quelques provinces dans la baſſe Allemagne, ou ſur les frontieres de Pologne.

Malgré ce que nous avons fait, & dont l'Europe n'eſt peut-être pas aſſez habile pour être étonnée, ne puis-je pas dire, ſans bleſſer le reſpect profond que je dois aux grands hommes qui nous ont préſenté des loix, que nous avons nous-mêmes manqué à la fortune? Qu'une voix ſe fût fait entendre dans cette diete de patriotes, que Ferſen, ou Bibing, eût propoſé des réglements dignes des beaux ſiecles de Sparte & de Rome; & je ne doute point qu'il n'eût retrouvé en nous de nouveaux Spartiates & de nouveaux Romains. L'enthouſiaſme dont il falloit profiter s'eſt éteint; le mouvement imprimé aux eſprits s'eſt rallenti, & nous commençons à nous plaindre des maux

que produit l'avarice. Nous voyons déjà, parmi nous, un commerce de corruption ; l'argent des étrangers ſe répand dans la Suede ; il la diviſe en partis de *Chapeaux* & de *Bonnets* ; on uſe contre nous de la déteſtable politique de Périclès ; tandis que nous vendons lâchement notre honneur & notre patrie, le gouvernement ébranlé à chaque diete, ne prend aucune conſiſtance. Il faudra peut-être que de bons & braves citoyens attaquent pendant un ſiecle entier l'avarice dans ſes derniers retranchements, avant qué d'en pouvoir triompher. Mais je ne déſeſpere de rien, & je crois qu'il peut ſe trouver des circonſtances où mes loix contre l'avarice ne feront pas auſſi inutiles que vous le prétendez.

Vous ne m'avez pas converti, reprit Mylord ; au contraire, en me parlant de tous les haſards extraordinaires & de tous les événements ſinguliers dont vous avez eu beſoin pour changer votre gouvernement, vous avez multiplié mes doutes. Que voulez-vous que j'eſpere, s'il faut à une nation un Charles XII, qu'heureuſement la nature ne prodigue pas ? Il s'écoulera peut-être deux mille ans avant qu'il paroiſſe un prince pareil ; & quand il paroîtra enfin, êtes-vous sûr que faiſant la guerre en étourdi qui ne ſoupçonne pas qu'il puiſſe être battu, il aura cette ſuite bizarre d'aventures qui vous a rendus libres ? D'ailleurs,

quand vous reprîtes vos idées de liberté, vous n'aviez pas encore eu le temps de vous accoutumer avec la ſervitude. S'il y avoit encore quelque force dans les caracteres, je pourrois m'attendre à des révolutions; mais les vices bas qui gouvernent aujourd'hui l'Europe, ſont deſtinés à la gouverner éternellement, parce qu'ils ôtent à l'ame toute ſon énergie. Il faut donc s'attendre....

Je vous demande pardon, interrompit notre philoſophe, & je vous prie de croire que je puis me paſſer d'un Charles XII. J'ai des exemples pour tout. Sans deſirer d'être libres, & cherchant de tous côtés un maître qui voulût bien prendre la place de Philippe II, les Hollandois ſont parvenus à fonder une république. Par un effet admirable de la providence qui vient à notre ſecours, la fortune a encore plus de caprices que nous n'avons de vices. Cette lâcheté dont vous n'attendez que du mal, produira quelquefois le bien qu'un enthouſiaſme de courage a produit. Nous venons d'en avoir un exemple ſous nos yeux, je veux parler de la Corſe. Cette iſle où les fiefs étoient connus, avoit tous les vices & tous les préjugés qui ont déſolé le reſte de l'Europe ſous cette forme barbare de gouvernement. Elle devint une province des Génois, & vous jugez bien qu'une ariſtocratie naturellement ſoupçonneuſe, ne regna pas ſans inquiétude ſur des

gentilshommes qui avoient des châteaux forts, ſur des villes qui ſe vantoient d'avoir des privileges, & ſur tout un peuple armé à qui ſes rochers ſervoient de fortereſſe & de retraite. Au lieu de les accoutumer à l'obéiſſance ; en ne ſongeant qu'à les rendre heureux, le ſénat de Gênes ne ſongea qu'à les diviſer pour les ſubjuguer les uns par les autres. Il ſe fit une loi de ruiner les anciennes familles, de détruire les privileges de tous les ordres ; & tout fut confondu dans une miſere & une ſervitude générale.

Voilà de grands maux, & certainement les Corſes ne vous laiſſoient rien à deſirer du côté de l'afferviſſement ; une révolution paroiſſoit impoſſible ; cependant la meſure ſe comble ; la patience a un terme auquel ſuccede le déſeſpoir. Les Corſes commencent la guerre avec des fourches & des bâtons ; étonnés de leur entrepriſe, ils ne penſent pas qu'on puiſſe être libre ; plutôt que de manquer d'un maître, ils ſe donnent à un aventurier, à un Théodore de Neuhoff, & c'eſt parce qu'ils n'eſperent aucun ſecours étranger ; qu'ils oſent enfin vouloir ſe rendre indépendants. Mais, je vous prie, remarquez qu'ils tirent alors de leurs malheurs paſſés l'avantage de ſe voir débarraſſés des erreurs & des préjugés que les fiefs, la nobleſſe & de grandes fortunes ont établis preſque par-tout ailleurs. La vie ſimple, groſſiere, frugale

frugale & modeſte à laquelle ils ont été accoutumés ſous le joug des Génois, ne ſert qu'à leur donner un courage plus opiniâtre ; & les prépare à recevoir, ſans peine, les loix les plus propres à réprimer l'avarice. L'abolition de tous les priviléges ne laiſſe ſubſiſter en Corſe qu'un ordre de citoyens : l'égalité dont la politique fait tant de cas, ſe trouve naturellement établie ; & rien n'eſt plus aiſé que de confondre l'intérêt particulier de chaque citoyen avec l'intérêt général de la patrie.

Paoli n'a pas ſu profiter de ces circonſtances favorables. Soit qu'il n'eût pas les lumieres néceſſaires à un legiſlateur ; ſoit que ſon ambition, occupée de ſa fortune particuliere, ait trahi le courage de ſes compatriotes ; cet homme qui pouvoit être un Ariſtobule & un Brutus, languit obſcurément à Londres ; & vous voyez ſenſiblement que la Corſe auroit eu le ſort de la Hollande, ſi elle eût eu, à la tête de ſes affaires, un prince de Naſſau.

Combien de révolutions préparées par la fortune, avortent par notre ſottiſe ! tantôt on eſpere trop, tantôt on n'eſpere pas aſſez. On fait, à la hâte, des loix, ſans ſonger ſi elles peuvent ſubſiſter, & ſi on y obéira lorſque les eſprits auront repris leur tranquillité ordinaire. On attaque des coutumes qu'il étoit indifférent de

détruire. Proſcrit-on des abus ? On ne manque pas de reſpecter les cauſes qui les ont produits, & qui doivent les conſerver. En un mot, on n'a preſque jamais compris que l'ordre immuable des choſes eſt tel que dans tout lieu où il y a des riches, il y aura bientôt des hommes puiſſants ; & que dans tout lieu où il y a des hommes puiſſants, il y aura bientôt des riches. On n'a jamais ſu qu'il eſt inutile de réprimer ſéparément l'avarice ou l'ambition, parce que ces deux paſſions ont contracté une alliance éternelle, & s'étayent mutuellement : épargner l'une, c'eſt favoriſer l'autre.

En effet, ſuppoſons que les plébéiens de Rome qui ſe retirerent ſur le Mont-Sacré, ſe fuſſent laiſſés ſéduire par l'apologue de Ménénius Agrippa ; & que, contents d'obtenir l'abolition des dettes, d'ouvrir les priſons aux débiteurs, & de faire porter quelques loix ſéveres contre l'uſure des grands, ils euſſent négligé de demander des tribuns, n'eſt-il pas évident qu'en ſe conduiſant avec cette imprudence, le peuple n'auroit joui que d'un ſoulagement paſſager ? Les patriciens n'auroient pas manqué de feindre quelque modération pour donner le temps aux eſprits de ſe calmer, & laiſſer effacer les traces de leur tyrannie ; mais ils auroient préparé ſourdement la ruine des loix qu'ils venoient d'accorder. Inſtruits par la crainte à ménager leurs intérêts avec plus

d'art, tous leurs bienfaits auroient été autant de pieges, & leur ambition n'auroit cherché qu'à ſe dédommager de ce que perdoit leur avarice. Sous prétexte d'obéir ſcrupuleuſement aux loix, ou de les perfectionner, ils en auroient abuſé. En déſuniſſant les plébéïens qui n'auroient eu ni des protecteurs, ni un point de réunion dans les tribuns, ils auroient trouvé le ſecret de les aſſervir. Après avoir forgé les chaînes avec leſquelles ils devoient garrotter le peuple, ils ſe ſeroient ſervis de leur autorité pour s'emparer de toutes les richeſſes de la république.

C'eſt parce que les tribuns acquirent le pouvoir d'aſſembler le peuple, de ſuſpendre les délibérations du ſénat, d'approuver, ou de rejeter ſes décrets, de demander raiſon aux magiſtrats de leur adminiſtration; en un mot, c'eſt parce que la nouvelle conſtitution attaquoit & réprimoit également l'ambition & l'avarice, que la république fut heureuſe. Dès qu'on eſt moins attentif à l'une, l'autre en profite pour être plus hardie & plus entreprenante. Suivez, dans l'hiſtoire Romaine, l'hiſtoire de ces deux paſſions, & vous verrez qu'à peine l'avarice eſt parvenue à mépriſer les loix agraires, que l'ambition menace de détruire la liberté publique.

En réformant notre gouvernement, il le faut avouer, nous n'avons pas eu la même ſageſſe

ou le même bonheur que les Romains. Notre diete, frappée des maux qu'avoit cauſés le pouvoir arbitraire, ne craignit, en quelque ſorte, que de voir s'élever un nouveau Charles XI. Vous connoiſſez notre conſtitution : vous ſavez que le prince, placé au deſſous des loix, leur eſt ſoumis. On régla qu'il ne ſeroit avec le ſénat que le ſimple exécuteur des volontés de la nation. Après avoir établi les bornes que l'autorité royale ne devoit jamais paſſer, on crut avoir tout fait ; cependant, l'ouvrage n'étoit qu'ébauché ; & faute d'une foule de loix néceſſaires pour corriger les citoyens de leur avarice & de leur ambition, notre gouvernement ne tarda pas à recevoir des ſecouſſes capables de l'ébranler. Le mari de la reine Ulrique ayant été aſſocié au trône, trouva mauvais d'être beaucoup moins puiſſant en Suede avec le titre de roi, qu'il ne l'étoit dans la Heſſe avec la qualité de Landgrave. Il examina ce qui ſe paſſoit autour de lui ; il lut dans les cœurs ; & ſe flattant de les corrompre par des dons & des promeſſes, il ſe flatta de reprendre l'autorité dont ſes prédéceſſeurs avoient joui. Ses intrigues allerent ſi loin, que la premiere diete qui fut aſſemblée après ſon élection, ſe vit dans la néceſſité de lui marquer ſon mécontentement. Elle fit une députation au roi ; & Lagerberg, ſon maréchal,

lui dit que la nation lui faiſoit demander de renoncer à toutes les pratiques qu'il mettoit en œuvre pour étendre ſon pouvoir au mépris des loix & à la ruine du gouvernement; qu'on lui donnoit vingt-quatre heures pour délibérer & prendre ſon parti; & que ce temps expiré, s'il ne faiſoit pas la promeſſe qu'on lui demandoit, on déclareroit le trône vacant.

Nous avons diminué la prérogative royale; nous avons donné au prince une très-grande dignité & un pouvoir très-médiocre : cela peut nous ſuffire à l'égard du roi; mais n'avons-nous à craindre que lui ? Pourquoi ne nous craignons-nous pas nous-mêmes ? Les paſſions des citoyens ſont-elles moins dangereuſes que celles du prince ? Pourquoi donc avons-nous négligé de régler, modérer, tempérer & diriger notre avarice & notre ambition ? Si, par haſard, un ordre de l'état avoit des privileges qui fiſſent incliner le gouvernement vers l'ariſtocratie, ne devrions-nous pas y remédier ? Nous faiſons un trafic honteux des intérêts de la patrie avec les puiſſances étrangeres : quand on vend ſon honneur, eſt-on bien éloigné de vendre ſa liberté ? Qu'on arrête le cours de ces abus par de nouvelles loix, ou nous éprouverons un jour que celles que nous avons aujourd'hui ne pouvoient pas nous ſuffire. Ne nous permettons pas d'aimer & de conſidérer

les richeſſes, ſi nous ne voulons pas être les victimes de l'ambition. Attaquons l'ambition, & ne lui permettons pas de ſe repaître d'eſpérances flatteuſes, ſi nous ne voulons rien craindre de l'avarice. Soyons ſûrs que les ambitieux qui cherchent, à prix d'argent, à ſe rendre puiſſants, ſe dédommageront amplement des avances qu'ils ſont aujourd'hui, s'ils peuvent s'emparer de l'autorité; ſoyons ſûrs que des citoyens trop riches pour aimer notre égalité, ſont les ennemis de notre gouvernement.

Vous aimez trop la vérité, Mylord, pourſuivit notre philoſophe, pour ne pas me permettre de vous parler avec la franchiſe qu'elle inſpire. Je vous dirai donc que votre conſtitution me paroît infiniment moins aſſurée que la nôtre. Votre roi, dites-vous, ne peut faire aucun mal, & n'eſt puiſſant que pour faire le bien. Mais ſi vous parlez ſérieuſement, quand vous tenez ce langage, je vous demande pourquoi vous avez eu tant de révoltes, de guerres civiles & de révolutions? Pourquoi donc vos publiciſtes les plus ſavants ne peuvent-ils aſſigner les bornes préciſes que les loix preſcrivent à la prérogative royale & aux privileges de la nation? Que ſignifient donc tous ces galimathias de vos papiers publics, qui repréſentent la liberté toujours attaquée, toujours chancelante, & qui ſe plaignent

des entrepriſes continuelles du miniſtere ? Croyez-vous qu'une liſte civile d'un million ſoit bien propre à réprimer l'avarice d'un prince ? Eſt-ce pour l'empêcher d'être ambitieux, que vous lui accordez une part dans la puiſſance légiſlative, & que vous le laiſſez le maître de diſpoſer de tous les honneurs & de toutes les graces de l'état ? On diroit que vous avez penſé que l'argent appaiſe la ſoif de l'argent ; que le pouvoir appaiſe la ſoif du pouvoir.

Pour ne pas craindre l'ambition & l'avarice du prince, avez-vous, du moins, ſongé à préſerver les citoyens de ces deux paſſions ? Point du tout. Vos loix ſur le commerce paſſent pour les loix les plus importantes, & toutes ne tendent qu'à le rendre très-riche & très-lucratif. Où ſont vos réglements contre le luxe ? Tout ne vous porte-t-il pas à trouver la médiocrité ridicule & inſupportable ? Si les richeſſes ſervoient à faire excuſer les vices ; ſi elles faiſoient conſidérer un mal-honnête homme, pourquoi ſeriez-vous étonnés qu'au mépris de votre honneur & de vos ſerments, les places du parlement fuſſent vendues, & que ceux qui les auroient achetées les rempliſſent mal ? Si l'ambition peut ſe ſatisfaire par des moyens bas & honteux ; ſi, en trahiſſant la patrie, on peut parvenir à de grands honneurs, faut-il être ſurpris que des hommes qui n'ont

fait beaucoup de bruit dans le parti de l'opposition, que pour ſe faire craindre & ſe vendre plus chérement, finiſſent par être de déteſtables miniſtres ? Vous vous maintenez moins par vos loix que par l'eſprit de liberté qu'elles ont donnée autrefois à la multitude, & que le peuple a conſervé, parce qu'il n'eſt pas corrompu par les richeſſes, & qu'il ne peut être ambitieux.

Vous vous alarmez ſur votre ſort, & vous avez raiſon : mais ces alarmes, qui vous ſont néceſſaires pour vous tenir en garde contre les dangers de votre ſituation, ceſſeront quand la corruption aura fait de nouveaux progrès ; & quelles ſeront alors vos reſſources ? A proprement parler, vous n'êtes pas gouvernés par vos loix, mais par les événements, les circonſtances, & ſur-tout, par les intérêts & les paſſions des perſonnes qui ſont à la tête des affaires. Les loix trop flexibles de votre conſtitution, parce qu'elles ne ſe communiquent pas une force mutuelle, ſe prêtent trop aiſément à tout. Nulles, ſous Henri VIII & Eliſabeth, elles reprennent quelque vigueur ſous Jacques, parce que ce prince timide a moins de talents que ſes prédéceſſeurs, pour parvenir à ſes fins. Voyez comme elles changent de forme, &, pour ainſi dire, de nature, entre les mains des deux Charles, de Cromwel, de Jacques II & de Guillaume III ?

CHAPITRE III.

Caractere des Loix néceſſaires pour réprimer & régler l'ambition dans l'État & dans les Magiſtrats.

Mylord étonné, & peut-être conſterné de ce qu'il venoit d'entendre, parut un moment rêveur & penſif; & il ſe ſeroit abandonné à ſes réflexions, ſi notre philoſophe ne l'en eût tiré, en m'adreſſant quelques paroles étrangeres aux matieres qui nous occupoient. Revenons à nos loix, dit Mylord avec vivacité. Vous me voyez dans une ſituation violente. Ce n'eſt pas vous qui m'affligez : ce ſont les erreurs de mon pays qui m'inquietent. Plus on médite ſur la nature du cœur humain & les principes qui doivent guider un légiſlateur, plus il eſt impoſſible de ne pas plaindre les ſociétés. Souvent elles ne ſavent ce qu'elles veulent, & plus ſouvent encore elles ſe livrent à des eſpérances inſenſées, & prennent une route oppoſée à celle qu'elles cherchent. Puiſque les paſſions les plus funeſtes ont dicté preſque toutes les loix, il eſt juſte que l'hiſtoire n'offre qu'un tableau preſque continuel de miſeres, de déſaſtres & de calamités. Le paſſé ne me touche guere; mais

que ce passé est un malheureux augure pour l'avenir ! Que de tristes réflexions..... Je ne puis, cependant, résister au desir de connoître des vérités qui m'affligeront ; & je n'ai pas oublié qu'après avoir proposé des loix contre l'avarice, vous devez attaquer l'ambition.

Soit, répondit notre philosophe ; mais je vous avertis que je n'ai rien de consolant à vous dire. Je crois, poursuivit-il, avoir prouvé que l'état ne pouvoit estimer les richesses, sans que les citoyens ne les considérassent aussi ; j'ajoute actuellement que l'ambition d'une république se communiquera nécessairement à ses citoyens. Quoique l'avarice & l'ambition exposent également un peuple à mille dangers, & le conduisent enfin à sa ruine, je mets cependant une grande différence entre ces deux passions. L'une avilit nécessairement & dégrade l'ame ; l'autre peut quelquefois l'élever & l'agrandir. Une république avare ne fera jamais rien de grand, parce que le citoyen y préfere sa fortune particuliere à la fortune publique. Nommez moi, je vous prie, une vertu utile à la société que le législateur puisse donner à des hommes avares. Il n'en est pas de même d'une république ambitieuse ; elle peut aimer la guerre, se rendre incommode à ses voisins, conquérir des provinces, & faire, cependant, envier son sort, sa gloire & son bonheur. Si ses loix ont eu soin

d'aſſocier à cette paſſion les vertus avec leſquelles elle peut s'allier, tels ſont, le courage, l'amour de la liberté & de la patrie, la généroſité, le déſintéreſſement, &c, le citoyen, ſi je puis parler ainſi, n'eſt alors ambitieux que de l'ambition publique; il s'enivre de la fortune de l'état, & met ſa gloire à le ſervir & à ſe ſacrifier à ſes intérêts. Tels ont été pluſieurs peuples anciens, & ſurtout les Romains, qui, faiſant une guerre continuelle pour s'agrandir, conquirent l'Italie plus par leurs vertus que par la force de leurs armes.

C'eſt parce que l'ambition peut avoir des commencements heureux & brillants, que la politique lui fait ſi aiſément grace; & qu'il n'y a preſque point de légiſlateur, qui, par ſes établiſſements, n'invite ſa république à s'agrandir. Quoique l'ambition habilement ménagée, fonde les reſſorts du gouvernement, & donne quelquefois aux citoyens des vertus que nous devons aimer & reſpecter; je crois cependant que les loix doivent proſcrire ſans pitié cette paſſion. Les qualités héroïques, que nous admirons le plus dans les Romains, peuvent ſe trouver, avec le même éclat, dans une république, qui, par principe de modération, aimera la paix, & ne fera la guerre que pour ſe défendre : Lacédémone en eſt la preuve. N'y a-t-il pas même une gloire ſupérieure à la gloire des conquêtes ? J'entends la gloire qui réſulte de

la pratique de la juſtice, & qui s'occupe du bonheur de tous les hommes. Avec quelque vertu que l'ambition ſoit aſſociée, n'eſt-il pas vrai qu'elle lui communique inſenſiblement ſa rouille, & l'altere peu-à-peu ?

Je ne me trompe point, Mylord, quand je dis que l'ambition dénature toujours un peu les vertus qu'on lui joint. Avec cette confiance qu'inſpirent toujours les forces & les ſuccès, conſultera-t-on avec ſoin les regles les plus exactes de la juſtice ? Un peuple ambitieux ne contractera-t-il pas naturellement une certaine âpreté de caractere, qui rendra ſes vengeances terribles ? Il ne connoîtra point l'indulgence, dont les hommes ont tant de beſoin ; il ſe fera un droit des gens, qui, par ſa rigueur, ſe rapprochera de l'injuſtice. Deſirera-t-on de ſubjuguer ſes voiſins ; prendra-t-on la peine de les ſoumettre, & ne deſirera-t-on jamais de s'enrichir de leurs dépouilles ? Tous les peuples ambitieux ont jugé, ſans qu'ils s'en apperçuſſent, de l'importance de leurs ſuccès, par le butin que leur valoit la victoire. Dans les plus beaux temps de la république Romaine, ſes généraux expoſoient dans leur triomphe les dépouilles des vaincus ; & le peuple qui ſe repaiſſoit avec plaiſir de ce ſpectacle, n'avoit pas, ſans doute, un déſintéreſſement auſſi entier que les Spartiates, qui ne faiſoient la guerre que

pour ſe défendre, ou protéger leurs alliés. L'ambition ſoutenoit ainſi l'avarice. Chacun voudra étendre ſes héritages, à l'exemple de la république, qui veut étendre ſes domaines. Auſſi l'uſure, qu'on vouloit proſcrire, ſubſiſta-t-elle; & les riches corrompus par leur ambition, n'oublierent point l'art de faire valoir leur argent. De là, la longue réſiſtance qu'on fit à l'établiſſement des loix agraires, & la négligence éternelle avec laquelle elles furent obſervées.

Enfin, n'eſt-il pas vrai que l'ambition détruira toujours la grandeur qu'elle a élevée? Les vertus doivent s'affoiblir inſenſiblement, & diſparoître, ſans retour, puiſque l'avarice eſt ſans ceſſe excitée. La décadence eſt plus lente, tant qu'on fait la guerre à des nations pauvres; mais avec quelle célérité un peuple ne court-il pas à ſa ruine, quand ſes armées ont vaincu des provinces riches & puiſſantes? Vous vous rappellez ce que je diſois, il n'y a qu'un moment, de la corruption que le butin de Platée fit naître à Lacédémone; je pourrois vous déſigner en détail les vices que les Romains dûrent à leurs guerres Puniques, & ceux qu'ils rapporterent des différentes contrées de l'Aſie qu'ils ſoumirent. Quand les richeſſes auront enfin détruit les vertus que l'ambition s'étoit aſſociées, la république ſera avilie par les vices bas qu'on reproche aux Carthaginois, ou

déchirée par ceux qui allumerent les guerres civiles des Romains. Si la molleſſe, la lâcheté, la baſſe intrigue & le menſonge n'y regnent pas, il s'élevera des Marius, des Sylla, des Céſar, des Pompée, des Octave ; & ces citoyens ambitieux jetteront les fondements d'une tyrannie perpétuelle.

Si l'ambition eſt ſi funeſte, pour les peuples mêmes qui ont eu l'habileté de lui aſſocier les plus grandes vertus, ſi ces peuples ſe ſont toujours perdus par les ſuccès mêmes qui ont d'abord élevé leur fortune, ſera-t-on ſurpris des maux ſans nombre qui aſſiegent ces états qui ont oſé être ambitieux, & aſpirer à faire des conquêtes, quoique leur conſtitution ſe refusât à toute eſpece d'agrandiſſement ? Succombant ſous le poids de leurs entrepriſes, & ſe croyant par vanité dignes d'une grande fortune, des obſtacles inſurmontables les ont inutilement avertis de leur foibleſſe. Ils ont recouru aux expédients, & épuiſé leurs reſſources. Il auroit été plus commode & plus aiſé de vivre en paix, que de faire ſans ceſſe de nouveaux efforts & des guerres infructueuſes. Le comble du ridicule, c'eſt qu'on ait imaginé que l'argent étoit l'ame des ſuccès. Quelques princes ont cru qu'avec l'argent, qui a perdu la république Romaine, ils acheteroient une grandeur qu'elle ne devoit qu'à ſon courage, à ſa diſci-

pline, à ſa patience, à ſa magnanimité, à ſon déſintéreſſement, à ſon amour de la gloire, de la patrie & de la liberté, à ſa tempérance; en un mot, à ſes bonnes mœurs. Ils ont fait la guerre en banquiers. Qu'en eſt-il arrivé? Ils ont eu l'ambition & les vices de Carthage. Les finances du fiſc ſe ſont épuiſées, les ſujets mercenaires ont mis leurs ſervices médiocres, à un prix exorbitant; & ſi ces états ſubſiſtent encore, c'eſt que leurs ennemis auſſi vicieux & auſſi foibles qu'eux, ne peuvent avoir que des demi-ſuccès, qui les ruinent également.

De ces réflexions, Mylord, que faut il conclure? Que le légiſlateur devant s'occuper du ſoin de former une république éternelle, ne doit donc pas lui permettre d'être ambitieuſe. Qu'il ne croie pas que de grandes provinces faſſent le bonheur & la force d'un état, & qu'il lui défende expreſſément de faire la guerre pour agrandir ſes domaines. La guerre offenſive doit être regardée, par le légiſlateur, comme un crime, & la guerre défenſive comme le rempart de la république; qu'il penſe donc qu'après avoir rendu les citoyens heureux par la juſtice, il faut en faire des ſoldats capables de défendre leur bonheur. Apprenez-leur à mourir avec plaiſir pour la patrie. Dès le berceau inſtruiſez les enfants à reſpecter leurs défenſeurs. Que la valeur ſoit, après la juſtice, plus

honorée que tout le reſte. Multipliez les récompenſes qui lui ſont dues, mais avec cette ſage économie, qui, loin de les dégrader, les rend plus précieuſes. Les couronnes civiques des Romains étoient un établiſſement admirable; il eſt beau que des hommes qui prodiguent leur ſang, ſachent eſtimer la vie d'un citoyen. Que vos jeunes gens exercés à des jeux qui fortifient le tempérament & donnent du courage, aiment la paix, non pas par crainte des maux & des dangers de la guerre; mais parce qu'ils ſeront contents de leur ſort; mais parce qu'ils ſeront perſuadés que la paix eſt l'état naturel des hommes, & que la force ne doit être employée que contre des animaux féroces, qui ne peuvent ſe gouverner par les lumieres de la raiſon.

Je me rappelle un beau morceau de Platon. N'eſt-il pas injuſte, n'eſt-il pas honteux, fait-il dire à Socrate, que des villes Grecques ſoient miſes en ſervitude par des Grecs? Notre devoir, au contraire, ſi quelque puiſſance étrangere vouloit les aſſervir, ne ſeroit-il pas de veiller à leur ſûreté, & de les défendre? Nos ſoldats ſe déshonorent, & déshonorent leur victoire, & le champ de bataille, en dépouillant les ennemis vaincus, & privés de la vie; eſt-ce là le prix que doit ſe propoſer la valeur? Craignons de profaner la ſainteté des temples, en y portant les armes & les

les enſeignes des vaincus ; les Dieux qui nous invitent à nous aimer, rejettent de pareilles offrandes. Reſpectons les fruits de la terre, ne ſoyons jamais des incendiaires ; que gagnerons-nous à rendre nos ennemis implacables ? il ne peut point y avoir de véritable guerre entre les Grecs ; s'ils ſont obligés de prendre les armes les uns contre les autres, qu'ils ſe traitent comme des amis qui doivent bientôt ſe réconcilier ; que le vainqueur contraigne moins le vaincu à ceder à la néceſſité, qu'il ne l'invite à écouter les conſeils de la raiſon ; qu'il le corrige en ami, pour le rendre ſage, & non pas en ennemi, pour le perdre. Si une ville a des torts, les femmes, les enfants, les maiſons, les temples, les ſépultures, les murailles ne ſont pas coupables, & nous ne devons punir que les auteurs de l'injuſtice.

Voilà une doctrine très-ſage, la morale l'approuve, parce qu'elle eſt honnête, & la politique doit l'approuver, parce qu'elle eſt utile ; mais Platon ne lui donne pas aſſez d'étendue. Ce qu'il dit des Grecs, je voudrois que le légiſlateur le dit de tous les hommes ; car la terre entiere eſt notre patrie commune, comme la Grece l'étoit des Grecs. D'ailleurs, s'il importe aux Grecs d'être raiſonnables, les uns à l'égard des autres, pourquoi leur ſeroit-il avantageux d'être déraiſonnables envers les étrangers ? On m'objecte or-

dinairement qu'il eſt bien difficile d'inſpirer une pareille modération aux citoyens, pendant qu'on fait tous ſes efforts pour en faire d'excellents ſoldats. Auſſi conviens-je qu'il n'eſt pas aiſé de donner de bonnes loix à une république. Je ſais que les Spartiates mêmes, n'ont pas toujours montré la modération que Lycurgue leur avoit recommandée; on peut leur reprocher la guerre de la Meſſenie, qui ne finit que par la ruine entiere de ſes habitants. La haine que nous inſpire l'injuſtice d'un ennemi, n'eſt que trop propre à nous faire illuſion : après s'être défendu avec ſuccès, on ſera porté à croire qu'il eſt permis & utile de ſe venger. L'amour de la gloire nous trompera; on dira comme Caton, qu'il faut détruire Carthage, parce qu'elle eſt puiſſante; on croira que c'eſt une entrepriſe glorieuſe, parce qu'il faut, pour l'exécuter, des qualités & des talents, que les hommes ont raiſon d'eſtimer. A force de conſidérer les vertus militaires, on craindra q'une paix trop longue ne ſoit capable de les affoiblir; on penſera que la diſcipline la plus vigilante, ne ſuffit pas pour exercer les ſoldats, & qu'il importe de faire quelquefois la guerre, pour ne pas laiſſer amollir le courage. Plus je ſens combien les conſeils de cette mauvaiſe politique, ou de nos paſſions, peuvent nous égarer, plus je ſuis perſuadé qu'il eſt néceſſaire que le légiſlateur nous avertiſſe

de nos devoirs de la maniere la plus claire, & nous montre tous les écueils où nos paſſions, quelquefois déguiſées en vertus, peuvent nous conduire.

Il s'en faut bien que la plus grande modération & le plus grand courage ſoient incompatibles; ſi leur alliance eſt rare, c'eſt que les loix ne l'ont preſque jamais préparée. Qu'il ſoit donc ordonné à tous les citoyens de croire que la guerre eſt le plus grand des maux après la ruine de la république, & la paix le plus grand des biens après la conſervation des loix. Que toute guerre qui n'eſt pas entrepriſe pour ſe défendre, ſoit regardée comme une injuſtice; que celui qui l'aura conſeillée, réponde du ſang de ſes citoyens, & puiſſe être cité devant les tribunaux comme un ennemi public. Que ces maximes, pour devenir l'eſprit national, ſoient enſeignées par les vieillards aux jeunes gens, & que les meres mêmes en inſtruiſent les enfants, dès que leur ame développée commencera à faire uſage de leurs ſens. Si vous ne ſavez pas inſtruire & régler le courage de vos ſoldats, s'ils ignorent où, comment & pourquoi ils doivent vaincre, ſoyez sûrs que leur amour pour la gloire & leurs ſuccès, ne tarderont pas à donner à la république une ambition ruineuſe. Que ſous prétexte de prévenir l'ennemi, ou pour quelque autre raiſon que ce ſoit, il ne ſoit jamais permis de porter la guerre ſur ſon

territoire. Attendez la ſur votre frontiere, par là vous lui laiſſerez plus de temps pour calmer ſon emportement; vous ſerez vous-même moins tenté d'abuſer de votre victoire, & les conditions de la paix ſeront moins difficiles. La loi ordonnera de vaincre, ou de mourir, parce qu'elle aura préparé les citoyens à préférer la gloire à la vie; mais elle défendra, ſous peine d'infamie, de pourſuivre un ennemi qui a pris la fuite, de dépouiller les morts, & de faire du butin. Ainſi la victoire nous ſera diſputée avec moins d'opiniâtreté, & vous ne vous laiſſerez corrompre, ni par l'ambition, ni par l'avarice.

Ne vous contentez pas d'avoir, à l'exemple des Romains, un college de prêtres *Féciales* pour juger de la juſtice, ou de l'injuſtice de la guerre, & remplir les lentes formalités avec leſquelles elle doit être déclarée. Vous ſeriez trop heureux qu'on vous reprochât la ſage lenteur que les Grecs reprocherent aux Lacédémoniens. Une déclaration de guerre ne peut être méditée trop long-temps; ce n'eſt que quand elle eſt faite qu'il faut agir avec célérité pour étonner ſes ennemis & hâter le retour de la paix. Etabliſſez une claſſe de magiſtrats, dont la ſeule occupation ſoit de conſerver la paix. Ils ſeront toujours prêts à réparer les torts & les injures que vous aurez pu faire par ignorance, ou par emportement. Il leur ſera ordonné

de prévenir tout ſujet de rupture, & de cultiver l'amitié de vos voiſins. S'il s'éleve quelque différend entr'eux, ils travailleront à les concilier. Ils négligeront, par généroſité, toutes ces bagatelles puériles dont l'Europe fait aujourd'hui des affaires ſi grandes & ſi difficiles. Faire beaucoup de bruit, s'irriter, ou s'alarmer pour des riens; c'eſt bien plus déceler la petiteſſe de ſes vues, que montrer une attention diligente à manier ſes intérêts.

Que veut-on, que ſe propoſe-t-on avec cette politique de jalouſie & de défiance que les peuples ont les uns à l'égard des autres? Elle n'eſt bonne qu'à hâter le mal qu'on craint, & qui ne ſeroit peut-être jamais arrivé. Quelle folie de nous affoiblir pour empêcher que nos voiſins ne s'agrandiſſent! Toutes ces ſpéculations ſur l'avenir ſont d'autant plus vaines aujourd'hui, que l'Europe ſemble ſe conduire au haſard, & que les alliances n'ont aucune ſtabilité. Si vos magiſtrats de la paix jugent en arpenteurs de la puiſſance des états, je vous prédis que vous ne jouirez jamais d'un moment de repos. Il faudra imaginer un mot d'équilibre entre les puiſſances, pour ſe faire une grande réputation de prudence. Il faudra que vos magiſtrats ſoient inquiets, hargneux, taquins, jaloux, incommodes, viſionnaires & ambitieux. Il faudra qu'ils viennent, comme des chevaliers errants, ſe mêler des choſes qui ne les regardent

point, & réparer des torts dont ils n'ont point à ſe plaindre. En vérité, Mylord, cette routine de tracaſſerie & d'inquiétude, que nos paſſions ont honorée du nom de politique, a été une des plus grandes ſources des malheurs de l'humanité. Je ne conçois point pourquoi les légiſlateurs qui ont réglé les droits & les devoirs réciproques des citoyens pour entretenir la paix dans l'état, ont toujours négligé de faire des loix pour régler les devoirs de leur nation envers les étrangers, & conſerver ainſi la paix dans la ſociété générale des hommes. N'eſt-il pas évident que ſans ce ſecours le droit des gens ne ſera jamais établi ſur des principes fixes, que la politique d'un peuple ſera toujours incertaine & flottante; & que ſes intérêts changeront auſſi ſouvent que les vues & les paſſions des perſonnes qui les gouvernent ſucceſſivement?

Vos compatriotes, Mylord, ſe ſont fait beaucoup plus de mal par la politique que je blâme, qu'ils n'en auroient reçu de leurs ennemis; & je ſuis fâché que, par une ſuite des anciens préjugés que la guerre de Guſtave-Adolphe, en Allemagne, nous a donnés, nous nous occupions tant des forces & des intérêts de quelques puiſſances qui devroient nous être indifférentes. Placés à l'extrêmité de l'Europe, bornés par la mer, la Norwege & la Laponie, nous n'avons à craindre

que la Ruſſie, qui ne peut avoir de conduite conſtante, & qui nous craindroit, ſi nous pouvions donner une certaine conſiſtance à notre gouvernement. Notre premier ſoin doit être de nous occuper de nous-mêmes. Que nous ſerions forts, ſi, en marchandant notre alliance, les étrangers ne nous diviſoient pas! Oſons croire que nous pouvons nous ſuffire à nous-mêmes; déclarons à toute l'Europe que nous voulons la paix, & que nous ne ferons la guerre que pour défendre nos poſſeſſions; c'eſt là le ſeul moyen d'arrêter le cours de cette corruption que les étrangers ont introduite parmi nous, & qui nous ſera plus funeſte que l'indifférence dont ils nous menacent.

Si ces réflexions ſont juſtes, il eſt aiſé de deviner les loix que le légiſlateur preſcrira aux magiſtrats de la paix. L'ambition nous fait regarder nos voiſins comme des ennemis naturels qui nous gênent, nous empêchent de nous agrandir, & dont il faut ſe défier; la juſtice nous les repréſentera comme des amis, qui doivent nous aider & nous ſecourir, & la loi doit nous ordonner de les traiter en alliés fidelles, & de les guérir, par notre indulgence, des ſoupçons & de la jalouſie qu'ils pourroient avoir. S'ils ſont attaqués par une puiſſance étrangere qu'ils ont offenſée, faites tous vos efforts pour les concilier, & montrez que vous aimez la juſtice; s'ils ſont attaqués

injuſtement, vous les défendrez, parce qu'ils forment une barriere qui vous couvre. Vous ne vendrez point vos ſervices pour ne pas ouvrir votre ame à l'avarice, & pour apprendre à vos alliés à ne pas vendre leurs ſecours. L'amitié n'eſt point vénale, & les états, de même que les particuliers, n'ont pu compter ſur rien, dès qu'ils en ont fait un commerce honteux. Une république ſe piquera de généroſité, ſi elle a reçu & non pas acheté vos bienfaits; elle vous ſervira avec zele, ſi vous l'avez ſervie avec déſintéreſſement. Je le répete, Mylord, c'eſt pour avoir abandonné cette partie importante de la ſociété aux caprices de nos paſſions, au lieu de la gêner par des loix que la politique, trafiquant de ſes ſervices & de ſes ſecours, a pris l'eſprit d'un marchand ou d'un agioteur. Elle a cru les vendre toujours à trop bon marché, & les acheter trop cherement; elle a mis une ſorte de gloire à tromper & à faire des dupes avec ſubtilité. De là l'inutilité de preſque toutes nos alliances; de là nos intrigues, & les plaintes éternelles que des alliés font les uns des autres.

Vos loix ſeront plus ou moins ſages, ſuivant qu'elles ſeront plus ou moins propres à vous lier avec vos voiſins, de façon que vous ne formiez qu'une république fédérative: voilà le plus haut degré de perfection où la politique puiſſe s'éle-

ver. Si vous voulez y réfléchir, vous verrez que les Grecs dûrent autrefois leur bonheur à cette confédération, & que la perte de leur liberté ſuivit de près leurs diviſions. C'eſt l'alliance des treize Cantons, qui fait encore aujourd'hui la ſûreté de la Suiſſe. Chacune de ces républiques eſt foible par elle-même, toutes ſont fortes par l'intérêt commun qui les unit. Aucun de leurs voiſins ne ſonge à s'agrandir à leurs dépens. Suppoſez-les diviſées entre elles, & ſur le champ, vous verrez que des alliés perfides leur offriront des ſecours dangereux, & que ſous prétexte de les ſervir, on ne cherchera qu'à les ſubjuguer.

Les poſſeſſions étrangeres ſeront ſévérement interdites. Si je demande à quoi elles peuvent être utiles, l'expérience de tous les temps me répond qu'elles ſont toujours pernicieuſes. Des provinces ſéparées donnent néceſſairement deux intérêts à un état. Ont-elles des forces égales ? Elles ſe défieront l'une de l'autre, & leur jalouſie les rendra ennemies. Ont-elles des forces inégales ? Je puis vous répondre que jamais le légiſlateur ne parviendra à établir entre elles des loix impartiales. Si la province la plus puiſſante n'a pas la ſageſſe d'affranchir celle qui lui eſt ſoumiſe, elle en voudra devenir le tyran ; elle ne travaillera qu'à l'affoiblir pour conſerver plus aiſément ſon empire ; & ſi elle ne ſe fait pas une

ennemie, elle n'aura du moins que des ſujets qui la ſerviront mal. Eſt-ce pour lever des tributs ſur une province étrangere que vous voulez la poſſéder ? En ce cas, craignez d'être punis, de votre avarice, par les maux qu'elle vous cauſera. D'ailleurs, ſongez que des poſſeſſions éloignées, coûtent toujours plus qu'elles ne rapportent. Si c'eſt l'ambition qui vous conſeille, ſi elle vous perſuade qu'il eſt beau d'avoir des ſujets, vous ne ſerez pas long-temps ſans vous appercevoir qu'elle vous trompe. En vérité, j'ai regret que les puiſſances qui nous ont dépouillés de la Livonie, & de quelques principautés que nous avions conquiſes en Allemagne, dans le dernier ſiecle, ne nous aient pas rendu le ſervice de nous enlever la Poméranie; car nous n'aurons pas le courage de l'abandonner. Je voudrois bien ſavoir à quoi nous ſert cette province. Elle nous ouvre, dit-on, l'Allemagne; j'en conviens : mais qu'avons-nous affaire en Allemagne ? Que votre pays ne ſoit ouvert à perſonne, ſi vous voulez être libres & indépendants; mais auſſi n'ayez point de porte pour entrer chez les autres, ſi vous ne voulez pas vous expoſer à la tentation d'être avares, injuſtes & ambitieux. C'eſt à cette malheureuſe facilité de porter la guerre dans toute l'Europe que l'Eſpagne, autrefois ſi floriſſante, doit en partie ſa foibleſſe & l'engourdiſſement où elle

ſe trouve. La France n'auroit-elle pas été trop heureuſe, que l'Italie, l'Empire & les Pays-Bas, lui euſſent été éternellement fermés ?

Que ne pourroit-on pas dire de cette manie, qui dépeuple l'Europe, pour peupler l'Amérique, après l'avoir dévaſtée ? Les Grecs ſeuls ont compris ce que devoient être les colonies ; elles ſervoient à les débarraſſer des citoyens qu'un heureux gouvernement multiplioit trop ; car la trop grande abondance d'hommes eſt un mal, comme la dépopulation ; & jamais ils n'ont penſé que des citoyens, qui alloient cultiver une terre étrangere, ne dûſſent pas jouir d'une entiere indépendance. Tantôt c'eſt l'ambition, tantôt c'eſt l'avarice qui a fondé nos colonies, & elles ont eu le ſort qu'elles devoient avoir. Vous voyez les ſuites de l'ambition Eſpagnole : l'Amérique eſt devenue inutile à cette monarchie, elle a changé en déſerts les provinces qu'elle y poſſede, & ſes mines d'or & d'argent ne l'ont pas même enrichie. Selon les apparences, Mylord, vous allez voir les ſuites funeſtes de l'avarice de vos compatriotes. Ils n'ont ſongé qu'à ouvrir de nouvelles branches à leur commerce; & ce commerce a déjà cauſé des guerres, qui ont coûté preſque autant d'argent que le commerce en a rapporté. Mais ce n'eſt pas tout, pour rendre ces colonies avantageuſes, il a fallu les ſacrifier à la mé-

tropole, & rien n'étoit plus aiſé. Des états qui ſe forment & qui ont beſoin de protection, reçoivent les loix qu'on veut leur impoſer; mais ils acquiérent peu à peu des forces, & quand ils s'apperçoivent enfin, qu'ils peuvent ſe ſuffire à eux-mêmes & déſobéir impunément, devez-vous compter ſur leur docilité? L'avarice de la métropole a fondé le grand ouvrage de vos colonies, & l'avarice de vos colonies détruira les projets & les eſpérances de la métropole. Vos colonies s'eſſayent à l'indépendance, & vous êtes accoutumés à une domination que vous ne pouvez ni conſerver, ni abandonner. Peut-être vous en coûtera-t-il, & beaucoup de ſang, & beaucoup d'argent pour perdre l'Amérique que vous devriez affranchir: c'étoit bien la peine de vous faire de ſi grands établiſſements ſous un autre ciel! Quoiqu'il en ſoit, nous avons eu comme vous, le goût des colonies, & je ne ſuis pas fâché que la nouvelle Suede ſoit devenue la Penſylvanie. Mais revenons à nos magiſtrats de la paix; la loi doit en former un college, toujours ſubſiſtant, afin que le même eſprit, les mêmes maximes, la même doctrine ſe conſervent parmi eux. Il faut leur accorder une aſſez grande autorité, pour qu'ils puiſſent inſpirer à la république leurs ſentiments, au lieu d'obéir aux volontés capricieuſes d'une multitude, ſouvent trompée par un avantage paſ-

ſager, & toujours inçapable de lire dans l'avenir, & d'y voir ce qu'elle doit attendre de ſes entrepriſes.

Ce ſeroit, ſans doute, beaucoup que d'avoir établi les loix dont je viens d'avoir l'honneur de vous parler; mais en légiſlation, rien n'eſt vraiment bon, rien n'eſt vraiment utile qu'autant que toutes ſes parties, faites les unes pour les autres, ſe prêtent une force mutuelle; & mes loix ne produiroient qu'un bien très-médiocre, ou très-court, ſi le magiſtrat qui, pour me ſervir de l'expreſſion de Cicéron, eſt une loi parlante, comme la loi eſt un magiſtrat muet, peut troubler, altérer & déranger, par ſon ambition, les mœurs & la conſtitution de l'état. En lui donnant un très-grand pouvoir, pour conſerver & protéger efficacement les loix, faites en ſorte qu'il n'en puiſſe abuſer, pour les faire obéir à ſes volontés. Comment le légiſlateur parviendra-t-il à la fin que je deſire? C'eſt, pourſuivit notre philoſophe, en partageant la magiſtrature, ou la puiſſance exécutrice, en différentes parties, qui ſeront confiées à différents citoyens. L'un ſervira de ſurveillant à l'autre, tous ſeront continuellement avertis par leurs collégues, que leur pouvoir eſt limité. Tant que le magiſtrat ne paſſe point les bornes qui lui ſont preſcrites, que rien ne lui puiſſe réſiſter. Dès qu'il ne ſe contente pas

d'être le miniſtre des loix, qu'il trouve de tous côtés des obſtacles qui le faſſent rentrer dans ſon devoir ou qu'il ne puiſſe échapper au châtiment s'il eſt incapable de ſe corriger.

Un légiſlateur prudent ſait qu'il n'a affaire qu'à des hommes; il n'exigera donc point des magiſtrats un courage, des forces & une ſageſſe qui ne peuvent appartenir qu'à des intelligences ſupérieures. Il ne leur impoſera pas des devoirs trop étendus ou trop nombreux. Il écartera les tentations auxquelles leur vanité eſt expoſée, & qui pourroit dégénérer en ambition. La loi doit donc abréger les temps des magiſtratures, à raiſon du pouvoir qui leur eſt confié. Les Romains étoient admirables dans cette partie. Le dictateur qui avoit, pour ainſi dire, dans ſes mains le ſort de la république, ne régnoit que pendant ſix mois, & ſa magiſtrature étoit réſervée pour des circonſtances extraordinaires; chargé d'un poids au deſſus des forces de l'humanité, on n'exigeoit qu'un effort court & paſſager. Il n'avoit pas le temps de former de grandes eſpérances, & moins encore de ſe ſervir de ſon pouvoir, pour le rendre dangereux aux loix & à la liberté. Le cenſeur dont la magiſtrature demandoit plus d'auſtérité que de talents, exerçoit pendant cinq ans une autorité que l'état ne craignoit point, parce qu'elle étoit redoutée des citoyens. Mais la

magiſtrature des conſuls, des préteurs & des tribuns, étoit annuelle, parce que leurs fonctions étoient plus pénibles, & que leur adminiſtration étoit telle qu'ils pouvoient aiſément ſe faire un grand nombre de créatures & de partiſans. En un mot, vous ne redouterez point l'ambition des magiſtrats, ſi vos loix ſont telles qu'ils aient toujours devant les yeux, que bientôt ils ſe retrouveront dans la claſſe ordinaire des citoyens, & ſeront obligés de rendre compte de leur conduite.

Rien n'eſt plus ſcandaleux que ces fortunes ſubites qui portent les citoyens des occupations les plus obſcures aux emplois les plus relevés & les plus importants. Si la loi ne trace pas la route par laquelle on parviendra aux premieres magiſtratures, ſi elle n'exige pas des épreuves rigoureuſes, vous verrez que des hommes qui n'ont eu ni le temps, ni les occaſions de mériter l'eſtime & la confiance du public, s'empareront du gouvernement. Quoiqu'on penſe aujourd'hui que l'eſprit, & peut-être le bel-eſprit, ſupplée à tout, je crois que l'art de commander veut être étudié, même par un homme de génie. Avec des talents ordinaires, qu'on parvienne ſubitement à un emploi ſupérieur, & je ſuis sûr qu'on ne montrera qu'une préſomption inſupportable; avec beaucoup d'eſprit même, on fera cent fau-

tes, qu'on ſera incapable de réparer, & ce n'eſt pas là le ſeul inconvénient qu'il faille craindre. Dès que les loix ne conduiront pas par degrés le citoyen à la plus haute élévation, toutes les magiſtratures ſubalternes en ſeront avilies & dégradées. On ſe croira déshonoré, ſi on n'eſt pas conſul, quand à peine on mériteroit d'être édile. Une ambition ridicule tournera toutes les têtes, & il n'en faut pas davantage pour dégoûter les perſonnes qui ont de la vertu & des talents, & les éloigner du gouvernement. On ne trouvera dans les premieres magiſtratures que des intriguants, & dans les magiſtratures ſubalternes, que des ſots, qui n'auront pas même aſſez d'eſprit pour devenir des intriguants; ou des gens d'eſprit, qui ſe contenteront d'être de bas frippons. La république eſt alors perdue, l'ambition n'aura aucune des vertus avec leſquelles elle peut être aſſociée, & tous les vices des magiſtrats ſe trouveront dans les citoyens. Qu'il s'éleve alors un homme courageux, & capable de profiter de cette anarchie, pour établir ſa fortune; s'il ne devient pas un tyran, ſon ambition cauſera, du moins, des maux innombrables dans l'état.

Le légiſlateur ne doit jamais permettre que, ſous prétexte du bien public, un magiſtrat conſerve la dignité dont il eſt revêtu, lorſque le temps où il doit l'abandonner eſt arrivé. Les Romains ſe

ſont

ſont mal trouvés de n'avoir pas connu cette loi ; en prolongeant les magiſtratures ; en faiſant des proconſuls, ils dérangerent tout l'équilibre & toute l'harmonie de leur gouvernement. L'ambition acquit des forces. Corrompus par l'exercice d'un trop long pouvoir, on ſe livra à de trop vaſtes eſpérances. Quand on obéit à un Thémiſtocle ou à un Phocion, il eſt bien sûr que ſon ſucceſſeur ne le vaudra pas. N'importe, il faut avoir le courage de préférer une bonne conſtitution à ces grands hommes. Si Thémiſtocle & Phocion ſont prolongés dans leur magiſtrature, un ſot, un frippon, dans dix ans, obtiendront le même honneur. Je voudrois cependant que le magiſtrat pût ſe flatter de parvenir encore aux premiers honneurs, après avoir été confondu quelque temps avec les ſimples citoyens ; cette eſpérance lui donnera un zele qui ne laiſſera jamais languir les loix & le gouvernement.

Je comprends à merveille, dit Mylord, combien il eſt néceſſaire de multiplier les magiſtratures, de changer ſouvent les magiſtrats, de ne conférer à vie aucun pouvoir, & de ne point permettre de paſſer, ſans interſtice, d'une dignité importante à une autre dignité importante. Mais ſi cette regle eſt ſage, à pluſieurs égards, elle m'embarraſſe à d'autres. Quelle république pourra vous fournir un aſſez grand nombre d'hommes excel-

lents pour toutes les magiſtratures dont vous aurez beſoin ? J'admire la Suede, ſi tous les trois ans, elle peut envoyer à ſa diete des repréſentants, dignes des fonctions auguſtes, dont ils ſont chargés ; ce que je ſais bien, c'eſt que l'Angleterre ne jouit pas du même bonheur. Pour avoir un parlement compoſé de perſonnes telles que je les ſouhaite, je n'oſe vous dire à quel petit nombre de repréſentants il faudroit le réduire.

Réduiſez votre parlement, réduiſez-le tant qu'il vous plaira, repartit notre philoſophe, & je vous prédis qu'après l'avoir mutilé, vous aurez encore plus de ſujets de plainte que vous n'en avez actuellement. Ce ne ſont pas les hommes, ce ſont les loix qui vous manquent, de même qu'à nous. Comment les vertus & les talents perceroient-ils avec éclat, tandis que nous permettons à l'avarice & à l'ambition de faire ſans ceſſe de nouveaux efforts pour les étouffer ? Tant que Rome a ſu ſe préſerver de ces deux paſſions, n'a-t-elle pas trouvé tous les ans les conſuls, les préteurs, les tribuns, qui lui étoient néceſſaires ? Sparte, qui n'avoit qu'un petit nombre de citoyens, ne manqua jamais d'aucun talent utile, parce qu'elle étoit pauvre, qu'elle aimoit ſa pauvreté, & que pour obtenir une place de ſénateur, il n'étoit queſtion que de ſe diſtinguer par ſes vertus.

Plus il y aura de citoyens qui pourront raiſonnablement eſpérer de parvenir aux magiſtratures, moins la république ſera expoſée à manquer de magiſtrats capables de la gouverner. Si les ſeuls patriciens de Rome avoient pu être dictateurs, conſuls, préteurs, cenſeurs, &c, ils n'auroient fait certainement que des efforts médiocres pour devenir de grands hommes. A peine les plébéïens laiſſerent-ils voir qu'ils aſpiroient aux grandes dignités, qu'une émulation plus conſtante & plus active, développa les vertus & les talents dans les deux ordres de la république. Faut-il vous l'avouer ? Juſqu'à préſent nous n'avons eu preſque aucun ſénateur dont nous ayions été parfaitement contents ; à chaque diete nous faiſons des réformes dans le ſénat : ce n'eſt pourtant pas que les grandes vertus & les grands talents manquent en Suede ; mais c'eſt que nous les étouffons en conſervant des magiſtratures à vie. Des magiſtrats perpétuels ne ſentent pas la néceſſité de ſe hâter de faire de grandes choſes ; & le parti qui aſpire à poſſéder leur dignité, n'a pas la patience d'attendre leur mort. On intrigue pour s'ouvrir une place au ſénat, & il eſt naturel que les ſénateurs ſe défendent par des intrigues. Voilà une des principales ſources de nos maux, & ſi nous voulions y remédier, il faudroit commencer par ne plus faire des ſénateurs perpétuels. Per-

mettons même aux différens ordres de pouvoir entrer dans le ſénat, &, ſur le champ, chaque ordre qui ne s'occupe en quelque ſorte que de ſes intérêts particuliers, embraſſera les intérêts généraux de l'état, & prendra un nouvel eſprit.

Plus une nation eſt bien conſtituée, moins elle exige de talents extraordinaires dans ſes magiſtrats; l'eſprit général de la république ſupplée à tout ce qui leur manque. A meſure que les difficultés deviendront plus grandes, les reſſorts du gouvernement ſe tendront avec plus de force; & de grandes vertus ne manqueront jamais de produire de grands talents. Les Gaulois aſſiegent Rome: ne ſoyez pas inquiet, il paroîtra un Camille. Annibal créera des Fabius, des Marcellus, des Scipions, & il ſera vaincu par des généraux inférieurs, mais animés, pour ainſi dire, & protégés par le génie de la république. Si toutes les villes de la Grece avoient été autant de Lacédémones, ſi pluſieurs d'entr'elles n'avoient pas été aſſez lâches pour s'allier avec Xerxès; ſi les Athéniens eux-mêmes avoient été capables d'abandonner leur ville pour conſerver leur liberté, auroit-il été beſoin d'un Thémiſtocle pour triompher des Perſes?

Je vous prie, Mylord, de faire attention que les états ſont plus ou moins expoſés à ſe trouver dans ces conjonctures terribles qui demandent

des talents extraordinaires, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins éloignés des principes dont je viens de vous entretenir. Une république qui a de bonnes loix, eſt peu ſujette à éprouver les caprices de la fortune ; comme ſes maux ſont médiocres, des talents médiocres, & qui ne ſuppoſent que du bon ſens, ſuffiront pour y faire d'excellents magiſtrats. A meſure que vous laiſſerez prendre, au contraire, plus de force à l'avarice & à l'ambition, l'adminiſtration deviendra plus difficile. Dans la ſituation où ſe trouvent la plupart des peuples de l'Europe, la providence nous prodigueroit inutilement des Lycurgue. Au milieu des paſſions inſenſées & des intérêts mobiles & capricieux qui nous gouvernent, comment la politique pourroit-elle ſe preſcrire quelque regle certaine ? Nos vices oppoſent par-tout des obſtacles ſupérieurs à nos talents.

CHAPITRE IV.

Caractere des Loix néceſſaires pour réprimer & régler l'Ambition dans les Citoyens.

Je ne ſuis pas au bout de mes réflexions, pourſuivit notre philoſophe; & quoique les loix que je vous ai propoſées juſqu'ici, ſoient néceſſaires à l'établiſſement du bon ordre, je crois qu'elles ne ſeroient point capables de le conſerver, ſi le légiſlateur négligeoit de régler l'ambition des ſimples citoyens. Je l'ai déjà dit, les vices de ceux qui gouvernent ne manquent jamais de ſe communiquer à ceux qui ſont gouvernés; mais n'eſt-il pas également prouvé que les vices de ces derniers corrompent toujours le gouvernement & les magiſtrats?

On fait trop peu d'attention aux intérêts de cette multitude qu'on appelle la populace. Ces citoyens, qui ſont toujours prêts à oublier qu'ils ſont hommes, au lieu de les avilir chaque jour davantage, il faudroit leur apprendre à connoître leur dignité. Plus on les humiliera, plus la vanité des grands & des riches ſera inſenſée & oppreſſive. De là ces guerres d'eſclaves, ces revoltes de

payſans & ces émeutes d'ouvriers qui ont ſouvent mis la république en danger. Quand le légiſlateur parle à la multitude, pourquoi prend-il toujours le ton d'un deſpote menaçant ? Que n'a-t-il quelquefois la douceur d'un pere indulgent ? Il eſt barbare de punir le peuple de la ſtupidité à laquelle on l'a condamné. Le ſentiment de la crainte n'eſt pas le ſeul que la nature nous ait donné pour nous rendre diſciplinables ; pourquoi donc la politique n'emploie-t-elle que celui-là ? Si elle y eſt forcée, c'eſt une preuve que les loix ſont extrêmement vicieuſes, & il faut ſe hâter de les corriger. Puiſque les derniers citoyens ont des devoirs bas & pénibles à remplir, ennobliſſez leur état, en récompenſant ceux qui s'acquittent de leurs devoirs d'une maniere ſupérieure. Tentez tout, d'abord, pour les retirer de cette miſere qui les abrutit. La mendicité déshonore & affoiblit un gouvernement. Les aumônes des riches ne réparent pas le mal ; & ſi vous ne voulez pas que les vices des riches profitent des vices des pauvres, proſcrivez la pauvreté.

Que les citoyens regardent les magiſtratures comme la plus haute récompenſe du mérite, & qu'ils ſoient sûrs de les obtenir, en ſe diſtinguant par leurs vertus & leurs talents. Si les loix ſont parvenues à établir cette maniere de penſer, vous avez excité une émulation générale, vous aurez

de grands magiſtrats, & les concitoyens qui aſpirent aux honneurs de la république, empêcheront que ceux qui y ſont parvenus ne ſe négligent, ou ne s'égarent. Solon ne conſultoit pas cette regle, quand il vouloit qu'on recueillît une certaine meſure d'huile, ou de froment, pour s'élever aux magiſtratures; c'étoit, ſi je ne me trompe, un aſſez mauvais moyen de corriger les Athéniens de leurs vices, que de rendre les richeſſes plus néceſſaires que les vertus & les talents, pour parvenir aux honneurs de la république. Qu'en reſulta-t-il? D'abord la tyrannie de Piſiſtrate, qui ſe ſervit du mécontentement des pauvres pour opprimer les riches, & dans la ſuite l'inſolence de la multitude, qui voulant poſſéder toute l'autorité ſans pouvoir exercer les magiſtratures, jetta Athenes dans la plus monſtrueuſe anarchie. Je ne vois qu'un pays au monde, ajouta notre philoſophe, d'un ton moitié railleur, moitié ſérieux, où tout ſe vend, s'achete, ſe brocante, où toutes les dignités, toutes les charges ſont tarifées, & où l'on n'eſt cependant jamais embarraſſé de trouver, à point nommé, des hommes très-excellents pour toutes les parties de l'adminiſtration.

Je voudrois ſavoir comment ſe fait ce miracle; mais ce que je ſais très-bien, c'eſt que chez quelques peuples, où les loix ordonnent de tout don-

ner au mérite, tout va cependant auſſi mal que ſi l'argent y décidoit de toutes les diſtinctions. Sans doute qu'à force d'artifice, de fraudes, de menſonges & de baſſeſſes, des intriguants y obtiennent les dignités que les riches achetent ailleurs. Je conclus de là, Mylord, qu'il ne ſuffit point de ne pas vendre les magiſtratures, il faut empêcher que l'intrigue ne s'en empare. Qui de vos compatriotes, ou des miens, ont pris, à cet égard, les meſures les plus ſages ? En Angleterre, tout ſert à faire au roi des flatteurs & des partiſans ; c'eſt lui ſeul qui donne, ôte, redonne & confere, à ſon gré, toutes les dignités. En Suede, au contraire, il faut ſonger à mériter la faveur de la nation, avant que de plaire au roi ; & s'il eſt plus difficile de tromper le public qu'un prince, qui ſouvent ne voit rien, & quelquefois eſt intéreſſé à mal faire, vous conviendrez que devant avoir beaucoup moins d'intriguants que vous, le mérite eſt plus sûr d'être récompenſé en Suede qu'en Angleterre.

L'intrigue reſſemble à l'hydre de la fable : coupez une tête, il en renaît une autre. Toujours variée dans ſa conduite, toujours nouvelle, toujours infatigable, toujours inviſible, quoique toujours préſente, elle trompe la vigilance des magiſtrats, ou ſe ſert de leur pouvoir, & élude la force des loix, en feignant de les reſpecter. Combien de meſures n'a pas priſes une république cé-

lebre, pour empêcher que l'intrigue ne diſpoſât de ſa premiere magiſtrature ? De l'avenue qui y conduit, les loix, ſi je puis parler ainſi, ont fait un labyrinthe tortueux, dans l'eſpérance que les intriguants s'y perdroient; mais ils ont ſu ſe faire un fil qui les conduit avec ſûreté. En ce cas, j'aimerois beaucoup mieux la méthode des Suiſſes, qui tirent au ſort leurs bailliages : le ſort eſt quelquefois juſte, mais des intriguants ne le ſont jamais.

Si le légiſlateur veut épier l'intrigue dans toutes ſes manœuvres, & oppoſer une loi à chacune de ſes ruſes, je l'avertis que jamais entrepriſe ne fut plus inſenſée. Il faut remonter à la ſource du mal : donnez des mœurs à vos citoyens qui ſont corrompus. Quoi qu'en diſent aujourd'hui nos grands philoſophes, tout dépend des mœurs; & plus on approfondit les opérations de la politique, plus on eſt convaincu de cette vérité. S'il s'eſt forme des partis dans la république, travaillez à détruire ce qui les diviſe; tâchez de les concilier, avant que de leur ordonner d'être juſtes les uns à l'égard des autres. *Chapeau*, *Bonnet*, *Wigh*, *Torys* chacun préférera le plus médiocre perſonnage de ſon parti, au plus grand homme qui lui eſt oppoſé. Je voudrois que les loix, après avoir établi quelques diſtinctions, pour récompenſer le mérite dans les ſimples citoyens, ordonnaſſent que

ſans ces récompenſes de la vie privée, on ne pût aſpirer aux emplois publics. Par-là, il n'y aura point de jour où l'on ne ſonge à ſe faire des titres pour ſe rendre digne des magiſtratures. On contractera l'habitude d'aimer le bien, & de reſpecter le mérite. Les eſprits, en peu de temps, ſeront accoutumés à un certain ordre; & s'il peut paroître ridicule de demander une magiſtrature ſans prouver qu'on l'a méritée, il paroîtra inſenſé de l'accorder. Ce ſeroit encore une aſſez bonne loi que celle qui ordonneroit de ſolliciter ouvertement les honneurs auxquelles on aſpire. Je ne crains rien tant que ces ambitieux honteux, qui, ſous le maſque de la modeſtie & de la modération, ſemblent ſe tenir à l'écart, tandis qu'ils rempliſſent la république de leurs intrigues. Toutes leurs démarches ſont tortueuſes & ténébreuſes; & qui agit ainſi dans le ſecret pour tromper & ſéduire, emploie ſans ſcrupule la fraude, l'artifice, le menſonge & la calomnie.

Sous prétexte d'écarter les cabales du peuple & de faire de meilleures choſes, ne permettez jamais aux magiſtrats de nommer aux magiſtratures vacantes. Vous ouvririez la porte à un grand abus, pour en prévenir un petit. Les magiſtrats ne manqueroient pas de favoriſer leurs parents & leurs amis. Au lieu de ſonger au bien général, ils s'occuperoient du bien particulier de leurs ma-

giſtratures ; & ſous la protection de cette ariſtocratie naiſſante, vous verriez bientôt ſe former des familles privilégiées, qui abuſeroient de l'autorité. Si le peuple n'eſt pas corrompu au point de vendre ſes ſuffrages au plus offrant & dernier enchériſſeur, je préfere ſes choix à ceux des magiſtrats. Le peuple peut ſe tromper, mais ce n'eſt point une raiſon pour le priver d'un droit qui lui appartient, & ſans lequel il tomberoit dans la ſervitude. S'il a des erreurs, il faut l'éclairer, en l'intéreſſant à la choſe publique, & prendre des précautions pour qu'il ne puiſſe pas perſéverer dans ſes fautes. Que la loi ne permette donc pas d'opiner ſecrétement par la voie du ſcrutin. Vous ſavez, Mylord, combien cette méthode introduiſit d'abus & de corruption dans les Comices des Romains. Cicéron s'en plaint amérement. Chaque citoyen abuſa du miniſtere qui le déroboit aux reproches, pour commettre les plus hautes injuſtices. Peu d'hommes, en effet, ſavent rougir à leurs propres yeux de leurs foibleſſes. On écrit ſans pudeur ce qu'on ne prononceroit pas ſans être déconcerté. Si le ſcrutin paroît néceſſaire dans quelques états, concluez en que la vérité & la probité ne peuvent s'y montrer impunément ; dites que la vertu y eſt timide, &, par conſéquent, ſans force ; dites que la main de la tyrannie commence à s'appeſantir ſur toutes les

têtes, & que bientôt rien ne pourra lui réſiſter.

Vous voyez, reprit notre philoſophe, après s'être tû un moment, que je fais tous mes efforts pour ſubſtituer l'émulation à l'ambition. C'eſt dans la vue d'encourager & de favoriſer la vertu, embellie par les talents, que je voudrois proſcrire par mes loix, mille uſages connus en Europe, & dont elle n'a pas l'eſprit de connoître le danger. Je l'avouerai : je ſuis choqué des diſtinctions héréditaires, quand je vois qu'un grand homme n'eſt ſouvent que le pere d'un ſot. Si vous me le permettiez, je mettrois tout le monde à ſa place ; mais puiſque nous ſommes convenus que c'eſt une entrepriſe impoſſible, il n'eſt queſtion que d'examiner par quels moyens on peut ſe rapprocher de l'égalité naturelle, & ne la bleſſer que légérement, en laiſſant cependant ſubſiſter ces diſtinctions dont la vanité eſt ſi jalouſe.

Je ne veux pas qu'un bourgeois de la cité de Londres ſoit l'égal du premier pair d'Angleterre ; à Dieu ne plaiſe : j'ordonnerai à chacun de payer un tribut de reſpect aux perſonnes que la fortune & le préjugé élevent au deſſus de lui. Laiſſez-moi faire, j'établirai à cet égard une étiquette ſévere & rigoureuſe ; mais en impoſant des obligations aux petits, j'eſpere que vous voudrez bien me permettre de ne pas affranchir les grands de tout devoir. Que ceux-ci ſoient auſſi hauts qu'ils le

voudront, pourvu que les autres ne ſoient pas obligés d'être vils & bas. Je vous laiſſe le maître d'établir toutes les diſtances & toutes les préférences que vous voudrez, pourvu qu'il n'en réſulte ni la tyrannie, ni la ſervitude, & que les droits les plus inconteſtables de l'humanité ſoient reſpectés.

Par exemple, Mylord, les gentilshommes forment en Suede le premier corps de l'état, & ſont ſupérieurs aux eccléſiaſtiques, aux bourgeois & aux payſans; & je voudrois qu'en conſervant tous les privileges & toutes les prérogatives qui ne donnent que de la conſidération, nous ne fiſſions que partager avec les autres ordres les droits qui donnent de l'autorité. Il me ſemble qu'il ne réſultera pas de grands inconvénients de l'inégalité de rang & de diſtinction entre les citoyens, ſi tout ſe réduit à des formalités de politeſſe & d'égards entre les particuliers. Quelque peu importantes, quelque vaines, cependant, que ſoient les prérogatives que le légiſlateur eſt obligé d'accorder aux différents ordres d'une république, je voudrois qu'il ſe défiât de la vanité, la plus frivole & la plus confiante des paſſions. En jouiſſant de diſtinctions purement honorifiques, on les regardera comme un titre, pour avoir une autorité réelle; les ſophiſmes paroîtront autant de démonſtrations. Ce ſont les reſpects inutiles rendus

à l'ancienneté ou à l'illuſtration des races, qui ont donné à la nobleſſe l'ambition de ſe rendre puiſſante. D'abord elle réuſſira à s'attribuer quelques dignités ou quelques magiſtratures particulieres, & ſi on ne s'oppoſe à ſes entrepriſes, le gouvernement le plus libre inclinera vers l'ariſtocratie.

Je ſuis d'autant plus attaché à ce partage égal de l'autorité entre les différents ordres de l'état, & j'exige de la part du légiſlateur une exactitude d'autant plus ſcrupuleuſe à ce ſujet, que ſes fautes les plus légeres ont ſuffi pour ruiner la liberté de pluſieurs nations qui avoient, comme nous, des dietes ou des aſſemblées générales. Si la nobleſſe de Dannemarck, pour vous en donner un exemple, n'avoit pas joui de pluſieurs privileges particuliers à ſon ordre, tels que de poſſéder les charges les plus importantes, & d'entrer dans le ſénat, jamais ſa vanité, ſon orgueil & ſon ambition ne l'auroient portée à ces excès qui firent conjurer ſa perte. Si les autres ordres avoient été aſſez puiſſants pour réſiſter à la nobleſſe, jamais ils n'auroient regardé l'établiſſement d'une monarchie arbitraire comme la ſeule reſſource contre les vexations d'une ariſtocratie injuſte. La même cauſe, ſous le regne de Charles XI, a déjà produit les mêmes effets en Suede; & pour prévenir une ſeconde révolution dont les ſuites ſeroient,

ſelon les apparences, plus longues & plus funeſtes que les maux de la premiere, je ſouhaite de tout mon cœur que nos eccléſiaſtiques, nos bourgeois & nos payſans, auſſi ſages que les plébéïens de Rome, penſent que la patrie leur appartenant autant qu'à la nobleſſe, ils y doivent jouir des mêmes droits. Je deſire que, pour affermir l'égalité que nous prétendons tous aimer, & ſans laquelle il n'y a point de liberté véritable, ils oſent tous aſpirer aux mêmes dignités. Si mes camarades les gentilshommes blâment le vœu que je fais, je dirai qu'ils décelent leur ambition; je dirai que leur chagrin ou leur inquiétude eſt une preuve que mes alarmes ſont juſtes, & qu'il eſt temps de donner des bornes à notre ambition. Je fais ici le rôle que Valérius Publicola faiſoit à Rome. Les patriciens de ſon temps l'accuſerent de trahir leur cauſe, & la poſtérité jugea qu'il avoit défendu leur fortune, en les empêchant d'en abuſer.

J'ai dit qu'il falloit oppoſer des loix agraires à l'avarice, pour l'empêcher d'envahir toutes les richeſſes; j'ajoute actuellement qu'il faut oppoſer à l'ambition des loix, que j'appellerai, ſi vous voulez, *dignitaires*, pour l'empêcher de s'emparer de toute l'autorité; & ces loix ſeront plus ou moins parfaites, ſuivant qu'elles établiront une égalité plus ou moins entiere entre les différents ordres. S'il eſt impoſſible d'ôter à l'un d'eux quelque juriſdiction

riſdiction ou quelque adminiſtration qui rompt l'équilibre du pouvoir, un légiſlateur ne peut-il pas ſe retourner avec adreſſe ? Ne peut-il pas tenter de l'affoiblir, en créant quelque nouvelle magiſtrature qu'il confiera à l'ordre le moins puiſſant ? La nobleſſe ſera moins haute & moins entreprenante, ſi elle ſait que dans certains cas, elle eſt ſoumiſe à un tribunal de bourgeois ; & la bourgeoiſie ſe laiſſera moins dégrader, ſi elle ſent que les gentilshommes ont beſoin d'elle. Tels ſont les devoirs d'un légiſlateur qui veut former une nation libre. Mais quand la république eſt une fois établie & fait elle-même ſes loix, il me ſemble que les ordres inférieurs doivent ſe dégrader de jour en jour, s'ils ſouffrent patiemment les plus petits abus, & ne travaillent pas à ſe rendre plus puiſſants. Je ſais bien qu'on les accuſera d'être des ſéditieux, des ennemis du repos public ; mais on a fait les mêmes reproches aux tribuns des Romains ; & je n'ignore pas que les patriciens dûrent à l'inquiétude de ces tribuns, l'avantage d'être les premiers citoyens de la république la plus illuſtre.

Après le pouvoir que donnent les magiſtratures, rien n'eſt plus propre que les richeſſes à inſpirer une ambition démeſurée. Si, à la ſupériorité du rang, vous joignez la ſupériorité des richeſſes, il en réſultera l'eſpérance de réuſſir dans

toutes ſes entrepriſes ; & cette eſpérance n'eſt point diſtinguée de l'ambition, ou du moins, elle en eſt toujours accompagnée. Pour vous oppoſer aux ravages dont cette paſſion vous menace, que les loix aſſignent donc des bornes à la fortune du premier ordre ; que la nobleſſe ait un patrimoine qu'elle ne puiſſe augmenter ; que ſous aucun prétexte il ne lui ſoit permis de poſſéder les terres ou les héritages qui ſont deſtinés à un autre ordre de citoyens. Chez vous, Mylord, la nobleſſe n'étant compoſée que d'un petit nombre de pairs, vous avez peut-être pu vous paſſer de prendre ces précautions ; car, quelque conſidérables que ſoient ſes richeſſes, elles n'ont aucune proportion avec celles des communes ; mais en France, par exemple, où l'on a d'autres idées de la nobleſſe, où tout le monde a la fureur d'être gentilhomme, où il eſt ſi aiſé de s'ennoblir, il eſt évident que, ſi on ne s'oppoſe pas aux progrès de cette claſſe de citoyens, le tiers-état, compoſé de familles pauvres & ſans conſidération, n'aura aucune force, & languira bientôt ſous les loix les plus rigoureuſes de l'ariſtocratie ou de la monarchie.

Pour maintenir un juſte équilibre entre tous les ordres de l'état ; & c'eſt aujourd'hui la ſeule égalité qu'on puiſſe établir & conſerver parmi les hommes, le légiſlateur ne doit point ſouffrir qu'il y ait des citoyens qui ne ſoient pas compris dans

quelqu'un de ces ordres, ou qui n'y jouiſſent pas d'un droit réel. Ces hommes dont on auroit négligé le ſort, ſeroient ſemblables aux eſclaves des anciens, qui ne faiſoient point partie de la république : ils auroient certainement beaucoup d'indifférence pour l'état, & en deviendroient peut-être les ennemis. N'étant pas ſous la ſauve-garde & la protection d'un corps puiſſant, le gouvernement les ménageroit peu, & il finiroit par les opprimer. Si, par leur nombre, ils ſont en état de ſe faire craindre, & de forcer les magiſtrats à des condeſcendances, ils ne manqueront pas de les déshonorer. Si les caprices & les émeutes de cette multitude ne ſont pas réprimés, elle jouira d'un pouvoir irrégulier & ſans regle, qui ne laiſſera aucun empire aux loix. C'eſt alors que l'ambition enfante les plus vaſtes projets ; & il ne faut qu'un citoyen audacieux qui ſache ſe ſervir des mouvements convulſifs de la multitude, pour que la tyrannie ſoit établie ſur la ruine des anciennes loix.

Tous les peuples de l'Europe ont eu des dietes ou des aſſemblées nationales qui poſſédoient la puiſſance légiſlative, & les princes n'étoient que les exécuteurs de la loi : mais je vois conſtamment dans leur hiſtoire qu'un des principaux moyens qu'on a employé pour établir le pouvoir arbitraire, ç'a été de jeter des germes de diviſion dans chaque ordre de l'état. Par là, chaque ordre

a perdu la force qui lui eſt propre, & il a ſuccombé, parce qu'il eſt devenu incapable de réſiſter à ſes ennemis. Les loix, Mylord, ne donneront donc pas à chaque ordre le pouvoir qui doit lui appartenir, ſi elles ſont aſſez imprudentes pour ne former qu'un ſeul ordre d'une foule de citoyens qui ſe mépriſent, qui ont des prétentions oppoſées, ou qui ne peuvent avoir un même intérêt. Ce corps ainſi compoſé de parties peu faites les unes pour les autres, ne ſeroit qu'un corps monſtrueux, incapable d'agir; ou, s'il agiſſoit, ce ne ſeroit que pour ſe déchirer de ſes propres mains.

Ce que vous appellez la *Commune*, en Angleterre, devroit peut-être compoſer quatre ou cinq claſſes de citoyens. J'en dirois autant de la nobleſſe de France, ſi on ne m'a pas trompé. On dit, pourſuivit notre philoſophe, en m'adreſſant la parole, que les perſonnes dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité & la grandeur de vos anciens fiefs, s'opiniâtrent à ne regarder que comme leurs affranchis ou ecomme des bourgeois, tous ces ennoblis, qui, de leur côté, ſont bien décidés à ſe croire gentilshommes. Eſt-il vrai que chaque famille ſe faſſe un petit ſyſtême de vanité, & que mépriſant ſes inférieurs pour s'égaler à ſes ſupérieurs, chacun ſe perſuade qu'il forme un ordre à part ? Eſt-il vrai que la même manie regne

parmi les bourgeois ? Il n'y a pas là de quoi plaiſanter, me dit notre philoſophe, en voyant que je ne pouvois m'empêcher de ſourire à ſa queſtion ; car cette vanité puérile doit produire pluſieurs inconvénients. Quoiqu'il en ſoit, je croirois que quand les citoyens d'un même ordre ſe haïſſent, ſe mépriſent & ne peuvent avoir un même intérêt, il faut en compoſer des ordres différents. C'eſt en faiſant deux ordres de nobleſſe, connus ſous les noms d'ancien & de nouveau *Portiques* que Genes eſt parvenue à terminer les querelles de ſes patriciens. Quand des citoyens ſont rejetés par l'ordre dans lequel ils voudroient entrer, & dédaignent celui qui voudroit les recevoir, la loi doit alors en former une claſſe à part, ſi elle ne veut pas qu'ils deviennent les ennemis de tous les ordres.

La diſtribution des citoyens en différentes claſſes, mérite une attention particuliere de la part d'un légiſlateur. En général, je puis dire qu'on ne peut trop multiplier les ordres. Rappellez-vous combien il y avoit de tribus, ou plutôt, de centuries dans la république Romaine, & toutes avoient leur voix. Plus ces ordres ſeront nombreux, moins il y aura de diſproportion ou de diſtance entre eux ; & preſque tous les citoyens ſeront réellement attachés à la république. Plus leur nombre ſera grand, plus l'autorité ſera partagée ;

chaque ordre, par conſéquent, ſera moins puiſſant; il s'accoutumera à agir avec une certaine circonſpection, & il ſera moins tenté d'abuſer de la puiſſance qu'il poſſede. Si je ſuppoſe dans un état huit ordres, dont le concours ſoit néceſſaire pour faire annuller, changer ou modifier les loix, je ſuis ſûr d'y trouver plus de ſtabilité que dans une république qui ne partageroit ſes citoyens qu'en trois ou quatre claſſes. Je ſuis perſuadé qu'aucune affaire n'y ſera négligée ou regardée avec dédain; les intérêts des hommes les moins conſidérables, & par-tout ailleurs mépriſés, y ſeront diſcutés & défendus avec autant de courage que de prudence.

Suppoſons actuellement, Mylord, qu'au lieu d'être diſtribuées en quatre claſſes, la Suede n'en comptât que trois; & je vous prie d'examiner ce qui en réſulteroit. N'eſt-il pas évident que la nobleſſe trouvant moins d'obſtacle aux progrès de ſon ambition, s'y livreroit avec moins de retenue? Qu'elle gagne aujourd'hui un ordre, elle n'eſt pas plus avancée qu'auparavant: tout reſte dans la même ſituation; rien n'eſt changé, & la diete ne peut porter aucune nouvelle loi. La néceſſité de gagner deux ordres affermit notre gouvernement. Qu'il ſuffiſe d'en gagner un, je vous réponds que l'ambition ſera plus hardie & plus entreprenante. Je ſuis ſûr que cette corruption

dont nous nous plaignons augmentera avec les intriguants ; & vraiſemblablement, le meilleur moyen pour empêcher les étrangers de nous corrompre, ce ſeroit de les mettre dans le cas d'acheter beaucoup de citoyens. Cinq ordres ne produiroient pas à cet égard, un meilleur effet que quatre ; mais ſix ſeroient beaucoup plus favorables à la conſtitution, parce que les ambitieux auroient beſoin de ſéduire ou de corrompre trois ordres pour faire adopter leurs projets & leurs loix. Sans doute c'eſt dans la vue de ſe préparer des ſuccès plus aiſés que notre nobleſſe voudroit exclure le clergé de nos dietes ; mais j'eſpere que ſon entrepriſe ne réuſſira pas. J'eſpere que les bourgeois & les payſans ſentiront combien il leur importe de conſerver au clergé ſes droits, s'ils ſont jaloux des leurs. Je ſouhaite même que, compoſant deux nouveaux ordres des gens de loi, & des perſonnes qui ont des profeſſions utiles à l'état, ils les aſſocient au partage de la ſouveraineté. Mépriſons, puiſqu'on le veut, ce qu'on appelle la *multitude*, la *lie du peuple* ; mais c'eſt une faute impardonnable de ne pas traiter en citoyens des hommes qui méritent de l'être ; que leurs fonctions rendent conſidérables, & qui peuvent ſe ſervir de leur crédit pour ſe venger de l'injure que leur fait la république. J'excepte cependant les milices, qui ne doivent

jamais former un ordre dans le corps législatif. Ce seroit ouvrir la porte à la violence & à la tyrannie : cette classe de militaires législateurs intimideroit & subjugueroit tous les autres ordres. Je conclus de cette vérité, que c'est un vice monstrueux en politique d'avoir séparé l'état du soldat de celui de citoyen. Pour ne pas craindre les militaires, on est obligé de les traiter en mercenaires & en sujets ; & il est insensé d'avilir, de dégrader ou de mécontenter les défenseurs de la patrie.

Me permettrez-vous, Mylord, de vous communiquer quelques réflexions au sujet de la maniere dont vous avez partagé l'état en trois ordres, le roi, les pairs, & le reste des citoyens ? Pouvez-vous ne pas trembler, en voyant que vous avez établi pour le premier ordre, non pas une corporation de citoyens, mais un seul homme à qui vous avez confié toute la puissance exécutrice, de qui découlent tous les pouvoirs particuliers, qui a des revenus immenses, qui crée tous les magistrats, qui fait des grands à son gré, & qui a le droit ridicule de suspendre toute activité dans les deux autres ordres qui sont destinés à le balancer ? Aussi avez-vous souvent courbé la tête sous la main accablante du despotisme. Votre parlement, fait pour veiller à la liberté de la nation & défendre ses droits, l'a trahie cent fois,

& a forgé lui-même les chaînes qu'on lui préparoit. Ce n'eſt point à la force de votre conſtitution que vous devez le rétabliſſement de votre liberté; mais à des haſards extraordinaires; mais à des événements qui lui ſont étrangers. Ce n'eſt point parce que l'autorité des pairs & des communes étoit ſupérieure, ou, du moins, égale à celle du prince que vous avez ſecoué le joug, c'eſt parce qu'il y avoit en Hollande un ſtadhouder dont l'ambition étoit ſans bornes, & qui avoit autant d'élévation, de courage & de reſſources dans l'eſprit que Jacques II en avoit peu. Votre haine & vos plaintes auroient été impuiſſantes, ſi le prince d'Orange ne fût venu à votre ſecours.

Vous me direz, Mylord, que votre liberté eſt en ſûreté, parce qu'une maxime fondamentale de votre conſtitution ordonne que le conſentement unanime du roi, des pairs & des communes ſoit néceſſaire pour faire une loi. Voilà qui va le mieux du monde. Mais je vous réponds qu'il eſt inutile d'avoir une maxime fondamentale à laquelle on peut déſobéir impunément. Comment les Anglois ne s'apperçoivent-ils pas que cette unanimité des trois ordres, pour donner force de loi à un bill, eſt extrêmement favorable au roi, puiſqu'elle lui laiſſe le pouvoir de rejeter tout ce qui lui eſt contraire, tandis qu'il a, d'ail-

leurs, tant de moyens pour ramener les pairs & les communes à ſon opinion ? Voilà le danger qu'on court à donner une partie de la puiſſance légiſlative à ceux qui ſont chargés de la puiſſance exécutrice. Mais ce n'eſt pas tout ; & voici un autre inconvénient de ce mêlange des deux autorités : il arrive qu'un roi d'Angleterre, dont on aiguillonne ſans ceſſe l'avarice & l'ambition, ne peut être jugé & puni légalement, s'il viole les devoirs que vous lui avez preſcrits ; & que vous ne pouvez rétablir l'ordre que par une émeute, une commotion & une guerre civile.

Le gouvernement de Suede me paroît préférable à cet égard. Nous avons parfaitement diſtingué & ſéparé la puiſſance légiſlative de la puiſſance exécutrice. L'ambition de nos magiſtrats ne nous cauſe aucune inquiétude. Ils nous gouvernent, mais de la maniere dont nous voulons être gouvernés ; & s'ils trahiſſent nos eſpérances, nous les puniſſons. Rien n'arrête & ne ſuſpend l'action de notre diete ; & l'activité de votre parlement eſt ſuſpendue par le pouvoir du roi. Nous avons ſenti que ſi le roi & le ſénat formoient un cinquieme ordre dans la diete, ils abuſeroient aiſément du crédit que leur donne leur magiſtrature. Leur ambition ſeroit irritée, en partageant la ſouveraineté qu'ils voient aujourd'hui au deſſus de leur tête. Ils ſeroient à portée de nous intimi-

der & de nous corrompre. Ils pourroient, avec un peu d'adreſſe, éluder la force des loix qui leur déplairoient, & les condamner, enfin, à ſe taire.

Malheureuſement les loix ont preſque toujours été faites au haſard. Ouvrages de la raiſon, elles nous auroient procuré le bonheur auquel nous ſommes appellés : ouvrages des paſſions, elles ont fait notre malheur. Elles n'ont ſervi qu'à nous égarer ; elles n'ont ſervi qu'à nous attacher à nos erreurs. Après nous avoir appris cette grande vérité, qu'il faut reſpecter les loix, on abuſe de ce reſpect, pour nous faire aimer & vénérer des injuſtices & des abſurdités. Levons-nous, continua notre philoſophe, achevons notre promenade, & moquons-nous de ces politiques ſublimes qui chargent l'avarice & l'ambition de faire le bonheur des peuples, ou qui ſe flattent de faire dans un état des réformes avantageuſes, en ménageant ces deux paſſions.

Fin de la premiere Partie.

TABLE

DES CHAPITRES

de la premiere Partie.

LIVRE PREMIER.

CHAP. I. Qu'il faut connoître le bonheur auquel l'homme eſt appellé par la Nature, & les conditions auxquelles elle lui permet d'être heureux, pour juger des Loix les plus utiles à la Société. Le devoir du Légiſlateur eſt de faire fleurir les qualités ſociales par leſquelles nous ſommes invités à nous unir en ſociété. Page 7

CHAP. II. La Nature a voulu que l'égalité dans la fortune & la condition des Citoyens, fût une condition néceſſaire à la proſpérité des États. 45

CHAP. III. De l'établiſſement de la Propriété. Elle n'eſt point la cauſe de la réunion des hommes en Société. La Nature les invitoit à la communauté des biens. 67

CHAP. IV. Des obſtacles inſurmontables qui s'oppoſent au rétabliſſement de l'Égalité détruite. Dans l'ordre de choſes où nous nous trouvons, le Légiſlateur doit, avec prudence, tourner toutes ſes forces contre l'Avarice & l'Ambition. 89

LIVRE DEUXIEME.

CHAP. I. Caractere des Loix néceſſaires pour réprimer l'Avarice, ou prévenir du moins une partie des maux qu'elle produit dans les États où la propriété des biens eſt connue. 110

CHAP. II. Que les Peuples ſont continuellement avertis par leurs malheurs de corriger leurs Loix. La fortune les favoriſe ſouvent dans cette entrepriſe. On ne peut réprimer efficacement l'Avarice ou l'Ambition, qu'autant qu'on travaille à les réprimer toutes deux à la fois. 148

CHAP. III. Caractere des loix néceſſaires pour réprimer & régler l'ambition dans l'État & dans les Magiſtrats. 169

CHAP. IV. Caractere des loix néceſſaires pour réprimer & régler l'ambition dans les Citoyens. 198

Fin de la Table de la premiere Partie.

C10325 Biblioteca Nazionale NAPOLI